

2020-2021

Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1^{ère} année de Master

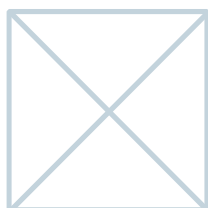
La lecture à haute voix en bibliothèque

Son histoire, ses acteurs et sa structure

Beurel Mathilde |

Sous la direction de Mme |
Neveu Valérie

Membres du jury
Neveu/Valérie | Directrice de mémoire
Sarrazin/Véronique | Enseignante-chercheuse



Soutenu publiquement en :
Juin 2021

UA¹
FACULTÉ
DES LETTRES,
LANGUES
ET SCIENCES
HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français : <http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Madame Neveu, qui m'a aidée et rassurée tout au long de la rédaction de ce mémoire de recherche.

Je tiens également à remercier mes collègues de promotion du M1 Sciences de l'Information et des Bibliothèques de 2020-2021 qui m'ont soutenue et avec qui s'est installée une dynamique d'entraide et de réconfort dans un contexte difficile et inédit.

Je remercie aussi tous les professionnels des bibliothèques du réseau de la ville d'Angers ainsi que Clémentine Beauvais et Bernard Friot pour avoir accepté un entretien et pour m'avoir accordée de leur temps et de leur attention.

Je tiens enfin à remercier tous mes proches, Valentin, mes parents et ma sœur pour m'avoir motivée tout au long de l'année, pour s'être eux-mêmes impliqués dans la phase de relecture de ma rédaction et pour m'avoir permis de me recentrer sur mon sujet à travers leurs propres expériences et leur point de vue.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES ACRONYMES.....	6
INTRODUCTION.....	7
LA LECTURE A VOIX HAUTE, UNE ANIMATION DEVENUE INCONTOURNABLE EN BIBLIOTHEQUE.....	10
1. Histoire de la lecture à voix haute dans les bibliothèques françaises	10
.1.1. Panorama de la lecture à voix haute de l'Antiquité jusqu'au 19 ^{ème} siècle	10
.1.2. Un tournant dans les années 1920 avec l'Heure Joyeuse.....	14
.1.3. L'implantation de la lecture à voix haute en bibliothèque de lecture publique	17
.1.4. Le traitement de l'animation dans les formations professionnelles.....	20
2. Différents acteurs en lecture à voix haute : quels en sont les enjeux ?.....	23
.2.1. La lecture à voix haute à tout âge.....	23
.2.2. Les différents médiateurs de la bibliothèque.....	27
.2.3. Un appel ponctuel à des lecteurs professionnels	29
.2.4. Une lecture à voix haute par des auteurs : les regards de Clémentine Beauvais et Bernard Friot, deux auteurs de littérature jeunesse.....	31
3. Structuration de la lecture à voix haute en bibliothèque	33
.3.1. Un encadrement de l'animation dans la bibliothèque	34
.3.2. Le choix des textes et des passages : un choix personnel	37
.3.3. Un travail sur un des outils fondamentaux de l'animation : la voix	40
.3.4. D'autres formes de lecture à voix haute possibles	43
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	45
1. Ouvrages	47
2. Articles de périodiques	48
3. Sitographie	49
4. Sources.....	50
ÉTUDE DE CAS : L'APPLICATION DE LA LECTURE A VOIX HAUTE DANS LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE D'ANGERS.....	51
1. Présentation du réseau et de l'encadrement de l'étude de cas	51
.1.1. Le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers.....	51
.1.2. Le cadre de l'étude de cas	52
2. Une animation reconnue et appréciée	53
.2.1. Des bibliothécaires impliqués	53
.2.2. L'exemple d'un intervenant extérieur : le comédien Philippe Mathé.....	58
3. La lecture à voix haute, animation centrale face aux restrictions de la crise sanitaire	61
.3.1. Le projet Appel lecture	61
.3.2. Une pratique constante à travers d'autres canaux de communication	63
CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS.....	67
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....	68
1. Bibliographie	Erreur ! Signet non défini.
2. Sitographie	68
3. Sources.....	69
CONCLUSION GENERALE	70
ANNEXES	71
1. Questionnaire partagé en ligne aux professionnels des bibliothèques.....	71
2. Retranscription d'entretien avec Bernard Friot le 11 mars 2021.....	78

3. Réponse de Philippe Mathé à mes questions envoyée par mail..... 90
4. Programme de séance « métiers disparus et oubliés » de la bibliothécaire de la bibliothèque des Justices..... 94
5. Programme des heures du conte de janvier à juin 2021 au réseau des bibliothèques de la ville d'Angers 95
RÉSUMÉ.....97

Liste des acronymes

BPI : Bibliothèque publique d'information

BnF : Bibliothèque nationale de France

ABF : Association des bibliothécaires de France

Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

BM : Bibliothèque municipale

PMI : Protection maternelle et infantile

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ANLCI : Association nationale de lutte contre l'illettrisme

EAC : Éducation artistique et culturelle

Agessa : Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs

GUSO : Guichet unique du spectacle occasionnel

SACD : Société des auteurs et des compositeurs dramatiques

SIRET : Système d'identification du répertoire des établissements

CCAS : caisse centrale d'activité sociale

BDP : Bibliothèque départementale de prêt

Introduction

Dans l’imaginaire collectif, la bibliothèque est le lieu du livre et de la lecture silencieuse, où les bibliothécaires demandent du silence. Pour autant, l’animation est devenue très importante au sein de la bibliothèque en France, ramenant l’oralité et la lecture à haute voix dans l’espace public. Ce mémoire de recherche de première année de Master s’est rapidement concentré sur cette pratique : j’ai en effet passé une année de service civique à la Fédération des Œuvres Laïques 49 l’année précédant sa rédaction, où j’ai pu observer avec une grande curiosité la lecture à voix haute proposée par les bénévoles de Lire et faire lire au sein des écoles et parfois au sein des bibliothèques. Cette expérience m’a appris que la lecture à haute voix touchait beaucoup les enfants, cette action culturelle concernant les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges pour les élèves de 6^{ème}. En suivant les diverses formations avec ces bénévoles, dont certaines étaient animées par des bibliothécaires du réseau de la ville d’Angers, j’ai saisi tout le plaisir que peut procurer cette pratique en lisant moi-même aux autres adultes présents et en écoutant leurs lectures. Au bout de cette année, j’ai été convaincue de l’intérêt de la lecture oralisée pour tous les âges et ai voulu me documenter sur ce sujet à travers l’opportunité de ce mémoire.

À travers mes premières lectures et recherches de sources mais aussi sur la base de mes propres expériences, je me suis rapidement rendu compte que la lecture à voix haute est présente sous différentes formes en bibliothèque : elle peut être entre l’enfant et le parent durant les heures d’ouverture mais aussi sous la forme d’animation culturelle entre le public et le bibliothécaire/bénévole mais aussi entre le public et l’intervenant professionnel. Elle concerne tous les publics envisagés par la bibliothèque : des bébés aux personnes âgées en passant par les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes en situation de handicap ou les prisonniers, tout le monde peut apprécier une lecture oralisée. Celle-ci peut se retrouver sur des temps d’animation classiques tels l’Heure du conte, l’accueil de classe ou de crèche, mais aussi lors d’événements littéraires, de festivals et d’interventions de comédiens et d’auteurs ou encore dans le cadre d’actions hors-les-murs. La lecture à haute voix est toujours liée à l’écrit sur lequel elle se repose : elle transpose les mots du texte à l’oral et peut être personnelle ou collective. Elle est donc différente sur ce point de l’art de conter qui ne dépend pas du texte puisqu’il demande à être mémoriser puis réciter. Cicéron écrivait en 45 avant J.-C. dans les Tusculanes : « *Tu peux même tirer davantage de plaisir de la lecture que de l’audition des livres* »¹. L’oralité, la langue, la voix complète le texte pour en donner tout son sens aux autres mais aussi à soi. L’écrit reste ici sous le regard du public, il garde sa présence centrale dans la lecture.

Dans ce mémoire de recherche, nous nous concentrons sur la lecture à voix haute proposée par un

¹ Manguel Alberto, Une histoire de la lecture, Paris, Actes Sud, 1998, p.66.

professionnel pour différents publics. Nous occulterons donc la lecture à haute voix du parent, même si celle-ci représente une partie des lectures oralisées au sein d'une bibliothèque. Nous nous intéresserons à l'Heure du conte avec certaines conditions. En effet, comme dit plus tôt, la lecture à haute voix n'est pas l'art de conter. L'Heure du conte peut inclure ces deux médiations. L'avis des professionnels sur ce sujet est partagé. Ainsi, les sources utilisées dans ce mémoire de recherche concernant cette animation seront celles qualifiant explicitement la lecture à haute voix de médiation dans ce cadre. Enfin, nous inclurons les lectures individuelles comme les lectures collectives, même si les sources se concentrent principalement sur les lectures à haute voix devant un public.

L'animation culturelle, servant à valoriser le fonds documentaire d'une bibliothèque, est un sujet central dans les recherches en France depuis les années 90, grâce à l'apparition de l'Heure Joyeuse en 1924 et de la généralisation de son modèle dans les bibliothèques de lecture publique à partir des années 70. Les principales sources qui servent de départ à ce mémoire sont des ouvrages traitant de l'animation culturelle, publiés dans la collection Bibliothèques des Editions du Cercle de la Librairie ou par le Bulletin des Bibliothèques de France. Quelques sources sont axées sur la lecture à haute voix mais celle-ci est tout de même fréquemment présentée avec d'autres animations. Ce mémoire de recherche fait donc partie des études inédites menées sur la lecture à haute voix spécifiquement. Pour s'assurer de sa précision, la plupart des sources de ce mémoire datent d'après l'année 2000. 38 des 60 sources datent d'après 2010. Pour collecter le plus d'informations possibles sur l'usage actuel de la lecture à voix haute dans la première partie de ce mémoire de recherche, deux entretiens ont été menés avec des écrivains français, Clémentine Beauvais et Bernard Friot, fervents défenseurs de cette pratique dans leurs interventions, ainsi qu'un questionnaire en ligne créé avec Google Forms et communiqué via des groupes Facebook de bibliothécaires et via un collègue de promotion ayant développé son réseau dans le cadre de son propre questionnaire. Par ces biais de communication, nous nous baserons sur un total de 60 réponses : 37 bibliothèques municipales, 12 bibliothèques intercommunales, 5 bibliothèques associatives, 3 bibliothèques départementales, 2 bibliothèques d'agglomération, une bibliothèque régionale, une bibliothèque universitaire, une antenne de quartier, un pôle culturel et un centre de documentation et d'information. L'entretien avec Clémentine Beauvais ne sera pas partagé en annexe puisque celui-ci n'a pas été enregistré et ne connaît donc pas de retranscription fidèle.

Le but principal de ce mémoire est de démontrer l'importance de la lecture oralisée pour tous les âges et pour tous les acteurs mais aussi de valoriser son développement dans les bibliothèques. Pour ceci, notre problématique se fixera sur trois axes principales pour la première partie. La première axe se concentre sur l'Histoire de la lecture à haute voix en France. Après une présentation de son usage de l'Antiquité jusqu'au 19^{ème} siècle, nous observerons un début d'intégration de l'animation en bibliothèque avec la création de l'Heure Joyeuse, qui sera suivi de celle de la Joie par les livres. Suite

à cette valorisation de l'animation culturelle, la lecture à voix haute se développera dans les bibliothèques de lecture publique jusqu'à son usage actuel. Pour conclure ce premier axe, nous étudierons le statut de l'animation dans les formations initiales et les formations professionnelles. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux différents acteurs intervenant dans cette lecture à voix haute, temps de partage entre un public et le(s) lecteur(s). Nous développerons donc les différents publics ciblés en bibliothèque et l'engagement des bibliothécaires et bénévoles, des comédiens et conteurs ainsi que des auteurs. Pour finir, nous observons la mise en place de la lecture à la bibliothèque, en présentant les moyens matériels, les moyens humains, le budget, l'encadrement juridique, le choix du texte et, dans certains cas, du passage ainsi que le travail en amont de la voix. Nous finirons sur une ouverture à d'autres formes de lectures oralisées en bibliothèque avec les livres audios et les lectures numériques.

L'étude de cas, quant à elle, présentera la pratique de la lecture à haute voix dans le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers à travers 4 entretiens de bibliothécaires représentant la médiathèque Toussaint, la bibliothèque des Justices et la bibliothèque Monplaisir. Nous observerons dans un premier temps la lecture à voix haute des bibliothécaires avec l'Heure du conte, les accueils de classes et de crèches et les différentes actions mises en place à destination des enfants, des jeunes et des personnes âgées. Pour le public adulte, nous développerons les Heures-d'Œuvres animées par le comédien Philippe Mathé. Dans un deuxième temps, nous nous concentrerons sur les différentes alternatives mises en place par les bibliothécaires durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. Nous découvrirons alors le développement de la lecture à haute voix au téléphone mais aussi à la radio, dans le but de lutter contre l'isolement.

La lecture à voix haute, une animation devenue incontournable en bibliothèque

1. Histoire de la lecture à voix haute dans les bibliothèques françaises

La pratique de la lecture à voix haute, et plus largement celle de l'animation, ne venait pas de soi en bibliothèque publique. Il a fallu attendre les bibliothèques de lecture publique apparues dans les années 1900 pour questionner la place de l'animation en tant que médiation culturelle et de mise en valeur du fonds documentaire auprès des usagers. Dans cette première partie historique, nous allons donc observer les facteurs qui ont amenés à la forme de l'animation et plus précisément celle de la lecture à haute voix dans les bibliothèques du 19^{ème} siècle. Dans un premier temps, il serait intéressant de développer la pratique de la lecture oralisée en France avant que celle-ci se retrouve dans les bibliothèques afin de percevoir une partie de ses enjeux, de se rendre compte du rapport des français envers elle mais aussi de connaître le contexte final menant aux bibliothèques de lecture publique. Par la suite, nous étudierons la création de l'Heure Joyeuse, tournant majeur dans les bibliothèques de lecture publique mais aussi dans l'intégration d'animations. Nous continuerons notre découverte de l'Histoire de la lecture à voix haute en bibliothèque avec son développement durant la fin du 20^{ème} et le début du 21^{ème} siècle. Enfin, nous terminerons par la reconnaissance de l'animation et donc de la lecture à voix haute par les formations professionnelles à partir des années 2000.

.1.1. Panorama de la lecture à voix haute de l'Antiquité jusqu'au 19^{ème} siècle

La lecture à voix haute est une pratique qui remonte à l'Antiquité et ne cesse d'être utilisée en France, sous différentes formes, qu'elle soit publique, privée, pour soi ou pour les autres. Nous allons donc dans cette première sous-partie observer l'usage de la lecture à voix haute sur plusieurs siècles afin de déterminer sa place dans la société, avant d'arriver dans les bibliothèques au 20^{ème} siècle. Nous observerons tout d'abord l'évolution de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge, allant de sa nécessité au développement de son caractère social. De l'Époque moderne jusqu'au 19^{ème} siècle, nous constaterons cet aspect social de l'oralité amplifié qui tend vers l'égalité face à l'accès à la lecture.

.1.1.1. De l'Antiquité au Moyen-Âge : l'évolution d'une lecture à voix haute indispensable

L'Antiquité voit apparaître la prolifération des textes écrits. En Grèce, les citoyens sont tenus de

connaître l'alphabet, mais cela ne garantit pas pour autant une aptitude à la lecture. De plus, les écrits sont difficilement déchiffrables : le texte est compact, l'écriture est cursive et continue, sans distinction des mots. Ainsi, à l'époque grecque et à l'époque romaine, la lecture silencieuse existe déjà, mais la pratique de la lecture à voix haute permet de déchiffrer les textes. L'oralité est une pratique courante : des grands espaces publics tels que l'agora sont utilisés comme des espaces de parole et de discours politique, mais aussi de lectures à voix haute. Ces lectures publiques ont été lancées, pour Pierre Grimal, historien latiniste, « *par Asinius Polion, le même qui dota Rome de sa première bibliothèque* »¹. D'après Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel, dans l'Antiquité, la lecture à voix haute était considérée comme « *la seule capable de restituer pleinement le sens des mots, comme l'indique le dicton latin scripta manent, verba volant : la parole a des ailes [...], le mot écrit [...] est inerte sans elle* »². Cette pratique va donc au-delà de la nécessité de réussir à déchiffrer le texte : celui-ci trouve tout son sens à travers l'oralité. De multiples pratiques de lectures oralisées existent, soit pour soi-même soit pour les autres. Deux pratiques se démarquent à partir du 1er siècle avant J-C, principalement à Rome : la *recitatio* de l'auteur et le *lector*. La *recitatio* est une lecture à voix haute d'extraits par un auteur devant un auditoire afin de tester la réception de son texte. Celle-ci peut se faire chez l'auteur, dans l'auditorium de la villa d'un aristocrate ayant une collection privée ou celui de l'espace public. Le *lector*, quant à lui, correspond à une lecture à haute voix présentée par un lecteur, souvent un esclave dit « anagnoste », pour permettre à celui qui la demande d'illustrer un propos, de reposer ses yeux et/ou de faire une autre activité en même temps. Parfois, cette lecture intervient durant une réunion ou une soirée pour partager un texte et échanger sur celui-ci ou pour divertir les invités. Georges Jean explique dans son ouvrage *La lecture à haute voix* que cet esclave était un « *travailleur de la voix, on ne lui demandait qu'à faire entendre l'écrit* »³, devenant alors un spécialiste. Les descriptions des bibliothèques grecques et romaines, quant à elles, ne présentent pas les manières de lire. Nous savons tout de même qu'elles étaient fréquentées par les élites, qui privilégiaient la lecture silencieuse à l'oralité. Alberto Manguel imagine pour autant les lecteurs murmurant le texte « *pour qu'il vienne en bouche en même temps qu'aux yeux et aux oreilles, pour que tout le corps lise en même temps* »⁴.

Dans les premiers siècles du Moyen-Âge, la lecture oralisée continue à être pratiquée, soit devant un public, soit en marmonnant pour soi. Elle permet d'être reconnu savant sans être lettré pour autant, ces derniers se faisant lire des textes de référence. Dans le milieu religieux, la lecture à voix haute des

¹ Jean Georges, *La lecture à haute voix. Histoire, fonctions et pratiques de la lecture « oralisée »*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1999, p.30.

² Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.18.

³ Jean Georges, *La lecture à haute voix. Histoire, fonctions et pratiques de la lecture « oralisée »*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1999, p.23.

⁴ Médiathèque de Roubaix, *La lecture à voix haute : ancienne pratique ou nouvelle mode ?*, 2006, p.6.

textes est vue comme une forme de proclamation de sa foi : il faut tout de même rappeler que la lecture religieuse connaît ensuite une évolution vers la lecture silencieuse, pour toucher avant tout l'esprit, en lien avec la règle de Saint-Benoît qui préconise des temps de lectures individuels et collectifs. Des collections privées commencent à apparaître chez les élites courtisanes et les professionnels de l'écrit. Celles-ci s'inscrivent dans des dynamiques sociales : elles servent à des échanges professionnels et/ou inscrits dans une société de cour. Les possesseurs de ces collections cherchent à nouer des relations et à se construire une image. Dans ces espaces sociaux, la lecture à voix haute est parfois pratiquée. Les partisans du courant humaniste, qui apparaît au milieu du 14^{ème} siècle, s'inscrivent dans un réseau social et culturel créé autour de la passion pour les livres. Leurs collections privées deviennent des espaces personnels où l'on accueille ses amis pour échanger et partager des textes et des idées, notamment à travers la lecture oralisée. Nous apercevons ainsi à la fin du Moyen-Âge l'utilisation de la lecture à haute voix dans des espaces emplis de livres.

.1.1.2. De l'Époque moderne jusqu'au 19^{ème} siècle : une lecture à voix haute pour tous les publics ?

Le courant humaniste continue à se développer au début du 16^{ème} siècle. D'après Georges Jean, pour Rabelais, humaniste, la lecture à voix haute « *n'avait de sens et de fonction que si elle [...] s'adressait [...] à des groupes où la convivialité naissait de la discussion des textes lus à voix haute* »¹. Ainsi, pour les humanistes, passionnés de la langue et des mots, la lecture à voix haute doit être pratiquée dans un cercle lettré et permettre de partager un texte et d'aboutir à un échange intellectuel. Au début de l'Époque moderne, la lecture oralisée est collective : elle est partagée dans des groupes religieux, scolaires et un peu plus tard populaires avec la lecture des almanachs et des livres publiés par la Bibliothèque bleue. Cette pratique est avant tout conviviale et collective, suivie de discussions : Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel affirme que « *c'est la principale activité des académies savantes, un moment de loisir pour les soldats en campagne et une pratique des salons mondains* »². Nous retrouvons toujours la spécialisation de lecteurs avec les crieurs publics qui donnent accès aux écrits aux personnes analphabètes. Les professionnels de l'écrit, de leur côté, continuent à se constituer des bibliothèques privées. Cette bibliothèque est un espace de travail mais aussi un espace de sociabilité savante. Ils invitent dans leur bibliothèque leurs amis d'étude et leurs collègues professionnels pour échanger autour de ces collections, se prêter des ouvrages et lire à haute voix. Les élites continuent elles aussi à pratiquer la lecture oralisée durant le 18^{ème} siècle suivie d'un débat sur le texte. Pour Hans-Erich Bödeker, spécialiste de l'histoire culturelle et intellectuelle de l'Europe moderne, la pratique de lecture à voix haute dans ces élites culturelles assure une égalité des droits : « *[cette*

¹ Jean Georges, La lecture à haute voix. Histoire, fonctions et pratiques de la lecture « oralisée », Paris, Les Editions Ouvrières, 1999, p.48.

² Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, Le Son de lecture, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.21.

pratique] supprima [...] au cours d'un processus de longue haleine la lecture autoritaire « frontale » faite par le père de famille, le prêtre ou l'enseignant et se fonda de plus en plus sur l'égalité des droits des participants »¹. Ainsi, à la fin de l'Époque moderne, ces élites partagent un accès à la culture à travers la lecture à haute voix sans l'autorité d'un tiers : ils peuvent lire ce qu'ils souhaitent, sans jugement, collectivement.

Suite à la Révolution française, de nombreux systèmes de partage de lecture sont créés. Certains partages sont informels, d'autres sont sous forme de lectures publiques au jardin public, dans les cabarets ou encore dans les auberges, alors que les commerces alimentaires commencent à mettre à disposition le journal à leurs clients. Les Révolutionnaires appellent les Français à lire : le gouvernement participe à l'organisation de ces lectures publiques. Les prix des imprimés baissent, permettant de créer des clubs de lecture. Ces clubs sont des associations de militants politiques qui payent une cotisation pour acheter plusieurs abonnements de journaux. Grâce à ces cotisations, tous les membres ont facilement accès aux imprimés. Quand les membres sont nombreux à vouloir consulter les journaux, des réunions sont organisées où un membre monte à la tribune et lit à voix haute le contenu principal. Ces clubs ouvrent également le dimanche pour tous les habitants de la commune et ceux qui sont analphabètes se font lire à haute voix les journaux par un membre du club. Certains clubs vont parfois même lire en public à la sortie de la messe pour permettre un plus grand partage de l'information.

Au 19^{ème} siècle, la lecture à voix haute est enseignée à l'école à travers des manuels parus dans les années 1820. Pour Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel, « *ces publications ont pour ambition d'élever la lecture à voix haute au rang d'art et de science* »². Au-delà de l'école, cette pratique se retrouve dans les cercles littéraires, avec des lectures d'auteurs dans des librairies, des cabarets ou encore des appartements. La lecture à voix haute est enfin un moyen pour les classes populaires de s'émanciper, tandis que les bibliothèques publiques reflètent la scission encore présente entre la lecture légitime de la bourgeoisie lettrée et la lecture illégitime des classes populaires et des femmes. Les bibliothèques municipales se considèrent alors comme des bibliothèques d'étude et les bibliothèques dites « populaires » se concentrent sur l'éducation des lecteurs avec des textes moraux et instructifs écrits spécifiquement pour le lectorat populaire. De nombreux bibliothécaires développent alors des « *lectures publiques du soir pour les ouvriers, lesquelles palliaient par l'oralité les inconvénients de l'illettrisme ou de l'analphabétisme pour la propagation du savoir dans les classes laborieuses* »³. Ainsi, la pratique de la lecture à haute voix est utilisée par certains

¹ Jean Georges, *La lecture à haute voix. Histoire, fonctions et pratiques de la lecture « oralisée »*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1999, p.53.

² Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.22.

³ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.68.

bibliothécaires pour donner accès à la lecture à tous.

.1.2. Un tournant dans les années 1920 avec l'Heure Joyeuse

Au début du 20^{ème} siècle, en France, l'idée de bibliothèque de lecture publique émerge de plus en plus. Une partie de la profession milite alors pour un changement du modèle des bibliothèques françaises contemporaines. Ces militants, comptant dans leurs rangs entre autres Eugène Morel, créent l'Association des bibliothécaires de France. Ces professionnels souhaitent avant tout que les bibliothèques se reconcentrent sur les publics et leurs besoins. La bibliothèque doit être ouverte à tous les publics, sans hiérarchie, et leur offrir un fonds documentaire qui leur corresponde. Ce contexte est favorable à la création de la bibliothèque publique nommée l'Heure Joyeuse. Elle est aussi à relier à l'implication des Américains à la suite de la Première Guerre mondiale à travers leur investissement financier et le développement de leur propre modèle de bibliothèque.

.1.2.1. Une origine anglo-saxonne

La tradition orale dans les bibliothèques a été constatée dans les pays anglo-saxons dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, alors que les bibliothèques publiques n'étaient pas encore nombreuses aux États-Unis. Cette importance de l'oralité s'inscrit dans un contexte de forte immigration. D'après Geneviève Patte, directrice de la Joie par les livres pendant 37 ans, « *au moment de [l'arrivée de nouveaux venus] sur le sol américain, elle est, disent-ils, pour eux et leur famille, comme une deuxième maison. La diversité des ouvrages et l'importance donnée au conte raconté, à l'oralité, expliquent cet attachement.* »¹. Au-delà de l'implantation concrète de l'acte de conter et non de lire à voix haute pour le moment, il est important de noter que l'oralité paraît déjà comme un enjeu dans les bibliothèques publiques américaines.

C'est dans ces bibliothèques que prend racine la fameuse animation dont nous hériterons plusieurs années plus tard : l'Heure du conte, « *traduction française de story hour [...]* »². Cette animation, dès son apparition aux États-Unis, a conquis les professionnels et les publics, « *devenue rapidement une tradition* »³ reprise dans chaque nouvelle bibliothèque publique américaine. La limite entre le racontage et la lecture à voix haute dans la *story hour* n'est pas encore marquée, mais l'oralité, elle, reste à l'origine de cet engouement national. Un engouement qui commence à conquérir d'autres pays d'après Geneviève Patte : « *Nous connaissons [...] comment [cette pratique] a franchi les frontières des États-Unis ; comment à travers le monde, très vite, elle a été considérée comme un élément*

¹ Cévin E. (dir.), *Conte en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.109.

² Ibid, p.110.

³ Ibid, p.110.

essentiel de la vie des bibliothèques »¹. Le modèle des bibliothèques publiques anglo-saxonnes commence d'ailleurs à se faire connaître au début du 20^{ème} siècle grâce à Eugène Morel, bibliothécaire, qui revient d'un voyage aux États-Unis. Hélène Weis, enseignante-chercheuse sur les bibliothèques jeunesse, parle alors « dans la tradition française de fascination pour les modèles anglo-saxons »².

L'oralité est d'autant plus reconnue aux États-Unis qu'elle se retrouve dans les formations professionnelles des bibliothécaires jeunesse. Ces formations, concentrées principalement dans les grandes villes des États-Unis, comprennent « tout naturellement la formation au conte et à l'art de raconter »³. Certaines bibliothèques elles-mêmes se mettent à former avec les mêmes objectifs. Ainsi, au début du 20^{ème} siècle, « tous les bibliothécaires pour enfants, sans exceptions, sont tenus de raconter »⁴. Il faut, pour autant, rappeler que jusqu'ici, l'oralité se retrouve surtout dans l'acte de conter, sans s'appuyer sur l'objet-livre, ce qui ne correspond donc pas encore à la lecture à voix haute à proprement parler.

À la suite de la Première Guerre mondiale, l'Europe est ravagée par des dégâts matériels et économiques. Dans ce contexte, le Comité américain d'aide aux régions dévastées s'engage à financer la construction de plusieurs bibliothèques publiques et la formation de bibliothécaires en France à travers la fondation *Book Committee on Children's Libraries*. Ce comité affirme ainsi « présenter aux enfants de France [...] un don qui les aiderait à s'adapter aux conditions nouvelles de vie [...], une bibliothèque gratuite pour la jeunesse avec sa salle de lecture à l'atmosphère familiale »⁵. Nous parlons ici de l'Heure Joyeuse.

.1.2.2. L'Heure Joyeuse, la première bibliothèque publique pour enfants

L'Heure Joyeuse est une des premières bibliothèques publiques à distinguer le public jeunesse du public adulte en France. Avant elle, la bibliothèque de Soissons, datant de 1921, d'origine américaine, avait entamé un travail sur l'Heure du conte avec un « coin-enfant »⁶ d'après Hélène Weis. L'Heure Joyeuse ouvre ses portes le 12 novembre 1924. Elle se trouve dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, non loin de Sorbonne. Elle reprend elle aussi le modèle américain. Eugène Morel la présente à l'inauguration comme « la bibliothèque avec [...] de belles images, et même des histoires qu'on

¹ Ibid, p.110.

² Weis Hélène, Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.51.

³ Cévin E. (dir.), Conte en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.118.

⁴ Ibid, p.119.

⁵ Cévin E. (dir.), Conte en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.119-120.

⁶ Weis Hélène, Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.35.

raconte »¹. On retrouve donc l'Heure du conte dans les programmes d'animation de l'Heure Joyeuse. Elle serait même, d'après Dominique Alamichel, bibliothécaire jeunesse, « *l'animation la plus connue et la plus pratiquée dans les sections jeunesse* »². Un des objectifs de l'Heure Joyeuse est de travailler sur l'animation en bibliothèque dans le but de médiatiser le fonds documentaire et de donner le goût de lire aux enfants. Ainsi, « *rien de tel que de lire ou de raconter des histoires aux enfants pour [...] susciter chez eux l'envie de lire seuls* »³. Voici donc la lecture à voix haute en bibliothèque. Geneviève Patte va jusqu'à parler d'une « *des « inventions » remarquables de l'Heure Joyeuse[,] [...] la lecture partagée d'albums* »⁴. Il s'agit d'accompagner les enfants vers le livre en prenant le temps de lire et d'observer les pages avec eux. Pour autant, la frontière entre l'Heure du conte et la lecture à voix haute se fait ressentir chez les bibliothécaires d'après Hélène Weis : « *[Ils] ont distingué très clairement l'Heure du conte des lectures de romans à haute voix, [...] les rapports d'activités de l'Heure Joyeuse sont formels sur ce point, le type de textes n'étant pas du tout le même dans un cas et dans l'autre. Le conte n'est pas lu, le roman est souvent lu par épisode* »⁵. Nous avons tout de même le témoignage d'une utilisation régulière de la lecture à voix haute.

Pour cela, les bibliothécaires jeunesse sont formées par les Américains. Elles deviennent alors « *des conteuses hors pair [...] [qui] manifestent une exigence indéfectible dans le choix et la préparation des histoires lues* »⁶. Ces bibliothécaires formées à l'Heure Joyeuse sont ensuite force de proposition et s'approprient les questions d'actions culturelles en bibliothèque. Elles participent à élargir le champ des animations en bibliothèque dans les provinces françaises en créant et développant des activités culturelles telles que la lecture à haute voix. Ainsi, dans les années 30, plusieurs bibliothèques publiques s'ouvrent à la mise en place de fonds pour enfants et reprennent l'Heure du conte, la faisant devenir une des principales « *activités récréatives des bibliothèques municipales nouvelles* »⁷. Cette expansion a tout de même encore ses limites puisqu'une partie des bibliothèques redoute un travail trop important auprès d'un public jeunesse. L'Heure du conte n'est d'ailleurs pas encore généralisée à Paris dans les années 60.

.1.2.3. Et après... Une descendance avec la Joie par les livres

À la fin des années 1960, les bibliothèques publiques françaises connaissent un essor important, avec l'émergence de nouvelles bibliothèques. Dans ce contexte naît l'association la Joie par les livres en

¹ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.9.

² Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.20.

³ Ibid, p.20.

⁴ Cévin E. (dir.), Conte en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.122.

⁵ Weis Hélène, Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p. 234.

⁶ Cévin E. (dir.), Conte en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.120.

⁷ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.15.

1963, créée par Anne Schlumberger, une jeune femme issue d'une famille fortunée qui aurait, d'après Hélène Weis, décidé de financer l'ouverture d'une bibliothèque pour enfants notamment grâce à « *l'exposition de 1952 concernant le livre pour enfants* »¹ qui s'est installée provisoirement à New York. Se joignirent à l'aventure plusieurs bibliothécaires formées à l'Heure Joyeuse, dont Geneviève Patte. L'association ouvre ainsi la bibliothèque de Clamart en septembre 1965.

Une des premières distinctions de cette bibliothèque publique pour enfants est son lien avec l'Heure Joyeuse : « *en effet, le modèle américain est à nouveau prédominant, [...]. [...] la nouvelle structure associative se veut modélisante et porteuse d'innovation* »². Elle compte parmi les professionnels une personne spécialisée dans l'animation. Nul doute que l'on retrouve ici les ambitions de l'Heure Joyeuse à propos des animations. La bibliothèque dispose notamment d'une grande salle destinée à l'Heure du conte. La limite entre l'Heure du conte et la lecture à voix haute disparaît : Geneviève Patte témoigne que « *plus que de vrai racontage, il s'agit de lecture à haute voix* »³. On constate que la lecture à voix haute construite en épisodes est toujours appliquée, avec un jeune public très fidèle. Elle est mise en place pour les enfants mais aussi les plus petits pour qui la voix est le seul pont vers le livre : « *selon les disponibilités, les bibliothécaires prennent le temps de s'asseoir pour regarder ou lire un album à un ou deux petits* »⁴. À la bibliothèque de Clamart, la lecture à haute voix a trouvé sa place.

L'animation continue, petit à petit, à se généraliser dans les bibliothèques de lecture publique dans les années 70 puisque, « *à partir de 1957, [on constate une] incitation financière à la création de locaux spécifiques pour l'accueil des enfants et pour les animations* »⁵. Cette incitation du pouvoir public témoigne de l'émergence d'une place légitime pour l'animation dans les bibliothèques de lecture publique.

.1.3. L'implantation de la lecture à voix haute en bibliothèque de lecture publique

Comme nous venons de le voir, l'apparition d'animations dans les bibliothèques françaises est liée à l'Heure Joyeuse, une installation prolongée grâce à des initiatives lancées par des bibliothécaires formés à l'école américaine, principalement après la Seconde Guerre mondiale. Pour Jérôme Bessière et Emmanuèle Payen, conservateurs en chef des bibliothèques, le développement de l'action

¹ Weis Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p. 50.

² Ibid, p.51.

³ Cévin E. (dir.), *Conte en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.123.

⁴ Ibid, p.125.

⁵ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.139.

culturelle est aussi lié au « mouvement d'émancipation politique et culturelle de 1968 »¹, au rattachement de « la lecture publique à la Culture »² et à « la création de la BPI »³ qui amène à celle « de très nombreuses « médiathèques » de lecture publique [qui intègrent] peu à peu la dimension de l'action culturelle et de la programmation événementielle »⁴. Au-delà de ces grands points historiques, nous développerons l'importance du public jeunesse pour l'animation culturelle et l'oralité revenant progressivement au-devant de la scène à partir des années 1990-2000.

.1.3.1. La continuité du développement de l'animation dans un secteur jeunesse en essor

Reprenons là où nous nous étions arrêtés : l'incitation des pouvoirs publics à l'accueil et à une programmation à destination de la jeunesse dans les années 1960. Cette volonté de l'Etat continue à se développer dans les années 1970 et 1980, accompagnée de celle de bibliothécaires militant pour la généralisation de ces « activités d'extension »⁵ vers un public le plus large possible. Nous retrouvons aussi en première ligne les bibliothèques départementales de prêt qui assument un rôle formateur, notamment sur l'application d'animations en secteur jeunesse. Tout ceci s'accompagne d'un essor considérable de l'édition jeunesse et de l'apparition de salons littéraires jeunesse.

En 1989, un nouveau protocole d'accord « entre le ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale »⁶ se tourne vers les plus petits. Il a pour but de développer l'éveil des tout-petits par la culture et l'art grâce aux professionnels de la petite enfance. Dans cette même période émergent l'édition destinée aux petits et l'association Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations formée de plusieurs psychanalystes s'intéressant à la lecture pour les bébés. Les enfants de moins de 3 ans commencent ainsi à venir en bibliothèque de lecture publique où un fonds a été peu à peu spécialement aménagé. Les pouvoirs publics continuent à se mobiliser dans les années 1990 face à l'apparition croissante de médias dans les foyers, tandis que le terme d'action culturelle se retrouve de plus en plus dans les écrits professionnels : pour Claude Poissenot, enseignant-chercheur à l'IUT Nancy-Charlemagne, « il prend une place grandissante pour atteindre 24 % entre 1981 et 1994, et 39 % depuis 1995 »⁷. Toujours pour le public jeunesse sont lancés « des

¹ Bessière J., Payen E., et Racine B. (dir.), Exposer la littérature, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.26.

² Ibid, p.26.

³ Ibid, p.26.

⁴ Ibid, p.26.

⁵ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, L'action culturelle en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p.297.

⁶ Legendre Françoise, Bibliothèques, enfance et jeunesse, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.266.

⁷ Poissenot Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », Bulletin des Bibliothèques de France, N°5, 2011, p.87.

opérations, telle la Fureur de lire ou des dispositifs, tels les contrats Ville-lecture »¹. La plupart des animations dans ce cadre sont liées à la langue et au livre.

La jeunesse trouve définitivement sa place dans les bibliothèques de lecture publique. L'édition jeunesse ne cesse de s'étendre et de grandir, s'élargissant au public adolescent. Les accueils de classes sont incontournables pour les bibliothèques, proposant des lectures à voix haute et autres animations avec les enseignants. Au début des années 2000, la lecture auprès des tout-petits est constatée dans les bibliothèques engagées vers ce public. En 2012, le Service du livre et de la lecture, lié au ministère de la Culture et de la Communication, reprend le protocole d'accord de 1989 pour le renforcer : ainsi, le nouvel objectif est de mettre en avant la lecture et le support du livre auprès des tout-petits et de leurs familles pour les sensibiliser à l'importance de lire aux enfants, notamment à travers des partenariats avec des structures spécialisées dans la petite enfance. D'après Zaïma Hamnache-Gaessler, responsable du secteur formation de la BnF, « douze départements ont été labellisés en 2014, une vingtaine en 2015, 150 000 bébés sont ainsi concernés »². Les tout-petits deviennent donc un des publics ciblés des bibliothèques de lecture publique. L'action culturelle auprès de ce public est en grande partie la lecture à voix haute d'albums. En 2016, Lydia Cavé, membre de la commission Jeunesse de l'ABF, affirme que l'animation culturelle est devenue un des rôles primordiaux en bibliothèque pour le secteur jeunesse.

.1.3.2. De multiples pratiques de l'oralité

En parallèle de l'implantation du public jeunesse en bibliothèque sur tout le territoire français se développe donc l'animation culturelle. La lecture à voix haute se retrouve assez rapidement dans les programmes d'animation des bibliothèques pour le public jeunesse. Elle se marque notamment dans les années 1990 et 2000 avec l'émergence de textes de théâtre contemporains pour le public jeunesse, textes caractérisés par l'oralité. Pour autant, l'apparition de plus en plus importante de l'audiovisuel dans les pratiques culturelles inquiète puisqu'il remplacerait les écrits traditionnels, amenant à une accélération de la pratique de l'animation autour du livre. La manifestation nationale Lire en fête, appelée « la Fureur de lire » à sa création, débute en 1989 et promeut alors toutes les formes de lecture, dont la lecture à haute voix, auprès de tout public, incluant alors les adultes.

Nous continuons à observer une pratique de la lecture à voix haute pour le secteur jeunesse au début des années 2000 : l'Heure du conte et les lectures appartiennent ainsi au « répertoire classique de l'action culturelle en bibliothèque, puisqu'elles paraissent totalement institutionnalisées »³ et sont

¹ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p.139.

² Legendre Françoise, *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.267.

³ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.43.

complètement adoptées par les bibliothécaires. Une enquête de 2004 dans le cadre d'un mémoire de recherche de l'ENSSIB démontre que 93 % d'un échantillon de 70 bibliothèques municipales participent à des manifestations nationales où peut se pratiquer, comme dans l'exemple de Lire en fête, la lecture à voix haute pour tous les publics. Cette volonté de généraliser la pratique de la lecture oralisée à tout le monde se développe aussi avec l'apparition de plusieurs événements littéraires reprenant la lecture en public au début des années 2000. Ces lectures sont généralement présentées par des comédiens ou des auteurs. Ces événements sont à l'origine de partenariats entre associations, bibliothèques, écoles et autres structures culturelles.

Les bibliothèques assument ainsi la place de l'oralité dans la littérature et plus généralement la culture. D'après Olivier Chaudenson, certaines s'équipent, depuis 2010, de véritables espaces propices à la lecture à voix haute tels des auditoriums ou des pièces insonorisées, qui ne sont plus seulement réservés au public jeunesse. Les bibliothèques évoluent également par les supports utilisés pour cette pratique, notamment en s'appropriant le numérique : Violaine Kanmacher, responsable d'un département jeunesse, propose ainsi « *des ateliers de création de livres sonores [qui] mêlent intimement la lecture à voix haute avec les techniques numériques du montage audio et l'ajout d'effets sonores* »¹ avec des enfants.

Aujourd'hui, la lecture à haute voix est hautement pratiquée en bibliothèque. Claude Poissenot affirme que « *toutes les bibliothèques, jusqu'aux plus petites, entendent « faire de l'animation* » »². Nous observons dans notre questionnaire en ligne que 31 % des bibliothèques représentées par les répondants proposent des lectures oralisées plusieurs fois par semaine, tout public confondu. 21 % proposent ces lectures plusieurs fois par mois, 20 % une fois par mois et 15 % une fois par semaine. Les bibliothèques proposant quelques lectures à voix haute par an sont minoritaires (6 %). Le reste des répondants disent ne pas connaître de fréquence régulière. Pour ce qui est du type de lecture, 90 % des répondants font des lectures collectives, 48 % proposent des lectures individuelles et 3 % lisent par téléphone. Ainsi, la lecture à voix haute est hétéroclite et tend à toucher des publics variés, à travers plusieurs formes d'animation. Elle est très pratiquée en bibliothèque par des professionnels et des amateurs plus ou moins formés à l'oralité.

.1.4. Le traitement de l'animation dans les formations professionnelles

L'animation en bibliothèque demande des formations spécifiques pour les professionnels, à la fois

¹ Legendre Françoise, Bibliothèques, enfance et jeunesse, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.252.

² Poissenot Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », Bulletin des Bibliothèques de France, N°5, 2011, p.87.

pour avoir un personnel qualifié et pouvoir s’émanciper des intervenants professionnels, mais aussi pour être capable de monter de grands projets d’animation. Celle-ci n’a pas tout de suite trouvé sa place dans les formations : les bibliothécaires ont milité pour la reconnaissance de l’importance de l’animation en bibliothèque et des connaissances techniques qu’elle requiert. Par la suite, « *un nouveau métier des bibliothèques [a été créé], celui d’animateur spécialisé dans la médiation du livre* »¹, et on considère de plus en plus que l’action culturelle a sa place en bibliothèque. Aujourd’hui, des formations professionnelles sur l’animation se développent, proposées par différents organismes. Nous en verrons une liste non-exhaustive.

.1.4.1. Les formations initiales

Pour Bernard Huchet, qui s’est occupé du service de l’animation de la BPI, et Laurence Tarin, directrice générale des bibliothèques, en 2008, « *la présence de l’action culturelle est [...] relativement marginale dans les formations initiales* »². Pour appuyer ce propos, ils se reposent sur les formations post-recrutements que proposent l’Enssib et le CNFPT. Ils constatent entre autres que les formations pour les postes d’État ne contiennent pas d’animation. Pour les postes territoriaux, l’animation représente « *9 heures [...] dans le module « Médiation des ressources, des services et action culturelle » qui en comporte théoriquement 60* »³ dans les programmes des deux structures, à travers les Écoles nationales d’application des cadres territoriaux. Pour développer cette vision des formations initiales, nous avons diffusé un questionnaire en ligne qui porte en partie sur les formations initiales et continues. Ainsi, sur 60 réponses collectées, 32 personnes affirment avoir suivi une formation initiale pour les métiers du livre et de la documentation. Le niveau d’études va d’un bac +2 à un bac +5. Sur ces 32 personnes, 10 témoignent avoir assisté à un cours qui traite de la lecture à voix haute : cela concerne surtout la licence professionnelle. L’animation n’apparaît pas clairement dans les programmes des Masters de la profession : elle peut néanmoins être abordée avec les intervenants professionnels et dans les cours de manière partielle. Dans les programmes des licences professionnelles Métiers du livre, on trouve des cours sur la promotion du livre, qui peuvent alors mettre en avant une valorisation du fonds. L’animation dans les formations initiales pour les bibliothèques apparaît de temps en temps dans les programmes. Les professionnels se forment majoritairement en animation avec des formations professionnelles proposées par des organismes publics à l’échelle nationale, régionale et/ou départementale, mais aussi par des associations et des professionnels de l’oralité.

¹ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L’action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p.297.

² Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L’action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p.301.

³ Ibid, p.301.

.1.4.2. Les formations professionnelles

a) Les organismes publics

Les organismes publics sont d'importantes sources de formation en général, et plus spécifiquement pour l'animation. Il y a tout d'abord les bibliothèques départementales de prêt qui affirment un rôle de formation fondamental pour les professionnels et bénévoles du département. La lecture à haute voix est plutôt bien représentée dans leurs programmes de formation. Ainsi, dans celui de la période janvier-septembre 2021 du Bibliopôle, la bibliothèque départementale de prêt de Maine-et-Loire, sont inscrites les trois formations suivantes, plus ou moins liées à la lecture à voix haute : « *Le Kamishibai, un outil d'animation pour conter des histoires* »¹, « *Voix chantée, voix parlée : un instrument à maîtriser* »² et « *Utiliser les livres numériques et récits interactifs dans des animations* »³. Ces formations sont relayées par les structures régionales du livre. Certaines des structures régionales du livre proposent elles-mêmes des journées professionnelles, comme Livre et Lecture en Bretagne ou encore Mobilis en Pays de Loire. Elles communiquent également le programme du centre national de la fonction publique territoriale. Le CNFPT et les centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques organisent des stages pour les professionnels de la région sur l'application des animations, dont la lecture à voix haute. Le Ministère de l'Éducation nationale propose, quant à lui, le réseau de ressources pédagogiques Canopé pour les professionnels d'État. L'Enssib offre pour tous les professionnels des formations payantes sauf sous certaines conditions de poste. Enfin, le Centre national de la littérature pour la jeunesse de la Bibliothèque nationale Française propose un grand programme de formations, stages et journées professionnelles payants pour tout professionnel de la culture et de l'éducation intéressé.

b) Les associations et professionnels

Les associations culturelles peuvent également être de bonnes sources de formation pour les bibliothécaires. Nous pouvons citer l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme qui propose des modules de formation durant des rencontres nationales. L'Agence Quand les livres relient organise quant à elle plusieurs formations, pour les professionnels comme pour les bénévoles. Ces deux associations se spécialisent dans la lecture d'albums à haute voix. Nous pouvons aussi nous limiter à l'échelle régionale avec par exemple Lis avec moi, une association du Nord-Pas-de-Calais qui milite pour la pratique de la lecture à haute voix avec un programme d'ateliers et de formations. Nous pouvons aussi nommer le Conservatoire contemporain de Littérature Orale créé par le conteur Bruno de La Salle qui propose des stages autour de l'oralité, ou encore le Printemps des Poètes, centre

¹ Bibliopôle, « Catalogue formations, rencontres & visites /1 : programme de janvier à juin 2021 », p.18.

² Ibid, p.19.

³ Ibid, p.44.

national de ressources autour de la poésie. Enfin, en cherchant des formations autour du public jeunesse et de l'oralité, il est possible de retrouver la bibliothèque de Clamart, qui travaille notamment sur la lecture à voix haute pour les bébés.

Grâce à ces deux listes non-exhaustives de sources de formations d'animation pour les professionnels des bibliothèques, nous pouvons affirmer qu'elles sont multiples. Il est pour autant important de marquer une certaine absence de l'action culturelle dans les formations initiales.

2. Différents acteurs en lecture à voix haute : quels en sont les enjeux ?

La lecture à voix haute est un moment partagé collectivement entre le(s) lecteur(s) et le public. Ils participent tous à cette lecture en tant qu'acteurs : le lecteur est passeur d'histoires pour le public, tandis que ce dernier s'ouvre pour accepter et s'appropriier ces histoires. Ils sont donc interdépendants dans cet échange. Dominique Alamichel développe trois fonctions propres à ce lien créé à travers la lecture à haute voix, qui doivent rester l'objectif principal : la « *fonction culturelle* »¹ à travers la valorisation du fonds par des coups de cœur pour le lecteur et des découvertes pour le public, la « *fonction sociale* »² avec les notions de partage, d'enrichissement et de rencontres, et la « *fonction de loisirs* »³ permettant à tous les acteurs de se divertir et de ressentir des émotions.

Nous allons donc développer ici la présentation de ces acteurs, leur place dans les différentes formes de la lecture à voix haute en bibliothèque et leurs intérêts principaux, en commençant par les différents publics pour se tourner ensuite vers les professionnels de la lecture et de la littérature.

.2.1. La lecture à voix haute à tout âge

Nous allons dans un premier temps identifier succinctement les différents publics ciblés par la lecture à haute voix dans la bibliothèque et lors d'actions hors les murs, en allant du public le plus classique au public le moins évident pour les professionnels. Cela nous permettra d'envisager les enjeux et bénéfices qui relèvent de cette pratique pour chacun de ces publics, dans la perspective que le texte est lu ensemble, avec le public.

.2.1.1. Un jeune public très présent (de 0 à 11 ans)

L'enquête de 2015 sur l'Education artistique et culturelle dirigée par le Service du livre et de la lecture

¹ Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.15.

² Ibid, p.16.

³ Ibid, p.17.

démontre que « *les types d'actions proposées mettent à nouveau en avant la lecture (à voix haute, 81 % pour les 0-3 ans, 86 % pour les 4-6 ans, 76 % pour les 7-11 ans [...])* »¹. Nous apprenons aussi que « *parmi les 192 BM enquêtées [...], 83,3 % menaient des actions de lecture à voix haute à destination des 2-3 ans, 89,6 % à destination des 3-6 ans, et 80,2 % à destination des 6-11 ans* »². Le public jeunesse est donc majeur pour cette pratique.

a) Les tout-petits

Les tout-petits ont longtemps eu des difficultés à être considérés comme un public cible des bibliothèques. D'après Zaïma Hamnache-Gaessler, ils sont accueillis en bibliothèque publique « *depuis une trentaine d'années* »³. L'enquête de 2013 menée dans le même cadre que celle de 2015 citée plus tôt explique que les « *structures de la petite enfance [représentent] 78 %* »⁴ des partenariats. Aujourd'hui, les bébés peuvent avoir une carte d'abonnement en bibliothèque.

Les bibliothécaires proposent généralement pour ce public les accueils bébés-lecteurs et l'Heure du conte. Dominique Alamichel conseille de faire durer la lecture « *généralement 20 mn* »⁵, « *le matin jusqu'à 11h ou la fin d'après-midi* »⁶. Les animations sont surtout tournées vers la lecture à haute voix. Elles peuvent être pour Mina Bouland en-dehors de la bibliothèque grâce aux partenariats en proposant « *des séances de lecture dans les salles d'attente de PMI par exemple* »⁷.

La lecture à voix haute peut être très bénéfique pour les tout-petits : Zaïma Hamnache-Gaessler témoigne d'études « *décrivant comment la lecture aux bébés et très jeunes enfants facilite l'entrée dans les apprentissages de l'écrit et favorise des pratiques culturelles* »⁸. La lecture à voix haute permet de leur faire découvrir la production de sons et la langue orale plus généralement, mais aussi de les faire pratiquer, puisque « *l'enfant apprend par mimétisme* »⁹ pour Luce Dupraz. Nous ne pouvons pas savoir ce qu'il en retire concrètement ou ce qu'il comprend, mais le tout-petit prend de toute évidence un grand plaisir à écouter une histoire. Cela se ressent même dans les retours des enfants qui en ont bénéficié. Martine Burgos, qui a mené une enquête en 2001-2002 avec Christophe Evans sur le public enfant dans les bibliothèques de cité, déclare « *l'importance [pour les enfants] de*

¹ Ministère de la Culture et de la Communication, Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC), Ministère de la Culture et de la Communication, 2015, p.25.

² Ibid, p.26.

³ Legendre Françoise, Bibliothèques, enfance et jeunesse, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.265.

⁴ Ibid, p.265.

⁵ Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.55.

⁶ Ibid, p.61.

⁷ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.34.

⁸ Legendre Françoise, Bibliothèques, enfance et jeunesse, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.266.

⁹ Ben Soussan Patrick et Agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse, Lire à haute voix des livres aux tout-petits, Toulouse, ERES, 2009, p.12.

fréquenter très tôt le coin des bébés et, notamment, d’y écouter des histoires, plaisir qui se prolonge au-delà de la toute petite enfance – même si on n’ose pas trop l’avouer »¹.

b) Les enfants

Nous avons déjà évoqué le public jeunesse à travers le développement de l’Heure Joyeuse. Celui-ci vient généralement à la bibliothèque de lecture publique avec sa famille, l’école et des structures d’accueils telles des centres de loisirs. D’après l’enquête de 2015 citée précédemment, pour ce qui est des accueils de classes, *« la lecture à voix haute est le type d’action privilégié pour les 3-6 ans comme les 6-11 ans »²*. Dominique Alamichel préconise *« 30 à 40 mn pour le temps collectif »³* avec la lecture et un second temps pour la découverte des rayonnages. Il distingue l’accueil de classes et l’animation pour les usagers individuels, où *« le temps global est généralement d’environ 45 mn pour une heure du conte »⁴*.

L’enjeu principal d’une lecture à voix haute auprès d’enfants de 3 à 11 ans est l’apprentissage du langage et de son sens en se dirigeant aussi vers celui de l’écrit. Il est également primordial pour les bibliothécaires d’utiliser ce temps d’animation pour éveiller chez l’enfant le goût de lire, l’envie de se rediriger seul vers le livre. Ces lectures permettent de développer l’imaginaire des enfants mais aussi leur esprit critique, d’autant plus que la production éditoriale offre de plus en plus de livres avec des thèmes citoyens tels le partage et le vivre ensemble. D’après René Diatkine, *« c’est la voie la plus sûre pour qu’un jour ils comprennent le monde et qu’ils aient envie de le transformer »⁵*. L’auteur parle ici des tout-petits, mais cette remarque est toute autant pertinente pour les plus grands. La lecture à haute voix est, enfin, un moment de partage d’émotions et d’expérience, qui offre un espace de sociabilité pour les enfants, dans le cadre de la classe mais aussi dans les animations ouvertes à tous.

.2.1.2. Des adultes et personnes âgées férus de lecture à voix haute

Le public adulte est aussi un public cible pour les lectures à haute voix : 36,6 % des répondants de notre questionnaire en ligne disent lire à des adultes et/ou à des personnes âgées. La lecture oralisée pour les adultes est souvent présentée en tant qu’événement, sous forme de festival ou d’exposition. Claudine Hervouët, responsable formation à la Joie par les livres, témoigne depuis plusieurs années d’*« activités liées à l’oralité, en particulier le contage, [qui] connaissent un élargissement vers les adultes, encouragé par l’enrichissement du répertoire et l’appel fréquent à des conteurs*

¹ Burgos Martine, Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur la fréquentation juvénile, Paris, Editions de la Bibliothèque publique d’information, 2003, p.172.

² Ministère de la Culture et de la Communication, Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d’éducation artistique et culturelle (EAC), Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015, p.26.

³ Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.61.

⁴ Ibid, p.61.

⁵ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd’hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.23.

professionnels »¹. La lecture à haute voix adressée à ce public serait donc plutôt liée à l'intervention de lecteurs professionnels et d'auteurs.

Ce public se constitue notamment d'usagers passionnés par la littérature et la lecture oralisée, de parents accompagnant leurs enfants aux animations, de personnes éloignées de la lecture silencieuse, d'adultes en insertion, d'allophones, de détenus ou encore de résidents en EHPAD. Les adultes férus de littérature sont très présents dans les festivals et expositions littéraires avec de la lecture à haute voix, répondant, pour Martine Burgos, à un « *besoin de sociabilité, c'est-à-dire de partage, autour du livre et de la lecture* »², cherchant un supplément à la lecture silencieuse. Tout comme Claude Poissenot, Martine Burgos observe qu'une grande part des adultes venant aux animations des bibliothèques sont déjà des usagers familiers. Les parents accompagnants, nombreux en bibliothèque, viennent, quant à eux, aux animations jeunesse. Les bibliothécaires doivent les impliquer dans le temps d'animation en les incluant comme public et parfois comme lecteurs eux-mêmes. Ce moment est pour eux une occasion d'apprendre en même temps qu'assister à une lecture à haute voix.

Ainsi, cette pratique permet à ceux qui « *[n']ont pas accès [à la lecture], ou plus accès ou bien se sentent exclus car pas assez performants* »³ d'avoir une nouvelle approche de la littérature et de découvrir le pouvoir de la lecture oralisée, qu'ils pourront reproduire à la maison. La lecture à voix haute permet aussi, plus largement, de faciliter la compréhension d'un texte difficile, et « *replace l'auditeur dans la douce période de l'enfance* »⁴ d'après Bernhard Engel et Jean-Paul Carminati, s'adressant alors à l'enfant chez l'adulte. Ce public peut aussi être appelé à lire à voix haute à la bibliothèque, par exemple lors de comités de lecture, car pour l'ANLCI, « *certaines adolescents et adultes [...] ont besoin d'un « aiguillon » en même temps que d'une justification* »⁵.

.2.1.3. Une adolescence qui trouve peu à peu sa place ?

Le public adolescent paraît en effet compliqué à conquérir pour une bonne partie des bibliothécaires. Celui-ci est effectivement difficile à situer au nouveau des animations traditionnelles des bibliothèques et les répondants de notre questionnaire en ligne appellent à une prudence sur le choix des textes pour ce public. L'enquête de 2015 sur l'EAC en bibliothèque territoriale va jusqu'à dire que « *les 12-18 ans peuvent apparaître comme les laissés-pour-compte de l'EAC* »⁶. À leurs yeux, l'Heure du conte est pour les enfants et ne les concerne pas. Pour Daniel Pennac, « *le plaisir de lire*

¹ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.143.

² Médiathèque de Roubaix, *La lecture à voix haute : ancienne pratique ou nouvelle mode ?*, 2006, p.32.

³ Rateau Dominique, *Des livres d'images, pour tous les âges*, Toulouse, ERES, 2001, p.27.

⁴ Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.27.

⁵ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, *L'album : une littérature pour tous les publics*, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.73.

⁶ Ministère de la Culture et de la Communication, *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015, p.62.

[est] tout proche, séquestré dans ces greniers adolescents par une peur secrète : la peur (très, très ancienne) de ne pas comprendre »¹. Certains adolescents redouteraient donc la lecture car elle leur paraîtrait trop éloignée d’eux, trop difficile d’accès.

La lecture à voix haute, après avoir passé l’étape de la réticence, accroche ce public, qui accourt pour finir la lecture seul. Clémentine Beauvais témoigne d’une « *qualité du silence [...] et [une] qualité d’écoute* »², d’une rêverie chez ces adolescents qui, à la fin de la lecture, en redemandent. Pendant environ 10 minutes, elle leur offre « *une espèce de bulle, de parenthèse, [...] d’imaginaire pur créé par des mots* »³. Yann Bottin, instituteur et lecteur à l’association Lis avec moi, est aller jusqu’à lire des albums jeunesse à des adolescents. Il est alors intéressant d’aborder tout type de texte du moment que les thèmes les concernent, comme ici avec *C’est moi le plus fort*, album jeunesse qui traite de la supériorité et de la vanité, sources de réflexion à tout âge. Il faut tout de même rappeler que ce public reste rare : notre questionnaire en ligne nous apprend que sur 60 répondants, 13 lisent régulièrement à des collégiens et 5 à des lycéens. À moindre fréquence, 28 répondants témoignent avoir déjà lu à des adolescents. On lit parfois à voix haute aux adolescents, mais pas de manière régulière.

Les adolescents peuvent aussi entrer dans la lecture à voix haute par l’acte de lire. Ainsi, dans la médiathèque de Roubaix a été mis en place depuis 2001 un atelier de lecture à voix haute les samedis après-midi, « *ouvert à tous, de 10 à 18 ans, gratuit* »⁴. Aujourd’hui, ce projet est sur un temps scolaire, mais est toujours en lien avec la bibliothèque. Durant les journées d’études de 2006 autour de la lecture à voix haute dans cette médiathèque, Sarah, une adolescente participant à cet atelier, affirme qu’il lui « *a appris à parler, à prendre la parole* » à travers des textes qu’elle choisit, tout en partageant les émotions avec le public.

.2.2. Les différents médiateurs de la bibliothèque

Les principaux lecteurs à voix haute en bibliothèque sont les bibliothécaires, les médiateurs du livre et les bénévoles : nous apprenons dans notre questionnaire en ligne que 93,7 % des structures représentées par les répondants proposent des lectures à voix haute par des bibliothécaires et 53 % des lectures par des bénévoles. Les bibliothécaires sont les premiers à lire à voix haute, suivis de lecteurs professionnels.

.2.2.1. Les bibliothécaires et médiateurs du livre

Comme nous l’avons observé avec le développement de l’Heure Joyeuse, les bibliothécaires jeunesse

¹ Pennac Daniel, *Comme un roman*, Paris, Gallimard, coll. « Collection folio », 2007, p.129.

² Brut, *Comment faire lire les jeunes ?*, 2020.

³ Ibid.

⁴ Médiathèque de Roubaix, *La lecture à voix haute : ancienne pratique ou nouvelle mode ?*, 2006, p.89.

ont eu un rôle déterminant dans l'intégration de la lecture à voix haute dans les bibliothèques de lecture publique françaises. Leur formation américaine leur a permis de se former à l'art de raconter et donc à l'oralité. Les bibliothécaires formés sont donc à partir des années 30 des lecteurs assidus. Aujourd'hui, ils sont toujours les grands référents de la lecture à voix haute en bibliothèque, l'animation représentant une grande partie de leur travail. La lecture à voix haute auprès du public adulte est moins fréquemment proposée, la proportion de lectures par les bibliothécaires est donc moins flagrante mais reste remarquée avec, pour rappel, 36,6 % des répondants au questionnaire qui lisent aux adultes.

Les médiateurs du livre proposent également ce service. Leur mission est de sensibiliser différents publics à la lecture à travers des interventions hors-les-murs. Il arrive aussi que les bibliothécaires interviennent en-dehors de la bibliothèque pour lire à voix haute, dans des espaces tels les écoles, les structures sociales, les structures de petite enfance ou encore les lieux culturels. Ces actions ont pour but d'aller chercher les publics mais aussi, comme en bibliothèque, de valoriser le fonds documentaire. Ainsi, les bibliothécaires peuvent être amenés, pour ces lectures, à mener des partenariats avec ces lieux d'intervention.

La lecture à voix haute assumée par un bibliothécaire au lieu d'un intervenant permet à la bibliothèque d'éviter des dépenses. Mais au-delà de ça, Dominique Alamichel le présente comme un « *[intervenant] généraliste* »¹ formé et compétent, dans le sens où il peut proposer un « *éventail des sujets susceptibles d'être abordés [...] très large* »², contrairement à un intervenant et ses domaines spécifiques. Le bibliothécaire possède aussi, grâce à ses diverses formations, des « *compétences pédagogiques [qui relèvent] de son profil de poste* »³, tandis que l'intervention d'un professionnel extérieur n'assure pas une qualité relationnelle et un aspect éducatif. Cette pratique permet enfin de créer une forte relation de confiance avec les publics et les fidélise, notamment avec les petits grâce à des lectures sauvages dans les allées de la bibliothèque. Cette relation est d'autant plus importante pour le public jeunesse qui cherche un rapport de plaisir avec le livre en-dehors des évaluations scolaires et qui apprend ainsi à ne pas redouter l'objet-livre ni les professionnels. Elle se retrouve enfin avec le public adulte, principalement dans les comités de lecture et les présentations de coup de cœur : les usagers se sentent alors libres de lire eux-mêmes à haute voix aux autres participants.

.2.2.2. Les bénévoles

Les bénévoles sont reconnus comme des référents de la lecture à haute voix en bibliothèque par l'International Federation of Library Associations and Institution (IFLA) dans leurs recommandations

¹ Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.24.

² Ibid, p.24.

³ Ibid, p.24.

concernant les services offerts en bibliothèque aux bébés et enfants en bas âge : « À côté des bibliothécaires pour enfants qualifiés et compétents, les bénévoles jouent également un rôle important. Les bénévoles, formés à la lecture à haute voix et au conte, peuvent pratiquer ces activités à l'intérieur et en dehors de la bibliothèque »¹. Les bénévoles bénéficient effectivement, au même titre que les bibliothécaires, de formations de la bibliothèque départementale de prêt ou encore d'associations, en tant que membres de l'équipe de la bibliothèque.

Plusieurs bibliothèques en France comptent une équipe de bénévoles. Une partie des bibliothèques rurales ne comptent qu'un bibliothécaire pour plusieurs bénévoles. Dans ces structures, ce sont donc eux qui assument les animations auprès du public et aussi les lectures à voix haute. Il y a également, à l'échelle nationale, l'association Lire et faire lire qui porte un réseau de bénévoles lecteurs. Ceux-ci interviennent principalement dans les écoles, de la maternelle jusqu'à la deuxième année du collège, et bénéficient de formations de bibliothécaires, de comédiens et de référents culturels tout au long de l'année. Nous avons pour autant constaté dans notre questionnaire en ligne que ces bénévoles interviennent parfois en bibliothèque. L'association participe notamment à des événements autour de la lecture et de la littérature jeunesse développés par les bibliothèques. Plus généralement, des associations littéraires composées de bénévoles peuvent être de bons partenaires pour une bibliothèque.

.2.3. Un appel ponctuel à des lecteurs professionnels

Nous décidons ici de séparer les auteurs des lecteurs professionnels : nous entendons donc par là des professionnels qui lisent régulièrement à voix haute, c'est-à-dire les conteurs et les comédiens. Avant de présenter ces deux métiers, nous étudierons la part des lecteurs professionnels dans les lectures à haute voix en bibliothèque sur la base d'une enquête dans un mémoire de l'Enssib et sur notre questionnaire en ligne.

.2.3.1. « Un recours à des intervenants extérieurs »²

En effet, d'après Delphine Côme, directrice des collections à l'Université de Montpellier, les intervenants venant de l'extérieur de la bibliothèque sont incontournables dans le cadre de manifestations. Ainsi, « 67 bibliothèques sur 70 déclarent faire appel à des comédiens, des musiciens, des écrivains, des universitaires, des professionnels et artistes divers pour assurer les lectures-spectacles, les contes, les ateliers [etc.] »³. Cette statistique vient d'une enquête auto-administrée

¹ Ezratty Viviane et Jouin Soizik, « Recommandations concernant les services offerts en bibliothèque aux bébés et enfants en bas âge », 2006-2007, p.9.

² Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, L'action culturelle en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.54.

³ Ibid, p.54.

dans le cadre d'un mémoire d'étude de l'Enssib de 2004 sur 70 bibliothèques municipales. Delphine Côme explique que ces bibliothèques sont réparties ainsi : « 13 bibliothèques de villes de moins de 20 000 habitants, 24 bibliothèques de villes de 20 000 à 50 000 habitants, 15 bibliothèques de villes de 50 000 à 100 000 habitants, 18 bibliothèques de villes de plus de 100 000 habitants »¹. Nous pouvons donc en conclure que l'intervention de différents corps de métiers, dont des lecteurs professionnels, concernent une grande partie des bibliothèques municipales, indépendamment du nombre d'habitants.

Dans notre questionnaire en ligne datant de 2021, les plus grands lecteurs à voix haute dans les bibliothèques après les bibliothécaires sont à 54,7 % les conteurs. S'ensuivent, après les bénévoles, les comédiens dans 26,5 % des bibliothèques représentées par les répondants. 24 bibliothèques municipales proposent des lectures de conteurs et 10 des lectures de comédiens. Elles représentent la majorité des structures représentées dans notre questionnaire qui ont répondu offrir ces lectures. On retrouve à la suite les bibliothèques intercommunales : 7 de ces bibliothèques ont des lectures de conteurs et 4 des lectures de comédiens.

Pour autant, ces propos doivent être nuancés par la fréquence de ces lectures. Il faut en effet rappeler que celles-ci représentent un budget pour les bibliothèques. Ainsi, toujours dans notre questionnaire, 10 % des répondants accueillent des lecteurs professionnels entre 3 et 6 fois par an, 52 % entre 1 et 3 fois par an, 6,5 % fréquemment (1 à plusieurs fois par mois, souvent avec un lecteur professionnel référent) et 8 % rarement. À côté, 21 % des répondants ne reçoivent jamais de lecteurs professionnels. L'intervention de lecteurs professionnels pour une lecture à haute voix reste donc assez exceptionnelle, par rapport au nombre de lectures faites par les bibliothécaires et les bénévoles : plus de la moitié des répondants proposent des lectures par des conteurs ou des comédiens environ 2 fois par an. En comparant ces données à celles de Delphine Côme, nous pouvons donc affirmer que les lecteurs professionnels sont principalement contactés par les bibliothèques pour des manifestations et des événements littéraires.

.2.3.2. Des conteurs et des comédiens

Les conteurs ne se basent habituellement pas sur l'objet-livre mais énoncent le texte à haute voix. Ils suivent une tradition de déclamation orale du texte, sans se tenir rigoureusement aux mots. Pour autant, ces professionnels sont contactés plus généralement pour des lectures orales. Ainsi, en bibliothèque, ces professionnels sont amenés à proposer des lectures à voix haute, par exemple dans le cadre de l'Heure du conte ou pour des lectures ouvertes. La lecture partagée n'est jamais très loin de l'art de raconter. Les conteurs sont une valeur sûre pour des animations autour de l'oralité : pour Dominique Alamichel, ils savent « *faire de bons choix de livres, comprendre des textes dans toute*

¹ Ibid, p.43.

leur richesse, leur donner un sens et être apte à le restituer au public par le biais de l'oralité »¹, tout comme les comédiens.

Bernhard Engel et Jean-Paul Carminati témoignent d'un manque de formation à la lecture oralisée pour les comédiens en France, « alors qu'existent encore en Belgique une année de diction, et en Allemagne des formations à la diction et à la lecture à voix haute »². De plus, comme nous le verrons dans la prochaine partie, la lecture à haute voix se doit d'être sobre et de ne pas devenir un spectacle, ce qui peut faire redouter la lecture d'un comédien. Cependant, ceux-ci sont fréquemment contactés pour enregistrer des livres audio et rencontrent un grand succès public quand ils interviennent en bibliothèque d'après l'expérience de Bernhard Engel. Olivier Chaudenson affirme qu'ils différencient les deux pratiques et possèdent les outils techniques. On les retrouve dans les manifestations, les événements et les festivals littéraires, comme le festival du premier roman de Chambéry. Dans ce cadre, « les bibliothèques et médiathèques accueillent environ 45 % des lecteurs »³. Ils peuvent entre autre intervenir pour lire à haute voix des textes d'auteurs présents qui ne souhaitent pas se prêter à l'exercice. Pour Bernard Friot, auteur de textes courts en littérature jeunesse destiné à des lectures orales partagées, les comédiens sont contactés par les bibliothèques pour les lectures à haute voix, contrairement aux auteurs.

.2.4. Une lecture à voix haute par des auteurs : les regards de Clémentine Beauvais et Bernard Friot, deux auteurs de littérature jeunesse

Olivier Chaudenson, fondateur du festival littéraire Les Correspondances de Manosque, se réfère à un article de 2010 de Daniel Garcia dans *Livres Hebdo* où le journaliste remarque « que les auteurs sont de plus en plus nombreux à lire leur texte en public »⁴ et que les structures culturelles « s'y mettent »⁵ aussi. Effectivement, 30% des répondants de notre questionnaire en ligne répondent avoir déjà proposé des lectures à haute voix d'auteurs dans leur bibliothèque. Pour 5 bibliothèques représentées dans le questionnaire, les auteurs sont même choisis spécialement pour proposer une lecture à haute voix aux usagers. Nous nous appuyerons pour la suite sur les entretiens de Clémentine Beauvais, écrivaine d'albums jeunesse et de romans, fervente défenseuse de la lecture à voix haute à destination des adolescents, et de Bernard Friot, auteur de textes courts à lire à haute voix qui prône

¹ Alamichel Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.27.

² Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Éditions du Faubourg, 2020, p.16.

³ Bessière J., Payen E., et Racine B. (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.192.

⁴ Ibid, p.106.

⁵ Ibid, p.106.

la lecture oralisée pour tous les publics.

.2.4.1. Le cadre d'intervention des auteurs pour une lecture à haute voix en bibliothèque

Les auteurs interviennent dans les bibliothèques pour la promotion d'un livre, une exposition ou encore une rencontre d'auteurs. Ils peuvent ainsi être amenés à lire à voix haute un passage de leur texte. Ces lectures d'auteurs sont très prisées en Allemagne, où l'on parle d'authentiques « *tournées de lectures dans les bibliothèques* » d'après Bernard Friot. Clémentine Beauvais témoigne quant à elle des lectures à voix haute d'auteurs en Angleterre, où celles-ci sont de vrais spectacles. En France, elles ne sont pas systématiques : Bernard Friot annonce même que « *c'est rarissime qu'une bibliothèque [lui] demande une lecture à haute voix* », qu'il « *faut qu'[il] insiste* », car les bibliothécaires redouteraient que le public ne soit pas au rendez-vous. Et pourtant, pour les deux auteurs, ce temps est toujours un plaisir !

Clémentine Beauvais se prête avec joie aux jeux de voix et de mimes lors des lectures de ses albums. Quant à lui, Bernard Friot propose régulièrement aux bibliothèques « *un temps de lecture ouvert à tous* » pour « *ouvrir aux parents et ouvrir aux autres lecteurs* », sans rémunération supplémentaire. Ses temps de lecture, ainsi que ceux des auteurs en général, rencontrent très régulièrement un franc succès. Ils peuvent aussi permettre aux auteurs de lire autre chose que leurs productions littéraires. Ainsi, Bernard Friot ne fait jamais une intervention sans un sac rempli de livres qu'il souhaite partager. Il arrive enfin que ces temps soient faits avec plusieurs intervenants, auteurs et/ou comédiens. Les deux auteurs témoignent avoir déjà lu à plusieurs voix : il ne faut pour autant pas négliger la préparation que cela demande et une certaine affinité entre les différents professionnels. Dans ce cadre, la bibliothèque se doit de rémunérer l'intervenant. Nadine Eghels explique qu'il faut rémunérer l'auteur « *en droits d'auteurs, et de verser les cotisations sociales afférentes à l'organisme de protection sociale auquel il est affilié (l'Agessa, s'il est écrivain [...])* »¹. La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques permet de s'assurer du respect du droit d'auteur grâce à des guides disponibles en ligne. Pour se permettre de faire intervenir un lecteur professionnel ou un auteur, 32,7 % des répondants de notre questionnaire en ligne font une demande de subventions à l'État.

.2.4.2. Le but et les limites d'une lecture à haute voix par un auteur

Nous avons dit plus tôt que les auteurs intervenaient en bibliothèque notamment pour la promotion d'un livre. La lecture à haute voix permet effectivement de mettre en avant le livre et non seulement l'auteur. Pour Bernard Friot, il est même incompréhensible « *d'entendre parler d'un livre pendant une heure et demie et de ne pas en entendre une seule ligne* ». La lecture à voix haute contextualise

¹ Bessière J., Payen E., et Racine B. (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.237.

l'intervention. Pour le public, la lecture d'un auteur permet d'avoir plus d'indications sur son texte, sur la perception qu'il en a. On écoute le texte avec la voix de son créateur. Sur ce point, Nadine Eghels pense que cette pratique met le public en-dehors : « *nous assistons à un rapport intime, nous sommes des voyeurs littéraires* »¹ privilégiés mais qui n'ont pas de rôle dans la lecture, qui ne lisent pas avec l'auteur. Bernhard Engel et Jean-Paul Carminati vont jusqu'à affirmer que la lecture à haute voix est une pratique professionnelle, et qu'il « *est donc illusoire de penser que ce qui est écrit est la voix de l'auteur et que la lecture par l'auteur serait la plus authentique* »². Tout auteur ne serait donc pas prédisposé à bien lire à haute voix. Clémentine Beauvais nuance cette idée : il est vrai que la lecture d'un auteur n'est pas toujours maîtrisée, mais dans le cadre d'une intervention en bibliothèque, ce n'est pas ce que l'on attend non plus. Elle pardonne ainsi volontiers les défauts et fragilités de la lecture dans ce cadre.

Il faut rappeler également que tous les auteurs ne pratiquent pas la lecture à voix haute, parce qu'ils ne pensent pas savoir lire en public ou parce qu'ils n'aiment tout simplement pas le faire. Pour faciliter la recherche d'auteurs acceptant de lire oralement, des sites de référence sont disponibles. L'association *La Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse* réunit « *plus de 1 300 auteurs, illustrateurs et traducteurs de livres pour la jeunesse, en France et dans plusieurs pays francophones* »³. Plusieurs informations sont référées telles les types de rencontres possibles, les différents publics visés, un résumé présentant l'auteur et ses passions et enfin une liste de ses ouvrages. Les structures régionales du livre proposent également un annuaire d'auteurs, en présentant le genre des ouvrages et les types d'animations qu'ils proposent aux publics.

3. Structuration de la lecture à voix haute en bibliothèque

Dans cette dernière partie, nous nous concentrerons sur les aspects techniques de la lecture à voix haute en bibliothèque. Ces lectures demandent effectivement un encadrement concret des moyens alloués avec différents outils organisationnels, mais aussi une réflexion sur l'objet-livre, sur la préparation de la voix du lecteur et sur des supports numériques et technologiques de lecture oralisée. Nous retrouverons ici l'importance du lecteur et du public dans l'échange et le partage, mais aussi les récents nouveaux enjeux de la lecture à voix haute durant la crise sanitaire de la Covid-19.

¹ Ibid, p.199.

² Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.53.

³ Legendre Françoise, *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.164.

.3.1. Un encadrement de l'animation dans la bibliothèque

La lecture à voix haute en tant qu'animation en bibliothèque est organisée sur plusieurs plans : elle requiert des moyens matériels, humains et budgétaires. Pour cela, le bibliothécaire en charge de la lecture peut s'appuyer sur différents outils tels que les contrats avec les intervenants, des fiches de définition de l'action et des évaluations de l'animation.

.3.1.1. Des moyens matériels et humains définis

La lecture à voix haute en bibliothèque, et l'animation plus généralement, demande d'abord un espace dédié. Ce n'est pourtant pas si simple à appliquer : pour des raisons architecturales et/ou budgétaires, toutes les bibliothèques ne peuvent pas proposer cet espace. 53,3 % des répondants à notre questionnaire en ligne n'ont pas d'espace dédié à la lecture à voix haute. Cela amène à plusieurs problèmes : une mauvaise qualité d'écoute, une contrainte dans le choix des horaires, de possibles difficultés avec les usagers présents en-dehors de l'animation et l'impossibilité d'accès à la partie de la bibliothèque réquisitionnée. Ainsi, pour les accueils de classes et de crèches ou l'Heure du conte, l'espace jeunesse est fermé au reste des usagers pour permettre le temps d'animation. Marilyne Poussin témoigne de l'exemple de la bibliothèque de Savigny-sur-Orge. Depuis l'ouverture, « *une cloison mobile est installée permettant de s'isoler un tant soit peu du reste de la section.* »¹ Au début des années 2000, « *une tentative d'informatisation avait nécessité la construction d'une petite pièce fermée et isolée [...]. Cette pièce a pu être récupérée et sert désormais à l'Heure du conte [et] à la lecture d'albums.* »² La mise à disposition d'une pièce pour l'animation est donc nécessaire pour lire dans de bonnes conditions. Cet espace doit idéalement avoir une bonne sonorité pour permettre à tous les usagers d'entendre parfaitement la lecture, et une bonne luminosité pour que le lecteur soit le plus à l'aise visuellement avec le texte. Ce point peut être corrigé par un point de lumière, comme une lampe par exemple.

Un des points importants à respecter dans cette pièce est également l'adaptation au public de l'animation. Cela passe par le matériel. Le lecteur choisit ainsi comment se positionner par rapport au public, afin que celui-ci l'entende, le voit et voit le livre. Il peut alors lire debout, sur une estrade ou non, mais aussi assis sur une chaise, un tabouret ou encore au sol. Se posera également la question de l'installation du public, soit avec des chaises, soit grâce à des tribunes si l'espace en comporte. Le livre, quant à lui, se présente en fonction du public toujours mais aussi du nombre de spectateurs. Pour les enfants, le nombre est limité, il est alors possible pour le lecteur de présenter le livre juste devant lui, en l'ouvrant tantôt face à lui pour lire et tantôt face au public pour qu'il puisse voir les

¹ Cévin E. (dir.), Conte en bibliothèque, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005, p.159.

² Ibid, p.159.

images si le livre en comporte. Pour les plus grands et les adultes, le nombre peut être plus important, il pourrait donc être juste de poser le livre sur un support tel un pupitre ou une table. Sur le plan matériel, on peut enfin réfléchir à la disposition des livres et des outils d'animation dans l'espace. Si le lecteur souhaite mettre à disposition des livres, il peut travailler la présentation sous différentes formes telles une caisse à livres pour les enfants. La présentation des outils d'animation, principalement des tapis de lecture (73,4 % des réponses au questionnaire), des instruments (65,3 %), des marionnettes (34,7 %) et des figurines/peluches/jouets (16,3 %), doit être pensée par rapport au moment de leur arrivée dans le temps de lecture. S'ils font partie d'un atelier, ils doivent représenter un espace différent de celui de lecture. Enfin, un objet peut être présenté dans l'espace pour marquer le début et la fin de la lecture comme un bâton de pluie ou une bougie, permettant d'impliquer physiquement le public dans ce moment de partage.

Toute cette préparation demande beaucoup de temps et de réflexion. Elle demande aussi des moyens humains. Généralement, pour les temps d'animation tels que l'Heure du conte, les bébés-lecteurs ou encore les accueils de classes et de crèches, un seul bibliothécaire anime la lecture. Il peut cependant arriver que les professionnels de la bibliothèque préparent des lectures à plusieurs voix. Cela amène le bibliothécaire à limiter le nombre de personnes et le temps de l'animation, afin de lui faciliter la préparation et l'accueil du public. L'implication des bibliothécaires dans les lectures à voix haute a déjà été développée plus haut, ainsi que celle de lecteurs professionnels et d'auteurs qui représentent d'ailleurs une partie du budget alloué à la lecture à voix haute.

.3.1.2. Les droits et coûts de l'animation

Nous avons rapidement présenté la rémunération d'un auteur dans la partie précédente. Mina Bouland rappelle que la bibliothèque doit aussi compter dans son budget le « *défraiement (repas et transport, voire hébergement si l'artiste vient de loin)* »¹ en plus du droit d'auteur et de la TVA. Tout ceci doit être encadré par une convention ou un contrat entre la bibliothèque et l'intervenant. Le comédien, quant à lui, doit avoir le statut de salarié intermittent. Il est préconisé de passer par le GUSO qui « *calculera les cotisations sociales dues, et établira le bulletin de salaire et le contrat de travail* »². Pour l'intervention de professionnels dans le cadre d'un événement, il est possible de faire une demande de subvention à l'État et/ou à la bibliothèque départementale de prêt. Pour un événement ou une manifestation, des questions peuvent advenir sur la diffusion de musique en direct et sur le tournage d'un film ou l'enregistrement par un tiers. Pour la musique, il faut remplir un dossier à envoyer « *à la SACD [...] deux mois avant la représentation* »³. Pour un film ou enregistrement

¹ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.128.

² Bessière J., Payen E., et Racine B. (dir.), Exposer la littérature, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.237.

³ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.128.

effectué par un tiers, il est impératif de vérifier les autorisations et notamment les droits d'auteurs. Dans le cadre d'une lecture à voix haute par des bibliothécaires durant des animations à destination des enfants, la demande d'autorisation auprès de l'éditeur n'est pas nécessaire. La lecture durant l'Heure du conte et les accueils de classes et de crèches par exemple se font sans autorisation. Lors d'événements littéraires et de manifestations, pour les auteurs du livre *Exposer la littérature*, il est obligatoire d'obtenir une autorisation par l'éditeur si l'auteur n'est pas présent et qu'une vente des ouvrages n'est pas organisée. Cela ne s'applique pas à la lecture d'œuvres tombées dans le domaine public.

Un autre coût pour une animation est la communication. Elle est indispensable pour faire connaître le temps de lecture aux usagers et ainsi attirer le plus de spectateurs. Pour cela, différents supports sont possibles, allant du dépliant à l'affiche en passant par un billet ou un carton d'invitation. D'après Marion Loire, conservateur des bibliothèques de l'État à l'Université Paris VIII, il faut avant tout se demander durant le développement de cette communication « *à qui s'adresse la manifestation ? quelle est son ampleur ? quels sont les moyens de la bibliothèque, les supports les plus adaptés aux publics ciblés ? Quels seront les lieux et les modes de diffusion permettant de toucher le plus de monde ?* »¹. Le plus important ici est de bien cerner le public et les circonstances de la lecture pour déterminer quel support représentera le mieux le temps d'animation. Cela passe par une définition plus ou moins fréquente de l'action et des évaluations.

.3.1.3. La fiche-action et l'évaluation du temps d'animation

La fiche-action sert à encadrer au préalable l'animation, à définir les différents points d'une action culturelle. La mise en place de cette fiche peut aussi permettre aux professionnels de se renseigner sur les pratiques de lectures à haute voix dans la région. Lydia Cavé, responsable de la médiathèque de Montataire et membre de la commission Jeunesse de l'ABF, conseille de la structurer ainsi : tout d'abord la « *description de l'action* »², c'est-à-dire le type d'animation prévue, puis l'« *objectif pédagogique* »³, qui est le but de la mise en valeur d'une thématique, d'un artiste ou encore d'une collection, ensuite le « *nombre de personnes maximum autorisé [et le] tarif pour les usagers* »⁴. Cette fiche permet au professionnel de suivre une ligne directrice et sert de point de départ possible pour effectuer une évaluation de l'animation.

L'évaluation n'est pas mise en place par une majorité des bibliothécaires pour cette animation : dans notre questionnaire en ligne, 55 % des répondants ne font pas d'évaluation de leurs lectures à voix

¹ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.283.

² Bouland Mina, *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.192.

³ Ibid, p.192.

⁴ Ibid, p.192.

haute. Nous pouvons en effet nous dire que les enjeux ne sont pas quantifiables, qu'ils ne peuvent être sujets à une évaluation puisqu'ils ne peuvent être perçus que sur une longue durée chez les publics. Les bibliothécaires peuvent redouter que leur hiérarchie ne voie que l'aspect financier, facilement représentable par des chiffres. De plus, une évaluation représente du travail. Dominique Alamichel préconise d'évaluer « *chaque type spécifique d'animation [...] et [...] chaque séance précise* »¹. Dans la réalité, une évaluation demande du temps et des moyens humains qu'une partie des bibliothèques ne peut pas assurer. Pour autant, une évaluation donne la possibilité d'avoir un regard objectif sur son travail et des perspectives d'amélioration, celle-ci étant réellement exploitable sur une longue durée et de manière plus ou moins répétitive.

Bernard Huchet conseille de commencer cette évaluation par une critique du point de vue du bibliothécaire, en se demandant si l'animation a respecté la fiche-action mais aussi la politique d'action culturelle de la bibliothèque. Il peut ensuite être intéressant de se pencher sur le « *rapport du budget global par le public* »² : cela permet de se rendre compte des dépenses et peut-être de les baisser au fur et à mesure des évaluations. Nous retrouvons fréquemment des critères quantitatifs tels la fréquentation et le temps, et qualitatifs tels les échanges, les questionnaires et les grilles d'évaluation. Tout d'abord, Dominique Alamichel rappelle que le critère de fréquentation doit être appliqué en fonction du « *lieu d'implantation géographique [...], de l'âge du public visé et du type d'animation* »³. Bernard Huchet, lui, déconseille les questionnaires et grilles d'évaluation auprès des publics puisqu'ils sont influencés par leurs propres attentes de l'animation comblées ou non à la fin de la lecture mais pense que connaître le canal d'information peut être intéressant. Ce point permet notamment de travailler sur le budget alloué à la communication. Il conclut sur le développement d'une « *évaluation de type « ethnographique », [...] fondée sur l'observation du comportement des publics* »⁴, de leur implication et attention, grâce à l'intuition du bibliothécaire et à celle de l'intervenant.

.3.2. Le choix des textes et des passages : un choix personnel

La lecture à haute voix est une des animations utilisées par les bibliothécaires pour mettre en avant leurs fonds documentaires. Le moment du choix du document à lire n'est pas forcément évident. Pour

¹ Alamichel Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.63.

² Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.308.

³ Alamichel Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.63.

⁴ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.312.

Bernard Huchet, le choix d'un document transmet un message : « *ces lectures supposent dans les œuvres lues des sélections qui n'ont rien d'innocent : lire en public, c'est donner d'une œuvre une certaine image, une vision forcément partielle et subjective* »¹. Nous allons donc nous pencher sur les points incontournables de cette sélection et l'implication du lecteur.

.3.2.1. Des critères et des types de documents incontournables

Le texte choisi doit tout d'abord être exploitable à voix haute, puisque « *la musicalité de la langue porte la lecture et donne sens à l'histoire* »² d'après l'Agence de lutte contre l'illettrisme. Un texte qui comporte des marques d'oralité sera plus simple à lire. Il doit ensuite correspondre au public visé par l'animation, ce qui demande de le connaître afin de cibler ses attentes et besoins. Ainsi, pour la lecture de contes détournés, il est primordial de savoir si le public a les connaissances nécessaires pour comprendre l'ironie du texte. Pour un public en difficulté, qui peut redouter l'écoute d'une lecture, les livres sans texte peuvent être une bonne entrée en matière. À l'inverse, un public très bon lecteur attendra des textes plus pointus. Pour Dominique Alamichel, « *l'origine ethnique des enfants [...] est un critère qui peut intervenir quand il s'agit de choisir des thèmes d'animation* »³. Cette question peut être élargie au public en général dans le but de faire découvrir un pays, une région ou une ville. Bernard Friot pense, quant à lui, « *qu'il est très important d'ouvrir les choix des enfants et les connaissances des enfants, de ne pas les limiter à des textes : « t'as 9 ans, tu dois lire des textes pour les 9 ans »* ». Il prône ici le choix de textes libéré de la tranche d'âge du public ciblé.

Se pose également la question de la qualité du livre, tant dans son aspect physique que dans son écriture et parfois dans ses images. Ces dernières, notamment, doivent pouvoir être vues avec un peu de distance. Le texte peut être choisi pour son caractère d'actualité, mais aussi pour sa correspondance avec la thématique de l'animation. Dans ce dernier cadre, le choix des différents documents doivent être diversifié pour garder l'attention du public. Quand cette sélection autour d'une thématique est en lien avec un accueil de classe, le choix peut aussi être fait avec l'instituteur ou le professeur, qui souhaite parfois raccrocher ces temps de lecture à voix haute aux thèmes abordés en classe.

Certains documents sont des incontournables de la lecture à voix haute. Dans le questionnaire en ligne, nous constatons que les plus utilisés sont les albums à 96,6 %, puis les kamishibai à 88,1 %, les pop-ups à 69,5 % et les romans à 54,2 %. Viennent ensuite les livres musicaux à 40,7 % et les documentaires à 35,6 %. Enfin, de façon mineure, nous retrouvons la poésie avec un peu plus de 3 % ainsi que le théâtre et les revues. Dans ce même questionnaire, 16 personnes témoignent des limites

¹ Huchet Bernard et Payen Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008, p.68.

² Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, *L'album : une littérature pour tous les publics*, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.29.

³ Alamichel Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.35.

qu'ils s'imposent dans leurs choix de textes. Nous croisons d'abord plusieurs critères énoncés ci-dessus. 4 professionnels se donnent une limite dans les types de documents : une bibliothécaire dit ne lire ni bandes-dessinées ni documentaires, une animatrice dit éviter les documentaires également, tandis que deux autres bibliothécaires se limitent aux textes courts. La longueur du texte rentre en jeu, l'animation ayant un temps imparti.

Quand le lecteur se retrouve avec un texte trop long pour son animation, il doit également choisir un passage. Celui-ci doit être représentatif de l'histoire, demandant parfois des modifications et arrangements pour éviter les références à d'autres passages qui ne seront pas compréhensibles par le public.

.3.2.2. Le besoin, avant tout, de partager

Pour revenir au questionnaire, le critère qui revient le plus souvent dans le choix du document et dans ce qui fait la qualité d'une lecture à voix haute est l'aisance et le goût du lecteur pour le texte. Un des buts de la lecture à haute voix étant le partage, le lecteur doit apprécier le texte pour le transmettre de la meilleure des manières. Pour Alberto Manguel, puisque « *la lecture à voix haute n'est pas une activité privée, le choix des textes à lire doit être acceptable socialement à la fois par le lecteur et par l'auditeur* »¹. Le choix doit s'orienter vers le public ciblé, mais le plaisir qu'en tire le lecteur doit tout autant être pris en compte. Dominique Alamichel va jusqu'à affirmer que les textes sont choisis « *pour beaucoup en fonction des goûts de la bibliothécaire qui va élaborer la séance, de ses centres d'intérêt et de ses connaissances personnelles* »², impliquant ainsi la personnalité même du lecteur. Dans la lecture à voix haute, le lecteur donne ainsi de soi pour créer la magie de l'histoire partagée. Il ne doit tout de même pas perdre de vue que ses goûts doivent pouvoir être partagé avec le public, ce dernier devant être bien connu et reconnu. La lecture à voix haute ne doit pas devenir un espace de domination pour le lecteur, mais doit bel et bien rester un espace de partage.

Pour cela, les tout-petits peuvent poser question aux lecteurs : comment savoir ce qu'ils aiment ou non ? D'après Valérie Granier, coordinatrice petite enfance dans une médiathèque, il faut laisser les tout-petits « *choisir [leurs] livres : pourquoi le tout-petit ne pourrait-il pas revendiquer ses préférences de lectures [...] ?* »³. Avec un public jeunesse, le choix peut être partagé voire être donné au public dans une pré-sélection effectuée par le lecteur et proposée aux mains des enfants.

¹ Rateau Dominique, Des livres d'images, pour tous les âges, Toulouse, ERES, 2001, p.13.

² Alamichel Dominique, La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2011, p.53.

³ Bouland Mina, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016, p.41.

.3.3. Un travail sur un des outils fondamentaux de l'animation : la voix

L'objectif de la lecture à voix haute en bibliothèque est, pour rappel, de mettre en valeur les fonds documentaires pour les usagers. Pour cela, après avoir choisi le texte, il est très important de travailler un des outils principaux du lecteur : la voix. Par elle, la langue de l'auteur, le sens et les émotions du texte doivent transparaître efficacement afin de faciliter la réception par le public. Pour cela, le lecteur doit comprendre le texte et travailler sur le passage du sens de l'écrit à l'oral. Comme l'affirme Nadine Eghels, fondatrice de l'association TEXTE & VOIX, « *ce travail ne s'improvise pas* »¹.

.3.3.1. Analyse du texte et de la langue, ainsi que des images

Un texte ne dévoile pas toujours toutes ses facettes dès la première lecture, d'où un travail sur la compréhension du message. Le lecteur doit pouvoir retranscrire toutes les variantes du texte. Il est important en lecture à voix haute de rester fidèle à l'auteur. Nous retrouvons cette nécessité dans le témoignage d'une étudiante de Rennes sur les lectures de Georges Perros publié par Jean-Marie Gibal : « *Pas de plus lumineuse explication de texte que le son de sa voix quand il anticipait l'intention de l'auteur, révélait un sous-entendu, dévoilait une allusion...* »². Le travail du lecteur est de s'appropriier le texte pour en donner toutes les nuances et tous les jeux de langage à travers sa voix. De même, en choisissant un texte parmi tant d'autres, le lecteur prend la responsabilité de défendre ce texte devant un public. Dans l'ouvrage *Le Son de lecture*, Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel soulignent sur le genre de la poésie qu'il « *faut [...] rendre justice à la virtuosité de la composition, en ne laissant de côté aucun des effets voulus par le poète* »³. Ces propos peuvent être élargis à tous les genres se prêtant à l'exercice de lecture à voix haute.

Après avoir pris conscience du rôle du lecteur dans l'acte de lire à haute voix devant un public qui ne détient pas le texte sous les yeux, il est temps d'analyser le texte, à commencer par la langue de l'auteur. D'après Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel, « *certain grands auteurs français ont souvent inventé une sonorité bien particulière, née d'une invention langagière ou d'une prosodie* »⁴. Le lecteur doit surtout prendre en compte les « *séquences d'accentuation obligatoires* »⁵ de la langue française. En comparant avec d'autres langues, on observe rapidement des différences de variations de tons : chaque langue possède ses intonations. Il ne faut occulter le fait que les auteurs eux-mêmes appliquent ces accentuations quand ils écrivent dans leur langue.

¹ Bessière J., Payen E., et Racine B. (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015, p.202.

² Pennac Daniel, *Comme un roman*, Paris, Gallimard, coll. « Collection folio », 2007, p.100.

³ Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.132-133.

⁴ Ibid, p.116.

⁵ Ibid, p.95.

L'analyse du contexte est aussi importante puisque la durée d'une lecture à voix haute ne permet pas souvent de lire un texte dans son intégralité, en-dehors des albums ou des contes. Il faut donc pouvoir l'intégrer dans la préparation d'une lecture d'un passage. Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel rappellent que le lecteur n'a pas besoin de s'imprégner de l'histoire pour la partager, il faut surtout « *qu'il articule des phrases de façon audible et pérenne* »¹. On développe donc surtout notre compréhension des émotions développées par l'auteur et du rythme du texte. Pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, on parle de « *rythme de l'histoire, [...] rythme des pages que l'on tourne* »². Cette citation se réfère principalement à l'album, puisqu'il s'organise avec des textes plus ou moins longs sur chaque page. Pour autant, l'idée de rythme est à prendre en compte, en particulier pour faire apparaître les sentiments décrits dans le texte.

Les textes d'albums demandent une analyse différente puisqu'ils sont liés à des images toutes autant porteuses de sens, formant à eux deux un tout. Elles peuvent venir l'appuyer mais aussi le contredire, le tourner en dérision ou encore le nuancer. Dominique Rateau va jusqu'à dire que « *dans un bon livre d'images, tout raconte et on ne peut pas se contenter de lire le texte* »³. Le texte serait donc indissociable de l'image dans une lecture à voix haute d'album. L'image demande donc aussi un travail de lecture.

.3.3.2. Retranscription du sens et de la musicalité par des jeux de voix

En passant de l'écrit à l'oral, il ne faut pas perdre de vue la mélodie du texte, « *la musicalité de la langue [qui] porte la lecture et donne sens à l'histoire* »⁴ d'après l'ANLCL. Cette musicalité passe par des variations de voix, par le respect des intonations de la langue et du rythme du texte. Elle permet d'éviter une lecture trop plate et trop accrochée aux mots. En témoigne l'association Quand les livres relient : « *si le lecteur fait défiler les mots à égale vitesse, à égale hauteur sans engagement, sans vie, celui qui écoute devra effectuer un casse-tête pour sentir, comprendre* »⁵. Ainsi, la musicalité vient à tout lecteur qui souhaite partager ce qu'il aime dans une lecture oralisée.

Les possibilités de modulation de la voix sont multiples pour faire vivre le texte et garder l'attention du public. Pour Daniel Fatous, conteur et écrivain, « *il est possible de donner des voix aux personnages* »⁶. Cela marche très bien avec un public d'enfants qui sont très réceptifs, d'autant plus

¹ Ibid, p.93.

² Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, L'album : une littérature pour tous les publics, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.40.

³ Rateau Dominique, Des livres d'images, pour tous les âges, Toulouse, ERES, 2001, p.38.

⁴ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, L'album : une littérature pour tous les publics, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.29.

⁵ Agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse, Quand les livres relient, Toulouse, ERES, 2012, p.254.

⁶ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, L'album : une littérature pour tous les publics, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.42.

qu'une grande partie des albums jeunesse contiennent des personnages caractérisés et des onomatopées. Ces différentes voix permettent également de faciliter la compréhension du public quand le texte comporte plusieurs personnages : c'est la meilleure façon de les caractériser. Les deux auteurs de *Le son de lecture* conseillent de se représenter les personnages comme « *autant de sentiments différents* »¹ pour faciliter la lecture et sa compréhension. Le lecteur peut aussi jouer avec la rythmique, la tonalité ou encore le degré d'intensité. Les jeux de voix peuvent également être reliés aux expressions du visage. Il ne doit pas pour autant oublier de laisser des pauses, pour donner place au silence et à la respiration. Ce sont les deux clés pour un bon rythme de lecture. Ces silences sont des moments importants, pour que le lecteur puisse reprendre son souffle et que le public puisse suivre et intégrer la lecture.

La lecture à voix haute ne doit cependant pas devenir du théâtre. C'est ici la limite principale que doit s'imposer le lecteur quand il prépare sa retranscription du texte à l'oral. Daniel Fatous rappelle ainsi que les voix « *doivent être des voix de citation, non des voix d'identification. [...] Le narrateur doit être toujours présent* »². Le lecteur ne doit donc pas perdre de vue la simplicité que doit représenter la lecture à voix haute. Elle est une simple retranscription, et ne doit pas partir dans une représentation théâtrale : il faut rappeler au public que c'est le lecteur qui est devant eux, et non les personnages du texte. Le plus important dans la lecture à voix haute pour le lecteur est de ne pas avoir peur de se montrer à travers la lecture, car celle-ci est avant tout personnelle, subjective. D'après Luce Dupraz, pour Daniel Fatous, la voix doit venir « *de l'intérieur de soi, sans effet, sans artifice* »³. Le lecteur doit donc avant tout être volontaire et accepter de partager publiquement ce qu'il ressent dans un texte.

.3.3.3. Préparation technique de la voix

Pour finir la préparation de la voix pour une lecture à voix haute, il est nécessaire de répéter plusieurs fois le texte d'abord à voix basse puis à voix haute, de préférence devant plusieurs personnes, comme les collègues de la bibliothèque, qui pourront avoir un recul sur le travail du lecteur. Au bout de plusieurs animations, le lecteur est plus à l'aise avec la lecture oralisée et peut plus facilement travailler sa voix. La pratique de la lecture à haute voix est une question d'habitude et d'acquisition de réflexes.

Pour améliorer cette préparation, il existe des exercices incontournables d'articulation : pour Jean-Paul Carminati et Bernhard Engel, « *on peut s'entraîner à l'articulation avec toutes sortes de textes,*

¹ Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.108.

² Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, *L'album : une littérature pour tous les publics*, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010, p.42.

³ Ben Soussan Patrick et Agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse, *Lire à haute voix des livres aux tout-petits*, Toulouse, ERES, 2009, p.11.

littéraires ou non. [...] On pensera aussi à ces exercices d'articulation « classiques » que sont le crayon dans la bouche, lire un texte face à une bougie allumée [...] etc. »¹ Enfin, ils préconisent « de lire debout [...] : on respire mieux debout qu'assis. »² Il est en effet important de penser à la position du corps entier puisque la qualité du son de la voix est liée au ventre. Faciliter le passage de l'air facilite la respiration et la prise de parole. Ainsi, le lecteur n'a plus d'obstacles et peut partager avec joie le texte qu'il a choisi au public.

.3.4. D'autres formes de lecture à voix haute possibles

Pour conclure sur la lecture à voix haute en bibliothèque, nous ne pouvons, d'après Sonia Dheur, « éviter de faire un rapprochement entre la lecture à voix haute [...] et la lecture « auriculaire » qui fait référence à l'écoute d'un livre audio »³. Nous finirons donc ce développement de la structuration de la pratique de lecture à voix haute sur une pratique à distance, sans caractère d'animation, avec le livre audio physique mais aussi numérique. Nous ferons un lien avec la lecture à voix haute sur Internet durant les confinements de la crise sanitaire de la Covid-19, elle aussi à distance.

.3.4.1. Le livre audio en bibliothèque

Ces dernières années, plusieurs éditeurs se sont développés autour de l'objet du livre audio. Des éditeurs jeunesse proposent des lectures enregistrées de conteurs et de comédiens : elles peuvent être rattachées à un album sous la forme d'un CD pour faire le lien entre la voix et le texte. Nous nous concentrerons toutefois sur les livres audio dépourvus de support écrit. Nous connaissons principalement Audiolib, la collection Écoutez lire de Gallimard ou encore Lizzie chez Editis. Les genres sont variés et de qualité avec des textes lus par des comédiens ou des acteurs. Depuis le début de la crise sanitaire, l'écoute des livres audio n'a jamais été aussi importante en France. Clément Solym, journaliste à Actualitté, affirme que, « selon la plateforme OverDrive, les livres audio ont connu en 2020 une croissance de 33 % par rapport à l'année précédente »⁴.

Le livre audio connaît donc de plus en plus de succès chez les Français même s'il peut encore paraître assez marginal. Les bibliothèques en France ont déjà commencé à se munir d'un fonds de livres audio même si le budget qu'il demande reste conséquent. Le livre audio représente alors une alternative pour différents publics à la lecture à voix haute sur un temps d'animation grâce à des parutions qualitatives, fréquentes et diverses. La lecture oralisée est enregistrée et proposée aux usagers qui peuvent écouter le lecteur n'importe où, que cela soit chez soi, dans la voiture ou encore sur téléphone

¹ Carminati Jean-Paul et Engel Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020, p.86.

² Ibid, p.66.

³ Dheur Sonia, « La lecture à voix haute : entre écriture et oralité, une autorité en jeu », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 11, 2017, p. 172.

⁴ Solym Clément, « Livres audio : une belle croissance en 2020 », *Actualitté*, 1 février 2021.

quand il est proposé sous format numérique.

Depuis 2020, Book d'Oreille, diffuseur de livres audio français, propose ainsi aux bibliothécaires et aux enseignants le service Bibliostream, service de prêt numérique de livres audio gratuit. Il est présenté ainsi sur le site : « *Vous disposez d'outils d'enrichissement et de valorisation pour faciliter votre travail de prescription et de catégorisation. [...] Les livres audio sélectionnés sont consultables en écoute in situ sur postes fixes sans aucune limitation. Vos usagers choisissent ensuite d'emprunter les titres que vous avez sélectionné. Chez eux, ils accèdent à la lecture sur ordinateur, tablette ou mobile* »¹. Le service Bibliostream permet aux bibliothèques de proposer une sélection variée à leurs usagers et leur évite de se confronter à des difficultés de droits. C'est un bon moyen pour une bibliothèque d'avoir un catalogue numérique de lectures à voix haute enregistrées. Le Prêt Numérique en Bibliothèque, plateforme de diffusion de documents numériques à destination des acteurs du livre, a quant à lui intégré un catalogue de livres audio en 2019, pour le moment disponible seulement avec une connexion Internet.

.3.4.2. Une offre de lecture à voix haute sur Internet

Durant les confinements liés à la crise sanitaire de la Covid-19, les bibliothécaires ont dû innover pour permettre aux usagers de continuer à profiter de services culturels. Dans ce sens, une des tendances a été de diffuser sur les réseaux sociaux et sur des pages Web des lectures à voix haute filmées, que ce soit pour les bibliothécaires, les auteurs ou les éditeurs. Pour des raisons de droits de diffusion, une partie de ces lectures ne restent disponibles que le temps du confinement, sur l'accord des éditeurs.

Nous avons voulu connaître cette tendance à travers notre questionnaire en ligne. Il en ressort que 23 répondants sur 60 ont affirmé avoir proposé des lectures à voix haute sur Internet. Ces vidéos ont été majoritairement publiées sur Facebook (65,2 %), YouTube (52,2 %) et la page Web de la bibliothèque (47,8 %). Un seul répondant affirme que la lecture à voix haute partagée sur Internet n'a pas rencontré son public en étant passé par Facebook et YouTube. Les textes lus dans ce cadre sont généralement pour un jeune public avec des supports tels que les albums (87 %), les kamishibai (21,7 %) et les pop-ups (17,4 %). Les romans suivent ensuite avec un même pourcentage que les livres pop-ups. Avec cette nouvelle forme de lecture à voix haute qui en est encore à son expérimentation, nous apercevons la tendance de cette animation pour un public jeunesse en priorité. Il faut pour autant rappeler ici qu'un des buts de ces lectures à voix haute filmées est de divertir et d'aider les familles confinées en donnant des outils d'activité aux enfants.

¹ Book d'Oreille, Bibliostream, [<https://bookdoreille.com/fr/bibliostream>], 2020.

Conclusion de la première partie

Le but de la partie théorique de ce mémoire de recherche était de démontrer l'importance de la pratique de la lecture à voix haute dans les bibliothèques à travers son histoire, les différents acteurs impliqués, ses bénéfiques et son organisation fréquente au sein de la bibliothèque et lors d'actions hors-murs. Suite à ce développement, nous pouvons tout d'abord rappeler que la lecture à haute voix a un lien incontesté avec l'animation culturelle en bibliothèque dans un souci de valorisation du fonds documentaire. Par cela, elle est toujours à destination des usagers et de leurs envies et besoins. Elle a débuté dans les bibliothèques pour enfants avec pour but de susciter chez eux le plaisir de la lecture et un entrain vers la lecture seuls. Aujourd'hui, elle est avant tout un moment de partage d'émotions et de ressentis entre le(s) lecteur(s) et le(s) public(s).

Ainsi, la lecture à voix haute concerne tous les publics et les professionnels impliqués dans la lecture, allant des bibliothécaires et bénévoles aux comédiens et auteurs, en passant aussi, plus largement, par les psychanalystes et les associations de bénévoles pour la lecture pour tous. La lecture à haute voix demande, comme nous l'avons observé, un travail important d'encadrement et de préparation mené par des professionnels toujours conscients de l'impact et des bénéfiques de cette pratique auprès du public, réjouis par cette opportunité de partager des textes qu'ils apprécient et qui les ont touchés.

Pour autant, il est essentiel de rappeler ici que le public jeunesse reste le public majoritairement bénéficiaire des lectures à haute voix dans les bibliothèques. Ce fait est lié à la notion entre la lecture silencieuse/visuelle et la lecture à voix haute : nous lisons oralement les textes aux enfants quand ils ne sont pas encore en mesure de lire par eux-mêmes. Dès que l'enfant apprend à lire seul, la lecture oralisée perd de son sens aux yeux des parents et, comme décrit par Daniel Pennac dans *Comme un roman*, ils arrêtent de lire le soir et laissent leur enfant seul face au livre. En étudiant cette pratique dans les bibliothèques, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le parallèle avec ces lectures du soir. Les personnes âgées présentent un autre public considérable, toujours en lien avec une difficulté envers la lecture visuelle. De nombreuses lectures à haute voix à destination des adultes existent mais sont en partie déléguées aux comédiens et aux auteurs : les bibliothécaires adultes proposent moins de lectures oralisées que les bibliothécaires jeunesse. Il pourrait donc être intéressant de développer chez les bibliothécaires des lectures à haute voix pour tous les publics à égale proportion.

En étudiant l'offre actuelle de lecture oralisée en bibliothèque, nous remarquons également que d'autres formes existent et élargissent d'autant plus les conditions possibles d'écoute pour les usagers. Le fonds de livres audio et les offres numériques telles les vidéos de lectures oralisées menées par les professionnels durant les confinements démontrent encore une fois cette importance donnée à cette pratique. Nous développerons plus en détail les enjeux donnés à la lecture à haute voix en bibliothèque avec l'étude de cas menée sur le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers, à travers les pratiques

quotidiennes mais aussi les pratiques adaptées à la fermeture des bibliothèques due à la crise sanitaire de la Covid-19.

Bibliographie et sources

1. Ouvrages

- AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME, *L'album : une littérature pour tous les publics*, Lyon, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2010
- AGENCE NATIONALE DES PRATIQUES CULTURELLES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE, *Quand les livres relient*, Toulouse, Érès, 2012
- ALAMICHEL Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2011
- BEN SOUSSAN Patrick, *Les tout-petits et les livres*, Toulouse, Érès, 2009
- BEN SOUSSAN Patrick, AGENCE NATIONALE DES PRATIQUES CULTURELLES AUTOUR DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE, *Lire à haute voix des livres aux tout-petits*, Toulouse, Érès, 2009
- BEN SOUSSAN Patrick, RATEAU Dominique, *Qu'apporte la littérature de jeunesse aux enfants? : et à ceux qui ne le sont plus*, Toulouse, Érès, 2014
- BERTRAND Anne-Marie, *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2002
- BESSIERE Jérôme, PAYEN Emmanuèle., et RACINE Bertrand (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015
- BONNAFE Marie, « Les bébés et les livres : questions au présent », *Petite enfance : art et culture pour inclure*, Toulouse, Érès, coll. « Enfance & Parentalité », 2019, p. 41-54
- BOULAND Mina, *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016
- BOYER Frédéric, « Vers davantage d'égalité : lire au pied des immeubles », *Petite enfance : art et culture pour inclure*, Toulouse, Érès, coll. « Enfance & Parentalité », 2019, p. 103-121
- BURGOS Martine, *Des jeunes et des bibliothèques. Trois études sur la fréquentation juvénile*, Paris, Editions de la Bibliothèque publique d'information, 2003
- CANONNE André, *Lecture, bibliothèque et société*, Liège, Cefal, 1994
- CARMINATI Jean-Paul et ENGEL Bernhard, *Le Son de lecture*, Paris, Editions du Faubourg, 2020
- CEVIN E. (dir.), *Conte en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005
- CHARTIER Anne-Marie, « Lecture visuelle et lecture à haute voix », *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Electre, 1993
- CHARTIER Anne-Marie et HEBRARD Jean, *Discours sur la lecture*, Paris, Fayard, 1989
- CICÉRON, *Tusculanes*,

HUCHET Bernard, PAYEN Emmanuèle, *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2008

JEAN Georges, *La lecture à haute voix. Histoire, fonctions et pratiques de la lecture « oralisée »*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1999

LEGENDRE Françoise (dir.), *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2015

MANGUEL Alberto, *Une histoire de la lecture*, Paris, Actes Sud, 1998, p.66

MEDIATHEQUE DE ROUBAIX, *La lecture à voix haute : ancienne pratique ou nouvelle mode ?*, Médiathèque de Roubaix, 2006

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2015

PENNAC Daniel, *Comme un roman*, Paris, Gallimard, coll. « Collection folio », 2007

PETIT Michèle, *De la bibliothèque au droit de cité*, Paris, Editions de la Bibliothèque publique d'information, 1997

RATEAU Dominique, *Des livres d'images, pour tous les âges*, Toulouse, Érès, 2001

TOUCHARD Céline, « S'indigner, réfléchir et s'engager avec les albums jeunesse », *Petite enfance : art et culture pour inclure*, Toulouse, Érès, coll. « Enfance & Parentalité », 2019, p. 79-101

WEIS Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, coll. « Bibliothèques », 2005

2. Articles de périodiques

BEAUME Edmond, « La lecture à haute voix », *AFL*, n°18, 1987

DHEUR Sonia, « La lecture à voix haute : entre écriture et oralité, une autorité en jeu », *Bulletin des Bibliothèques de France*, , n° 11, 2017, p. 168-185

GALICE Célia et LEROYER Emmanuelle, « Enjeux et effets des pratiques de médiation auprès des jeunes publics », *Bulletin des bibliothèques de France*, Vous avez poésie pour la jeunesse ?, n° 258, 2011, coll. « La revue des livres pour enfants », p. 128-133

HANNECART Jean-François, « La lecture à voix haute : ancienne pratique ou nouvelle mode ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2007, p. 120-121

PARRA Evelio Cabrejo, « La lecture avant les textes écrits », *Spirale*, N° 80, n° 4, 2016, p. 214-220

PAYETTE Sylvie, « La lecture à voix haute », *Les amis de la Bibliothèque de Montréal*, v. 19, 2012

POISSENOT Claude, « Publics des animations et images des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°5, 2011, p.87-92

TOUATI Henri et FEINSTEIN Katy, « De la nécessité de raconter aux tout-petits », *Spirale*, n° 35, 2005, p. 69-71

RATEAU Dominique, « Entrer dans les écrits par la voix d'un autre », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 61, 2005, p. 69

3. Sitographie

BOOK D'OREILLE, *Bibliostream [en ligne]*, Book d'Oreille, 2020. Disponible sur : <https://bookdoreille.com/fr/bibliostream> (consulté le 16 avril 2021)

DÉPÊCHE, « Ebooks et livres audio : un fort essor de la lecture numérique », *Actualité [en ligne]*, 25 février 2021. Disponible sur : <https://actualite.com/article/99087/usages-numeriques/ebooks-et-livres-audio-un-fort-essor-de-la-lecture-numerique> (consulté le 16 avril 2021)

« Entre la lecture et l'écoute : livre audio, mode d'emploi (dossier) », *Actualité [en ligne]*. Disponible sur : <https://actualite.com/dossier/148/livre-audio> (consulté le 15 avril 2021)

EZRATTY Viviane et DIAMENT Nic, « Recommandations concernant les services offerts dans les bibliothèques pour enfants », *International Federation of Library Associations and Institutions [en ligne]*, 2003. Disponible sur : <https://www.ifla.org/files/assets/libraries-for-children-and-ya/publications/guidelines-for-childrens-libraries-services-fr.pdf> (consulté le 06 novembre 2020)

EZRATTY Viviane et JOUIN Soizik, « Recommandations concernant les services offerts en bibliothèque aux bébés et enfants en bas âge », *International Federation of Library Associations and Institution*, 2007. Disponible sur : <https://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/professional-report/103.pdf> (consulté le 06 novembre 2020)

GARY Nicolas, « Audiolivres : "Il y a une intimité réelle à murmurer un livre à l'oreille de l'auditeur" », *Actualité [en ligne]*, 07 octobre 2019. Disponible sur : <https://actualite.com/article/11064/interviews/audiolivres-il-y-a-une-intimite-reelle-a-murmurer-un-livre-a-l-oreille-de-l-auditeur> (consulté le 23 mars 2021)

Girard Hélène, « Les bibliothèques, lieux ressources pour les livres audio », *La Gazette des communes [en ligne]*, 1^{er} septembre 2017. Disponible sur : <https://www.lagazettedescommunes.com/519470/les-bibliotheques-lieux-ressources-pour-les-livres-audio/> (consulté le 16 avril 2021)

OURY Antoine, « Est-il possible de diffuser une lecture d'un texte sous droits sur les réseaux ? », *Actualité [en ligne]*, 02 avril 2020. Disponible sur : <https://actualite.com/article/8244/bibliotheque/est-il-possible-de-diffuser-une-lecture-d-un-texte-sous-droits-sur-les-reseaux> (consulté le 23 mars 2021)

SOLYM Clément, « Livres audio : une belle croissance en 2020 », *Actualité [en ligne]*, 1^{er} février

2021. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/98653/audiolivres/livres-audio-une-belle-croissance-en-2020> (consulté le 3 mars 2021)

SOUQUE Justine, « Bibliothèques, médiathèques : la modernisation grâce à l’audiolivres », *Actualité [en ligne]*, 17 septembre 2018. Disponible sur : <https://actualitte.com/article/17173/bibliotheque/bibliotheques-mediatheques-la-modernisation-grace-a-l-audiolivres> (consulté le 16 avril 2021)

4. Sources

Entretien avec Clémentine BEAUVAIS par téléphone le 2 mars 2021 : écrivaine jeunesse et traductrice

Entretien avec Bernard FRIOT par visio-conférence le 11 mars 2021 : écrivain jeunesse et enseignant

Questionnaire en ligne communiqué sur les réseaux sociaux le 3 mars 2021

Étude de cas : l'application de la lecture à voix haute dans le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers

1. Présentation du réseau et de l'encadrement de l'étude de cas

L'étude de cas de ce mémoire de recherche sur la lecture à voix haute en bibliothèque se concentre sur le réseau des bibliothèques municipales de la ville d'Angers. Pour introduire cette deuxième partie de ce mémoire, il est important de contextualiser dans un premier temps le réseau étudié. Nous verrons dans un deuxième temps la mise en place de cette étude de cas à travers 3 bibliothèques du réseau : la médiathèque Toussaint, la bibliothèque des Justices et la bibliothèque Monplaisir. Pour cela, nous nous appuyons sur 5 entretiens menés entre février et mars 2021. Seul l'entretien de Philippe Mathé est partagé en annexe puisque les autres entretiens n'ont pas pu être enregistrés et n'ont donc pas de retranscriptions fidèles.

.1.1. Le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers

Le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers compte 12 bibliothèques et ludothèques de quartier : la médiathèque Toussaint, la bibliothèque Saint-Nicolas, la bibliothèque Anne-Fratellini, la ludothèque Anne-Fratellini, la bibliothèque Nelson Mandela, la ludothèque des Hauts-de-Saint-Aubin, la bibliothèque de la Roseraie, la bibliothèque Monplaisir, la bibliothèque des Justices, la bibliothèque Lac-de-Maine, la bibliothèque-ludothèque Belle-Beille et le pôle éducatif Livres et Jeux. Ces bibliothèques et ludothèques permettent à tous les habitants d'avoir une structure culturelle près de chez eux en s'étalant sur tout le territoire de la ville d'Angers. Elles proposent toutes des animations diverses pour leurs usagers mais chacune a des spécialités telles que le fonds musique pour la bibliothèque Annie-Fratellini ou les actions hors-les-murs pour la bibliothèque des Justices. En plus de ces structures s'ajoutent des services spécifiques tels que l'autoformation, la bibliothèque à domicile, un espace dédié aux seniors grâce à la bibliothèque Saint-Nicolas et une sélection de documents sur l'enfance et l'adolescence dédiée aux parents et aux structures sociales. Le réseau de la ville d'Angers propose donc de nombreux services pour les différents publics d'une bibliothèque. L'inscription est gratuite pour toute personne de moins de 26 ans. Le prix de l'abonnement dépend ensuite du lieu d'habitation et du quotient CAF, pour faciliter l'accès à la culture aux personnes défavorisées. C'est d'ailleurs un réel objectif pour le réseau, et surtout pour les bibliothèques de quartiers qui reçoivent principalement des primo-arrivants. Toutes les bibliothèques sont ouvertes les mardi, mercredi, vendredi et samedi sauf la médiathèque Toussaint qui ouvre également le jeudi

après-midi. Le réseau se réunit en effet tous les jeudis pour transmettre les documents du fonds d'une bibliothèque qui ont été déposés dans une autre structure du réseau. Cette journée permet aussi aux professionnels de partager des projets et d'organiser des événements à l'échelle du réseau.

.1.2. Le cadre de l'étude de cas

Dans le cadre de l'étude de cas de ce mémoire de recherche, nous avons échangé avec une bibliothécaire jeunesse et la responsable de la bibliothèque à domicile de la médiathèque Toussaint, une bibliothécaire de la bibliothèque des Justices et une bibliothécaire de la bibliothèque Monplaisir, ainsi qu'un intervenant extérieur fidèle au réseau de la ville d'Angers, Philippe Mathé, comédien et dirigeant du Bibliothéâtre.

La médiathèque Toussaint est la bibliothèque centrale du réseau des bibliothèques d'Angers. Elle possède le fonds documentaire le plus important, mais aussi le fonds patrimonial et local ainsi que le dépôt légal des imprimeurs. Cette bibliothèque existe depuis 1978. Elle présente un espace adulte au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage puis un espace jeunesse au 2^{ème} étage. L'espace jeunesse représente 30 % des emprunts de la médiathèque. Elle accueille donc un public plutôt familial, avec une influence importante d'enfants et d'adolescents. Pour les écoles et les structures de petite enfance, elle est considérée comme un lieu de ressources. Son public habite principalement le centre-ville d'Angers et peut être, d'après les deux bibliothécaires interrogées, assez exigeant. La médiathèque attire un public mixte.

La bibliothèque des Justices est située à l'étage du centre socio-culturel du Trois-Mâts. Elle est la 3^{ème} bibliothèque du réseau à avoir le plus grand nombre de prêts. Elle accueille principalement un public familial, mais également des crèches, des relais d'assistantes maternelles, des assistantes maternelles indépendantes, des aides à domicile et des classes. Elle est fermée durant ces accueils pour permettre le meilleur environnement possible. Les bibliothécaires interviennent fréquemment lors d'actions hors les murs, notamment dans les foyers logement et les EPHAD.

Enfin, la bibliothèque Monplaisir s'inscrit dans le quartier Monplaisir depuis 1999. Elle accueille un public de primo-arrivants, c'est-à-dire des étrangers venant pour la première fois en France. Ce public a donc plusieurs langues maternelles différentes. On constate que le public ne cesse de changer puisque les habitants ne restent pas longtemps dans le quartier. La bibliothèque développe des missions de lutte contre l'isolement et l'échec scolaire, d'accueil de tous les publics et de formations sur le numérique.

À partir des entretiens effectués dans le cadre de ce mémoire, nous allons tout d'abord démontrer la place de la lecture à voix haute dans les programmes d'animation du réseau des bibliothèques de la ville d'Angers. Nous observerons ensuite cette pratique dans le contexte de la crise sanitaire de la

Covid-19, qui a débuté au début de l'année 2020, à travers le projet Appel lecture et l'émission de la Bibliosphère afin d'apercevoir sa mise en place et son importance dans la continuité de l'action culturelle du réseau.

2. Une animation reconnue et appréciée

La pratique de la lecture à voix haute est généralisée sur la plupart des bibliothèques et ludothèques du réseau de la ville d'Angers. Les bibliothécaires interrogées dans le cadre de ce mémoire ont montré un grand enthousiasme pour ce sujet. Pour la bibliothécaire jeunesse de la médiathèque Toussaint, elle permet de passer un bon moment, de donner une image agréable de la bibliothèque et de partager des émotions. Pour la responsable de la bibliothèque à domicile, c'est avant tout un plaisir partagé, sur un temps où tout le monde accepte de donner et de recevoir. Nous verrons ainsi dans cette première partie l'application de ce goût pour la lecture à voix haute dans les bibliothèques représentées dans les entretiens, en les contextualisant parfois dans l'ensemble du réseau. Nous nous appuyerons également sur le témoignage d'un intervenant important pour la lecture à haute voix sur le réseau : le comédien Philippe Mathé.

.2.1. Des bibliothécaires impliqués

Les bibliothécaires sont, comme nous l'avons vu précédemment, les premiers lecteurs à haute voix en bibliothèque. Ils assurent en effet tous les accueils de groupes, c'est-à-dire les crèches, les classes, les structures sociales ou encore les foyers logement et EPHAD. Nous observerons à travers les différentes pratiques de lectures à voix haute ressorties durant les entretiens la prédominance du public jeunesse dans la pratique de la lecture à haute voix des bibliothécaires, à travers l'Heure du conte, différents accueils de groupe et diverses projets culturels.

.2.1.1. Les lectures des bibliothécaires auprès du public jeunesse

a) L'Heure du conte dans le réseau

La lecture à voix haute proposée par les bibliothécaires du réseau de la ville d'Angers se retrouve d'abord principalement dans les temps consacrés au public jeunesse. Ainsi, dans toutes les bibliothèques du réseau exceptée la bibliothèque Saint-Nicolas qui n'accueille que du public senior, des horaires d'Heures du conte sont régulièrement proposés. Chacun des bibliothécaires jeunesse propose des Heures du conte pour les enfants mais aussi les tout-petits. Sur le programme de l'Heure du conte de janvier à juin 2021, une partie des structures offre des Heures du conte ouverts à tous les enfants à partir d'1 an, telles la bibliothèque Monplaisir, la bibliothèque Nelson-Mandela, la médiathèque Toussaint et la bibliothèque de la Roseraie. Cela peut demander aux bibliothécaires

d'avoir une sélection large d'ouvrages pour s'adapter aux âges des enfants présents à l'Heure du conte mais permet aussi le croisement d'enfants cherchant avant tout le plaisir d'écouter une histoire. Une autre partie de ces structures propose deux créneaux horaires d'Heures du conte avec une limite d'âge différente : la bibliothèque Annie-Fratellini propose « Les petites oreilles » tous les samedis aux enfants à partir d'1 an et « Le rendez-vous des grands » tous les mercredis pour les plus de 4 ans ; la bibliothèque du Lac-de-Maine pour les plus d'1 an les mercredis et les plus de 3 ans les samedis ; pour la bibliothèque des Justices, « le rendez-vous des turbulettes » tous les samedis pour les petits de 6 mois à 3 ans et l'Heure du conte les mercredis et samedis pour les plus de 3 ans. Cela peut faciliter la pré-sélection des ouvrages à lire pour les bibliothécaires. Globalement, sur toutes les bibliothèques proposant une Heure du conte, les créneaux horaires se répètent toutes les semaines les mercredis ou les samedis.

Nous pouvons donc voir par cette présentation de l'Heure du conte que les bibliothécaires jeunesse du réseau de la ville d'Angers sont régulièrement très impliqués dans la lecture à voix haute au sein de la bibliothèque.

b) Les bébés-lecteurs et accueils de classes sur le réseau : exemple d'un accueil de groupe de classe à la médiathèque Toussaint

En se basant sur les entretiens, nous apprenons que les bibliothécaires du secteur jeunesse de la médiathèque Toussaint accueillent une fois par mois les bébés-lecteurs. Ils sélectionnent alors de grands formats, des comptines, des textes forts pour attirer l'attention, tout en pensant aux différents niveaux d'écoute. Il entre effectivement en jeu l'habitude ou non des lectures des bébés. Ils utilisent également des jeux de doigts. Durant cette journée, les bibliothécaires accueillent deux groupes de 25 personnes. La bibliothèque des Justices accueille elle aussi des tout-petits avec les bébés-lecteurs. Les bibliothécaires du réseau accueillent régulièrement des classes durant 1 heure pour des lectures à haute voix d'environ 30 minutes suivies de la recherche d'un livre dans les rayons. Ainsi, la bibliothèque des Justices reçoit des classes plusieurs fois par semaine, tout comme la bibliothèque Monplaisir. Les accueils de classes sont un temps classique pour la lecture à voix haute à la médiathèque. Il y a généralement 5 à 6 accueils de classes par semaine : 3 accueils le mardi, 1 accueil le jeudi et 1 à 2 accueils le vendredi.

Nous avons pu assister à l'accueil d'un groupe d'élèves de CE2 et de CP par une bibliothécaire jeunesse à la médiathèque Toussaint le mardi 16 février. Elle a proposé 4 livres en lecture à voix haute aux enfants. L'accueil se fait dans une pièce au 2ème étage avec des assises contre les murs pour les accompagnateurs et des estrades pour les enfants tournées vers la bibliothécaire. Derrière elle était exposé un grand tablier avec plusieurs poches. Elle avait autour d'elle une table avec une marmite et une autre table avec 3 albums et 3 bols de différentes tailles. Elle a d'abord commencé par

marquer le début de la lecture par un bâton de pluie versé 3 fois de suite. Elle a ensuite entonné la chanson des séances de lecture pour faire comprendre aux enfants qu'il faut être attentif. Après sa première lecture de *Bon appétit !* de Thierry Dedieu, la bibliothécaire s'est tournée vers le tablier pour commencer à remplir la marmite, trouvant des objets tels qu'une carotte dans une des poches, puis une galette et son petit pot de beurre. Le lien est tout trouvé : elle enchaîne par un album de contes détournés, *Dans la grande forêt* de Jeanne Boyer. Un enfant paraît particulièrement expert puisqu'il proclame à chaque page le conte repris par le livre. Petit plus, l'album reprend plusieurs fois la chanson du personnage principal : « *Qui a peur du grand méchant bois, méchant bois, vilain bois ? Qui a peur du grand méchant bois ? C'est sûrement pas moi !* », chanson que les enfants sont ravis de reprendre en chœur. En recommençant à fouiller dans le tablier, la bibliothécaire découvre un petit album, *Virelangues & trompe-oreilles* d'Henri Galeron. Elle lit alors quelques virelangues assez connues mais cela questionne un enfant, qui fut suivi par les autres : pourquoi il se passe ça ? Cela ne fonctionne pas très bien... À la fin de cette troisième lecture, la bibliothécaire pense que quelqu'un écoute, caché dans le tablier. Effectivement, un petit ourson était tapi au fond d'une poche. On lit alors une histoire qui ne peut que le concerner : *Bou et les 3 ours* d'Elsa Valentin et Ilya Green. L'album a d'abord du mal à captiver les enfants puisque le vocabulaire est quelque peu déconcertant, mais ils accrochent quand la petite Bou se retrouve dans la maison des 3 ours. Discrètement, la bibliothécaire fait sauter plusieurs pages pour laisser le temps aux enfants d'ensuite fouiller dans les rayonnages. La lecture à voix haute se termine avec un jeu de doigts et les 3 versements de bâton de pluie qui closent la séance, mais surtout pas les histoires ! Aux enfants d'en découvrir d'autres durant environ 30 minutes.

Le bibliothécaire doit donc toujours être vigilant quant aux réactions dans le public. Si un texte ne semble pas plaire, il doit discrètement l'abréger. Il doit de même être vigilant au temps imparti : ici, la bibliothécaire jeunesse a écourté une partie de l'histoire pour le temps aux enfants de se promener dans les rayonnages. Enfin, rien de tel avec le public jeunesse que de l'humour et/ou des récits en randonnée pour capter son attention, et pour lui faire découvrir la lecture-plaisir !

c) Les « Souffleurs » : quand les bibliothécaires de Monplaisir proposent des lectures à haute voix entre les rayonnages

Les « Souffleurs » est le nom donné à un temps du mercredi après-midi dédié aux enfants qui souhaitent avoir une lecture à voix haute à la bibliothèque Monplaisir. Ce temps est né d'un constat : le mercredi après-midi, des pré-adolescents et adolescents viennent à la bibliothèque pour travailler mais doivent emmener leurs petits frères ou petites sœurs avec eux. Les bibliothécaires se rendent alors compte que ces enfants s'ennuient durant ces heures où leurs frères et sœurs souhaitent travailler tranquillement. Ils ont donc mis en place ce temps consacré à ces enfants. Désignés par un badge

portant le nom « Souffleurs », les bibliothécaires restent disponibles pendant une heure. Ils proposent des lectures individuelles mais aussi collectives : en lançant une lecture pour un enfant, les autres ne tardent pas à se positionner tout autour du lecteur. Toutes les bibliothécaires de Montplaisir participent à un moment à ce temps spécifique à tour de rôle. Cela existe depuis le début de l'année 2019.

C'est un « *public désœuvré* » d'après la bibliothécaire interrogée. Il n'a principalement pas accès à la lecture car ils ont une culture orale. C'est pour ceci que la bibliothèque propose un fonds dans les langues principales utilisées dans le quartier. Ces temps de lectures à voix haute permettent de découvrir des classiques. Les parents sont parfois présents sur ce temps pour écouter la lecture à voix haute, ne sachant pas lire en français.

Nous avons donc ici une initiative de lecture à voix haute en-dehors d'un temps d'accueil déterminé. Les bibliothécaires prennent le temps pour ce public et se laissent porter par leurs demandes et leurs yeux ébahis.

d) Le projet du groupe Langage à la bibliothèque Monplaisir

Ce groupe Langage croise plusieurs professionnels : des professeurs, des bibliothécaires, des assistantes maternelles etc. Il tient son origine de l'association Toile d'éveil, en lien avec Quand les livres relient, qui a mis en place le séminaire itinérant nommé Babil-Babel. Ce dernier a créé plusieurs groupes dont celui-ci. Dans ce cadre, tous les 2 mois, un professionnel était invité par Toile d'éveil pour présenter une conférence et discuter avec les membres des groupes du séminaire. Il y eu ensuite une aide financière pour un projet lancé par la cité éducative qui recréa le groupe Langage de Toile d'éveil, avec les mêmes membres.

À Monplaisir, le public de la bibliothèque parle d'autres langues que le français. Le premier but de ce groupe est de s'aider entre différents corps de métier pour amplifier les actions déjà mises en place sur le quartier. Le deuxième but est de faire appel à des interprètes dans différentes structures, dans des écoles ou des crèches par exemple. Le but principal est de travailler sur un fonds plurilingue. Le projet qui nous intéresse ici, dans le cadre de l'appel de la cité éducative, est « *Une histoire dans ma langue* ». Ce projet est à l'origine d'un souhait de création d'un fonds à la bibliothèque répondant aux demandes étrangères. Les différentes langues du quartier sont le turque, l'arabe, le russe et des langues d'Afrique. Il est donc question d'enregistrer des lectures à voix haute d'albums par des traducteurs afin d'élargir l'accès des enfants au fonds de la bibliothèque. Cela peut permettre aussi de faire un ponts entre cette lecture à voix haute dans leur langue maternelle et l'ouvrage en français qui se trouve dans les rayonnages. Il serait aussi question de faire un appel aux parents pour qu'ils traduisent eux-mêmes des albums français, les impliquant eux aussi dans la bibliothèque.

Les bibliothécaires de Monplaisir sont très engagées dans l'accès à la culture pour tous les publics.

La lecture à voix haute est donc ici un outil pour toucher un public jeunesse étranger et de créer un lien avec le fonds documentaire.

.2.1.2. Les lectures des bibliothécaires auprès des collégiens et lycéens

La médiathèque Toussaint élargit les accueils de classes aux enfants de la 6^{ème}. Sont présentés durant cet accueil des coups de cœur avec la lecture des premières pages pour donner envie aux élèves de continuer par eux-mêmes. Certains professeurs sont très impliqués, comme une professeure du collège David d'Angers qui investit ses classes dans le Prix Nénuphar, prix récompensant des albums pour les grands. Avec les 4^{ème} et 3^{ème}, la médiathèque propose le prix Libre 2 lire, présenté par des lectures d'amorces, toujours pour partager la lecture-plaisir et attirer les adolescents vers les livres.

La bibliothèque des Justices, quant à elle, propose de la lecture à voix haute à de jeunes participant au programme Apic's, un dispositif pour l'insertion citoyenne et solidaire de jeunes en situation de handicap de 18 à 25 ans. Ces jeunes ont ainsi accès à un programme en partie culturel, leur permettant de venir une heure et demie en bibliothèque. Ces séances sont divisées en trois parties : un temps de lecture à voix haute, un atelier créatif et un temps de choix de documents et de lectures sur place. Il est question d'apprentissage de la lecture, de la langue et de la culture. Pour la bibliothécaire interrogée, il est important, sur ces séances, de leur faire découvrir la lecture-plaisir, de démocratiser la littérature. La difficulté de ces séances pour la bibliothécaire est que ces jeunes représentent plusieurs niveaux d'apprentissage, plusieurs niveaux d'aisance avec la culture. Il est donc important de sélectionner des ouvrages qui soient accessibles à tous au niveau de la grammaire sans tomber dans des documents trop enfantins. Cela demande un temps de recherche et de préparation conséquent. Ces lectures à voix haute représentent des moments très agréables pour ses jeunes : leurs retours sont très positifs.

Enfin, les bibliothécaires de Monplaisir initient les adolescents à lire aux plus petits sur le temps « Les grands lisent aux petits ». C'est un travail plus ou moins théâtralisé autour de la lecture avec le choix des ouvrages fait à la bibliothèque. Ils apprennent ainsi comment lire à haute voix. Ces derniers auront ensuite un temps d'accueil d'enfants où ils devront leur lire les ouvrages qu'ils ont sélectionné. On implique alors les jeunes usagers à la pratique de lecture oralisée, au-delà de leur en proposer.

.2.1.3. Les lectures des bibliothécaires auprès du public senior

Les lectures à voix haute auprès du public senior est courant à la bibliothèque Saint-Nicolas puisqu'il est son public cible. La bibliothèque des Justices propose également des temps de lectures aux personnes âgées dans le cadre de leurs actions hors-les-murs. Le public senior étant dans des foyers logements ou des EPHAD vient peu à la bibliothèque : celle-ci les accueille principalement l'été quand il est plus facile pour eux de se déplacer. Dans le cadre des Justices, nous avons eu le retour

d'une bibliothécaire proposant ces lectures hors-les-murs.

En général, la lecture à voix haute auprès des seniors dure 45 minutes, durant l'après-midi, le plus souvent entre 16 heures et 17 heures. La séance fonctionne par relais entre lecture et temps d'échanges. Ces moments tournent autour de l'ouvrage mais aussi autour du thème de la séance, énonçant des souvenirs ou des connaissances. La lecture représente ainsi en elle-même environ 25 minutes. Elle est suivie d'un goûter pour prolonger les échanges. Il arrive qu'une personne du public de l'animation s'endorme ou décroche de la lecture. Pour la bibliothécaire, il ne faut pas le ou les sermonner : le spectateur a le droit de ne pas rester concentré. Pour mettre en place une interaction avec son public, elle propose alors parfois des devinettes, lisant par exemple un texte sans énoncer le sujet.

La bibliothécaire tient à ce que ses sélections d'ouvrages n'aient pas de limites : elle peut tout autant lire à voix haute des nouvelles, des documentaires, des poèmes (ces derniers encadrant généralement d'ailleurs la séance au début et à la fin), des romans avec la lecture d'extraits, des histoires vécues etc. Il lui arrive de proposer des ouvrages lus à plusieurs voix, avec l'animateur ou un autre bibliothécaire. Dans les foyers logement, la lecture à voix haute est préparée par la bibliothécaire mais aussi par l'aide-soignant qui peut aider au choix des thèmes déjà travaillés dans la structure ou qui reviennent dans les discussions des usagers. Dans les EPHAD, l'animation est également partagée avec l'animateur de la structure. Ce dernier participe à la sélection des documents pour un thème prédéfini. Il arrive qu'elle ou l'accompagnant propose aux seniors de lire eux-mêmes un poème ou un extrait, les impliquant alors dans la séance de lecture.

Le plus important pour la bibliothécaire est de créer un lien entre hier et aujourd'hui à travers sa sélection et le choix du thème, proposant par exemple des lectures autour des jeux à l'école ou des métiers disparus. Elle a accepté de nous communiquer le déroulé de cette séance autour des métiers disparus et oubliés pour nous servir d'exemple. Elle prépare ainsi 7 ouvrages autour du thème, dont elle a sélectionné des passages intéressants à lire à voix haute et à entendre. Une partie de sa sélection tourne autour du livre et de la culture mais aussi autour de la parole avec la présentation de personnes publiques telles que l'écrivain public, le crieur public, la demoiselle du téléphone et le pianiste, accessoiriste et projectionniste de cinéma.

.2.2. L'exemple d'un intervenant extérieur : le comédien Philippe Mathé

S'ajoutent aux nombreuses actions de lectures à voix haute des bibliothécaires des lectures proposées par des intervenants extérieurs tels des conteurs, des comédiens et des auteurs. Nous avons ici voulu se concentrer sur un lecteur professionnel incontournable dans le réseau des bibliothèques de la ville

d'Angers : Philippe Mathé, un comédien à l'origine de la création de la compagnie Bibliothéâtre. Nous nous appuyerons ici sur les réponses à un questionnaire qu'il nous a communiqué le 2 mars 2021. Après présentation du comédien et de sa compagnie, nous observerons le temps de lecture qu'il propose sur le réseau d'Angers, nommé les Heures-d'Œuvres, avec une vidéo postée par le réseau sur son compte Dailymotion.

.2.2.1. Philippe Mathé et son Bibliothéâtre

Philippe Mathé a très tôt été fasciné par le langage et la parole, tout en étant formé « à la musique, aux dessins et aux « humanités » ». Il développe rapidement un attachement à la culture sous ses différentes formes. Encore jeune, il suit des stages et des ateliers de théâtre et participe « à des spectacles de compagnies angevines de 1978 à 1983 », tout en étudiant la psychologie clinique auprès d'enfants sourds. À l'internat, il lui arrivait souvent de lire à voix haute à ses camarades et aux professeurs pendant que ceux-ci mangeaient et il ressentait alors le pouvoir de l'histoire lue. Ces expériences lui donna le goût du rôle d' « haut-parleur d'histoires ». Il devient comédien professionnel en 1985. Il crée la même année la compagnie de théâtre Bibliothéâtre suite à de nombreuses collaborations. Il propose ainsi des lectures publiques. Il affirme n'avoir jamais suivi de formations à la lecture à voix haute mais l'avoir pratiqué depuis l'enfance. Il explique qu'il a « élaboré [sa] technique narrative de lecteur à voix haute en pratiquant, en lisant sur le sujet, en expérimentant toujours, chaque jour ».

Philippe Mathé, comédien de métier, sépare la lecture à haute voix de la pratique traditionnelle du théâtre : « J'aime pouvoir [...] faire résonner [le texte écrit] sans les artifices techniques et narcissiques du théâtre, pour que les gens entendent, voient, se captivent et éprouvent par la simple présence du corps, de la voix d'un interprète ». On retrouve ici l'idée d'une lecture oralisée simplifiée, avec pour seuls outils le livre et la voix. Il est « livracteur », adaptateur, interprète et metteur en scène.

D'après le site Internet de la compagnie Bibliothéâtre, Philippe Mathé est le premier à proposer sur la région Pays de la Loire des lectures publiques qui rencontrent un tel succès, destinant principalement ces lectures aux adolescents et aux adultes. La compagnie contient dans son catalogue des biblio-concerts ou concert-lectures à travers des montages de textes de Philippe Mathé accompagnés par des musiciens de musique classique. Elle propose également des lectures de nouvelles dites « de proximité »¹ chez des particuliers, mais aussi dans des entreprises, des lieux culturels, des foyers logement, des librairies, des écoles ou encore des sites publics (jardins, parcs ou encore sites de patrimoine). Il est possible de demander un thème de textes dans la liste prédéfinie par la compagnie, amenant à des lectures durant de 45 minutes à 1 heure. Les feuillets-lectures, à

¹ Philippe Mathé - Compagnie théâtre Angers (49), consulté le 10 mai 2021.

travers ces thèmes, mais aussi des nouvelles et des lectures d'un roman en plusieurs épisodes, sont proposés à plusieurs structures dont les bibliothèques et médiathèques.

Philippe Mathé est aussi formateur : il propose des ateliers de lectures à voix haute accessibles à tout adulte intéressé sur inscription. Pour exemple, il proposait une formation de lecture à haute voix sur un week-end de septembre 2020 et sur quatre lundis d'octobre et de novembre de la même année en collaboration avec la maison Julien Gracq, une maison d'écrivain située à Mauges-sur-Loire tout comme la compagnie Bibliothéâtre. Il a d'ailleurs proposé des formations dans les bibliothèques départementales des Pays de la Loire, et a plus particulièrement formé les professionnels de la médiathèque Toussaint.

.2.2.2. Des interventions fréquentes sur le réseau de la ville d'Angers

Philippe Mathé a commencé à intervenir au réseau des bibliothèques de la ville d'Angers pour des lectures à haute voix en 2008 avec les Heures-d'Œuvres. Avant ce temps spécifique, il intervenait ponctuellement pour des lectures thématiques et des lectures d'auteurs. Il affirme d'ailleurs dans l'entretien y avoir créé en 1999 « *L'ivre de lecture* », un spectacle devenu caractéristique du Bibliothéâtre.

Ce temps de lecture, aussi appelé 4-Heures-d'Œuvres, dure environ une heure. Il est présenté comme un projet de lectures d'auteurs classiques soutenu par la ville d'Angers et ses bibliothèques. Sur le programme d'animation et d'intervention professionnelle du réseau, le nom de l'auteur du texte lu à voix haute est indiqué mais pas le titre de l'œuvre, afin de garder une part de mystère. Philippe Mathé intervient, sur le réseau, principalement à la médiathèque Toussaint et à la bibliothèque Saint-Nicolas. Il est aussi intervenu de 2011 à 2014 « *sur certaines bibliothèques de l'agglomération angevine [...] pour des "auteurs contemporains"* »¹ d'après le site Internet de la compagnie Bibliothéâtre. La même source nous apprend que « *depuis 2009 [c'est] un public de 60 [à] 100 fidèles auditeurs qui arrive - en avance - et assiste à chaque séance* »², ce qui prouve que ces interventions rencontrent un franc succès. Il se concentre, comme dit plus haut, sur les adolescents et les adultes.

Sur une vidéo d'une Heure-d'Œuvres du comédien sur le compte Dailymotion de la médiathèque Toussaint datant du 25 septembre 2010, on aperçoit Philippe Mathé assis derrière une table, son texte imprimé devant lui, entouré d'une lampe, d'un verre d'eau et d'une montre à gousset. Pour marquer le début de la lecture, il allume la lampe, un gong retentit et il dépose un premier caillou sur la table. Il dresse un classeur dont la couverture dévoile au public le livre proposé pour la séance. Il commence la lecture de la première page du roman *Anna Karénine* de Léon Tolstoï. Tout au long de sa lecture, le lecteur professionnel ajoute un caillou pour signifier le passage au chapitre suivant. Le silence

¹ Philippe Mathé - Compagnie théâtre Angers (49), consulté le 10 mai 2021.

² Ibid.

autour de Philippe Mathé est total. Au bout d'une heure, un deuxième gong retentit pour signifier la fin de la lecture à haute voix. Il ferme sa pochette contenant le texte et éteint sa lampe : s'ensuit les applaudissements du public.

Pour ce 4-Heures-d'Œuvres, le comédien propose une formule de 4 spectacles : la bibliothèque choisit l'auteur représenté et lu à chaque intervention dans un catalogue de plus de 180 écrivains classiques et contemporains, avec systématiquement la lecture faite par Philippe Mathé. Ces temps de lecture débutent idéalement pour l'intervenant à 16 heures et termine une heure plus tard avec un goûter pour permettre un temps d'échange avec le public. Il lit habituellement à voix haute au réseau des bibliothèques de la ville d'Angers une à deux fois par mois. Ce temps est cher à Philippe Mathé et est indubitablement lié à ce réseau, en en faisant un lieu important de la lecture à haute voix à destination des adolescents et des adultes dans le monde des bibliothèques.

3. La lecture à voix haute, animation centrale face aux restrictions de la crise sanitaire

Le 17 mars 2020, la France se retrouve confinée en raison de la crise sanitaire de la Covid-19 qui touche de nombreux pays. Les bibliothèques sont alors fermées. Le premier confinement se termine le 11 mai. Le deuxième confinement dure du 30 octobre au 15 décembre 2020. Pendant cette deuxième période, les bibliothèques étaient ouvertes aux usagers uniquement sur rendez-vous, sur le modèle du *click & collect*. Le troisième confinement, plus léger, permettant l'ouverture de certaines structures comme les bibliothèques, s'étale quant à lui du 3 avril au 3 mai 2021.

C'est dans ce contexte que la préparation et la rédaction de ce mémoire ont été menées. Au fur et à mesure des entretiens avec les professionnels du réseau des bibliothèques de la ville d'Angers, nous nous sommes alors rendu compte que la pratique de la lecture à voix haute perdurait durant la crise sanitaire en s'appropriant d'autres formes de communication. Nous observerons ici le projet Appel lecture ainsi que les pratiques de lectures à haute voix à travers les réseaux sociaux et la radio.

.3.1. Le projet Appel lecture

Le projet Appel lecture nous a été présenté par la responsable de la bibliothèque à domicile travaillant à la médiathèque Toussaint. Ce projet de lectures à haute voix par téléphone à destination des personnes seules est soutenu par le réseau des bibliothèques mais aussi par le théâtre Le Quai en réponse à l'appel à projets de la ville d'Angers. Nous nous appuyerons ici sur l'entretien de ladite responsable du service de bibliothèque à domicile mené le 20 février 2021.

.3.1.1. Le cadre du projet

Cet appel à projets s'inscrit dans le plan de lutte contre l'isolement, alors que les Français ont connu plusieurs confinements et manquent alors d'interactions sociales. Christophe Béchu, l'actuel maire, estime « à 3000 les personnes concernées par l'isolement à Angers »¹. En plus d'un numéro unique relié à la mairie mis à disposition des Angevins étant en situation d'isolement, un appel à projets de 100 000 euros est proposé aux associations. L'appel a été lancé le 3 décembre 2020 : d'après le site de la ville d'Angers, toutes les « associations, organismes publics, établissements assurant des missions de service public, entreprises de l'économie sociale et solidaire, acteurs de quartier ... peuvent déposer leurs projets jusqu'au 31 mars 2021 »². Les personnes bénéficiaires de ce projet peuvent être des personnes seules comme les personnes âgées, mais le site de la ville vise plus largement des personnes en situation de précarité, « des jeunes, des familles monoparentales, ou encore des personnes sans activités »³. Les agents de la ville étant sur l'appel à projets se réunissent à la fin du mois de mai pour décider de la distribution des subventions.

Pour répondre à l'appel de la ville d'Angers, le projet doit donc être en faveur des personnes souffrant de l'isolement dans un souci de proximité pour les Angevins. La structure doit également avoir une idée claire du budget que demande son projet. Dans le règlement de l'appel à projet disponible sur le site de la ville d'Angers, 5 critères de sélection sont présentés : la mobilisation de salariés et/ou de bénévoles, la mobilisation d'autres acteurs de la ville, l'ampleur des bénéficiaires du projet, la concrétisation de l'action et la possession d'un numéro SIRET. S'ensuit des exemples d'actions contre l'isolement, où nous retrouvons la proposition de lectures au téléphone.

.3.1.2. Des lectures téléphoniques appréciées

C'est précisément cette action qu'a choisi de mener le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers depuis le mois de septembre 2020. Le théâtre du Quai s'est rapidement lié au projet de lectures au téléphone : ainsi, plusieurs comédiens participent au soutien à l'isolement à travers ces appels téléphoniques. Au mois de novembre, il a été décidé de relier le projet à la bibliothèque à domicile. Cette action concerne toute personne ayant des difficultés à se déplacer et donc à se rendre à la bibliothèque. La bibliothèque à domicile leur permet donc d'avoir accès au fonds documentaire avec des livres, des revues, des CD et des DVD en les sélectionnant au préalable. Ce service est maintenant mis en place depuis 12 ans et est dédié à toute personne résidant à Angers. La responsable de la bibliothèque à domicile coordonne ainsi une équipe d'environ 80 bénévoles qui s'occupent chacun de 1 à 2 personnes. La liste des bénéficiaires de ce service devient ici une base pour le projet de

¹ Ville d'Angers, Un plan pour combattre l'isolement – Angers (site Internet), 16 décembre 2020.

² Ibid.

³ Ibid.

lectures au téléphone. Au mois de décembre, la liste des bénéficiaires s'élargit encore, incluant alors celle des bénéficiaires des appels solidarité proposés par la CCAS.

Les appels lectures sont aujourd'hui proposés par des bibliothécaires des secteurs adulte du réseau de la ville d'Angers et par des comédiens du théâtre du Quai. Certains bibliothécaires et comédiens appellent les mêmes personnes depuis septembre, de tous les 15 jours à tous les mois. D'autres lisent à plusieurs personnes différentes. Les bibliothécaires et les comédiens contactent les personnes ciblées pour prendre un premier rendez-vous. Le jour même du rendez-vous, la lecture à voix haute dure principalement de 15 à 20 minutes, suivi d'une vingtaine de minutes de discussion sur le ou les textes lus. Chaque bibliothécaire choisit lui-même ce qu'il lit, par rapport à de possibles demandes de la personne contactée. Pour le moment, la responsable de la bibliothèque à domicile témoigne d'une véritable attente de la part des bénéficiaires, du sentiment d'un plaisir partagé.

Le projet est temporaire : il est question de sa continuité ou de son abandon suite à la fin de la pandémie et du plan de lutte contre l'isolement. Il pourrait perdurer grâce à une équipe de bénévoles. Ce type de projet a d'ailleurs été mis en place dans d'autres bibliothèques de France. Ainsi, la bibliothèque de Douai, située dans la région Hauts-de-France, propose des lectures au téléphone de 5 à 10 minutes depuis le début du premier confinement à qui le souhaite. La bibliothèque de Châteauroux, dans la région du Centre-Val de Loire, propose quant à elle des lectures de 15 minutes sur inscription inspirées de la démarche du théâtre de la Colline à Paris au mois de mars. Il pourrait donc être possible de continuer cette action après la fin de la crise sanitaire, en fonction du besoin des bénéficiaires, peut-être aussi en élargissant à toute personne intéressée comme les deux exemples précédents. La lecture à voix haute en bibliothèque deviendrait alors définitivement accessible à tous.

.3.2. Une pratique constante à travers d'autres canaux de communication

Le premier confinement a amené de nombreux secteurs à questionner de nouveaux modes de travail. Dans le secteur culturel, de multiples offres sont apparues sur Internet et sur différentes plateformes numériques telles Spotify qui propose des podcasts de lectures à voix haute de romans en anglais. Les bibliothèques ont elle aussi dû imaginer des moyens pour continuer à toucher et approcher les publics. Comme nous l'avons vu précédemment dans la première partie, beaucoup de bibliothèques se sont ainsi lancées à faire des vidéos et des podcasts partagés sur les réseaux sociaux et leurs pages Web. Nous allons donc observer ici les propositions de lecture à haute voix du réseau des bibliothèques municipales de la ville d'Angers sur ces différents espaces numériques mais aussi, depuis le 24 mars 2021, à la radio.

.3.2.1. La continuité des lectures avec des vidéos et enregistrements sur les réseaux sociaux

Le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers alimente très régulièrement sa page Facebook qui se nomme « Bibliothèques Municipales d'Angers ». Cette page compte 3 878 abonnés à ce jour, permettant ainsi de toucher un grand public. C'est à travers ce réseau social qu'il communique aux usagers les événements, les nouveautés et plus largement son actualité. Ainsi, durant le premier confinement dû à la crise sanitaire, les bibliothèques ont développé leur présence sur Internet, permettant de continuer à donner accès à leurs offres aux usagers et de mettre à disposition des outils de divertissement tandis que tout le monde doit rester chez soi. Ainsi, sur le site de la ville d'Angers, Marie-Pascale Boucault, responsable de l'action culturelle et de la communication, dit se préoccuper des « *personnes âgées qui ne peuvent plus bénéficier du service de bibliothèque à domicile, comme aux jeunes enfants et aux familles qui ne peuvent plus assister aux lectures de conte dans [les] structures [du réseau des bibliothèques]* »¹. Facebook devient un réel outil pour donner rendez-vous aux usagers sur Internet. Du 25 avril jusqu'à la fin du premier confinement, les bibliothécaires du réseau ont mis en ligne chaque semaine sur ce réseau social une vidéo d'une lecture à voix haute de conte pour remplacer la traditionnelle Heure du conte. Nous pouvons aussi retrouver sur la page Facebook des partages de lectures à haute voix enregistrées par des maisons d'éditions, d'autres professionnels ou d'autres structures. Sur le site du réseau, il a aussi été possible d'écouter des lectures à voix haute de comédiens renommés, comme Fabrice Lucchini. Ces vidéos ne sont malheureusement plus disponibles à ce jour suite à la cyberattaque qu'a subi le réseau et plus largement les services de la ville d'Angers.

Le réseau des bibliothèques municipales est aussi actif sur leur compte Dailymotion avec 102 vidéos postées. 3 vidéos de lectures à haute voix ont été mises en ligne durant le mois d'avril 2020, toujours à destination du public jeunesse. La première est la lecture du conte africain *Et ce fut un vrai village...*, qui dure 5 minutes, la deuxième présente le conte arménien *Les sages de Noukim et les deux étés* de Jean Cazalbou pendant 8 minutes et la troisième nous fait découvrir l'album *L'enfant du sable* de Danielle Grondein en 15 minutes. Ces lectures sont proposées par les bibliothécaires jeunesse du réseau. Comme vu plus tôt dans la première partie, ces lectures enregistrées demandent l'accord de l'éditeur. Cela expliquerait que l'on ne retrouve que 3 lectures à haute voix aujourd'hui alors que Marie-Pascale Boucault en communiquait 5 sur le site de la ville d'Angers. Ces vidéos ont attiré entre 35 et 45 visiteurs.

¹ Ville d'Angers, Le plein d'idées pour se divertir chez soi – Angers (site Internet), 23 avril 2020.

.3.2.2. Des lectures en-dehors de la bibliothèque grâce à l'émission Bibliosphère

Radio G est une radio associative de proximité basée à Angers datant de 1981. L'association en charge est l'Association Angevine pour l'Extension des Communications. La radio se veut représentante de toutes les cultures et « *communautés d'idées très diverses* »¹ à travers la parole des Angevins. La radio G propose depuis le 24 mars 2021 un programme nommé Bibliosphère animé par les professionnels du réseau des bibliothèques de la ville d'Angers. Ainsi, tous les 15 jours, plusieurs bibliothécaires animent un temps de radio le mercredi à 17h. Au programme : de l'information, des lectures, des conseils et des mises en valeur du fonds documentaire à travers des coups de cœur et des sélections. Cette émission, tout comme le projet Appel lecture, s'inscrit dans le cadre du plan contre l'isolement de la ville. D'après Marie-Pascale, présentée plus tôt, l'émission est « *un outil de communication accessible, une façon de garder contact avec des lecteurs isolés, qu'on a perdu, qui ne sont pas connectés, [...] et c'est aussi proposer un temps un peu personnalisé avec eux d'information, de loisir, [...] et puis [c'est aussi] un projet porté par les collègues qui peut aussi toucher un autre public* »².

Durant la première émission animée par Marie-Pascale, Stéphanie, responsable du Pôle fiction et littérature de la bibliothèque Toussaint, et Mathieu, bibliothécaire-animateur à la bibliothèque Saint-Nicolas, sont abordés des romans, documentaires, chansons et poèmes. Après avoir présenté l'actualité du réseau des bibliothèques, Mathieu propose quelques idées de lecture dans le cadre de la semaine de la presse et des médias sur le thème « s'informer et comprendre le monde ». Il lit ainsi à voix haute durant un peu plus de 3 minutes un petit passage du chapitre 65 du livre *La vie, mode d'emploi* de Georges Perec datant de 1978, en lien avec l'émission *Quand nous sommes déconnectés* de LCP, alors que l'informatique faisait défaut à cause de la cyberattaque des services de la ville d'Angers. Stéphanie, à son tour, présente le Printemps des Poètes et profite de ce temps d'émission pour lire à haute voix quelques poèmes inédits de Frédérique Germanaud et une partie du recueil *Visage avec masques* de Fernando Pessoa. Alors qu'il reste quelques minutes d'émission à combler, Mathieu décide de lire *La soupe de Poireaux* de Marguerite Duras qu'il avait dans sa besace, se disant passionné par la lecture à voix haute au téléphone.

La deuxième édition, datant du 7 avril, nous propose des lectures à haute voix de textes autour du thème du chocolat avec des albums et romans jeunesse ainsi que des fictions adultes par Pascale et Florence, bibliothécaire à la médiathèque Toussaint et à la bibliothèque Annie-Fratellini. Dans la troisième édition du 21 avril, avec la présentation de la conteuse, autrice et comédienne libyenne Praline Gay-Para, Adeline et Cécile, bibliothécaires jeunesse à la bibliothèque des Justices, nous lit 4 contes à haute voix. Enfin, la quatrième édition animée le 5 mai se concentre sur la musique et ne

¹ A.A.E.C., L'association – Radio G 101.5 fm (site Internet), consulté le 11 mai 2021.

² Radio G, « Bibliosphère #1 », 24 mars 2021.

propose donc pas de lectures. Pour autant, sur la base de ces différentes éditions, nous nous rendus rapidement compte que la lecture à voix haute tient une place de choix dans l'émission Bibliosphère.

Conclusion de l'étude de cas

Suite à ce développement de la lecture à voix haute à travers des entretiens et l'observation directe de certaines animations, il est certain que le réseau des bibliothèques d'Angers propose des lectures à haute voix partout et pour tout le monde, avec des actions engagées dans ce sens comme celles du groupe Langage ou encore celles en lien avec la lutte contre l'isolement, dans un contexte sanitaire complexe et mouvant.

Différents acteurs portent cette pratique à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des différentes bibliothèques du réseau et démontrent leur engagement dans l'accessibilité à la culture pour tous et dans la mise en valeur de leurs fonds documentaires. La lecture à haute voix est fréquente dans les bibliothèques françaises aujourd'hui à travers les Heures du conte et les accueils de classes et de crèches, comme nous l'avons observé dans ce réseau plus tôt, mais d'autres temps d'animation et d'autres offres proposés par les bibliothécaires et par les intervenants extérieurs permettent une large proposition pour les usagers. L'observation d'un accueil de classe et de la vidéo d'une Heure-d'Œuvres sont de bonnes occasions de constater le charme qui opère du côté du public mais aussi du côté du lecteur.

Nous constatons des lectures à destination des bébés, des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées. Celles-ci sont déclinées sur plusieurs supports : nous observons la lecture orale traditionnelle avec le support du livre dans un moment de partage physique, dans un espace de la bibliothèque, mais depuis peu s'étale sur les différents réseaux sociaux utilisés par le réseau, sur les supports téléphoniques mais aussi sur les supports radiophoniques des lectures à haute voix. Tout ceci amène indubitablement à un élargissement de l'accès à la culture et, plus précisément avec la lecture à voix haute, aux textes écrits.

Ce mémoire étant conclu au mois de juin de l'année 2021, nous ne connaissons pas encore l'avenir de plusieurs des projets présentés autour de la pratique de la lecture à haute voix sur le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers. Pour autant, ce contexte sanitaire particulier a sans nul doute développé dans la profession un questionnement sur l'accessibilité de leurs services aux personnes isolées et plus largement aux publics empêchés. Les bibliothécaires auront pu expérimenter la lecture à voix haute envers ces publics à travers des canaux de communication inhabituels et auront aperçu son importance et sa possible concrétisation hors-les-murs sous de nouvelles formes. Nul doute, grâce aux différents retours des publics, que ceux-ci seront au rendez-vous.

Bibliographie et sources

1. Ouvrages

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES D'ANGERS, *Heure du conte, janvier-juin 2021*, Ville d'Angers – Angers Loire Métropole, décembre 2020

2. Sitographie

ASSOCIATION ANGEVINE POUR L'EXTENSION DES COMMUNICATIONS, *L'association*, Association Angevine pour l'Extension des Communications. Disponible sur : <https://www.radio-g.fr/internet/index.php?numrubrique=1&numsousrubrique=89> (consulté le 11 mai 2021)

FRANCE BLEU, *Confinement : à Châteauroux, des bibliothécaires vont faire de la lecture par téléphone*, France Bleu, 25 avril 2020. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/coronavirus-des-lectures-au-telephone-a-destination-de-tous-1587815696> (consulté le 11 mai 2021)

LAUNAY François, *Douai: Pourquoi la bibliothèque de Douai offre des lectures au téléphone pendant le confinement*, 20 minutes, 1^{er} décembre 2020. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/lille/2921295-20201201-douai-pourquoi-bibliotheque-douai-offre-lectures-telephone-pendant-confinement> (consulté le 11 mai 2021)

PHILIPPE MATHÉ, *Philippe Mathé - Compagnie théâtre Angers (49)*, Bibliothéâtre, 2015. Disponible sur : <https://www.bibliotheatre.org/p-187-philippe-mathe.php> (consulté le 6 novembre 2020)

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS, *Bibliosphère*, Radio G!, 2021. Disponible sur : <https://www.radio-g.fr/internet/index.php?numrubrique=3&numsousrubrique=173> (consulté le 11 mai 2021)

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS, *Vidéos de BM Angers*, BM Angers Bibliothèque Municipale Angers. Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/BMAngers> (consulté le 11 mai 2021)

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS, *L'Heure d'Œuvre*, *Philippe Mathé lit Tolstoï*, BM Angers Bibliothèque Municipale Angers. Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/xf9t7> (consulté le 11 mai 2021)

VILLE D'ANGERS, *Appel à projets « Lutte contre l'isolement »*, Ville d'Angers, 2020. Disponible sur : [Appel à projets "Lutte contre l'isolement" : Associations - Angers.fr](https://www.angers.fr/associations/appel-a-projets-lutte-contre-l-isolement), (consulté le 11 mai 2021)

VILLE D'ANGERS, *Le plein d'idées pour se divertir chez soi*, 23 avril 2020. Disponible sur :

<http://www.angers.fr/actualites-sorties/63014-le-plein-d-idees-pour-se-divertir-chez-soi/index.html?fbclid=IwAR1aJ7On9imRiy->

[ABjsNmlQdA2i0QfFwAK7riUlyafpYenzvVeuV5nyapyw](http://www.angers.fr/actualites-sorties/63014-le-plein-d-idees-pour-se-divertir-chez-soi/index.html?fbclid=IwAR1aJ7On9imRiy-ABjsNmlQdA2i0QfFwAK7riUlyafpYenzvVeuV5nyapyw) (consulté le 11 mai 2021)

VILLE D'ANGERS, *Un plan pour combattre l'isolement*, Ville d'Angers, 16 décembre 2020.

Disponible sur : <http://www.angers.fr/actualites-sorties/63381-un-plan-pour-combattre-l-isolement/index.html> (consulté le 11 mai 2021)

3. Sources

Entretien avec une bibliothécaire jeunesse de la bibliothèque des Justices le 9 février 2021.

Entretien avec une bibliothécaire jeunesse de la médiathèque Toussaint le 16 février 2021.

Entretien avec la responsable du service Bibliothèque à domicile par téléphone le 20 février 2021.

Entretien avec le comédien Philippe Mathé par échange de mail le 2 mars 2021.

Entretien avec une bibliothécaire de la bibliothèque Monplaisir le 10 mars 2021.

Conclusion générale

La question de l'animation en direction des publics des bibliothèques est plus que jamais actuelle dans un contexte où le lien social est atteint et limité. À l'heure de cette rédaction, nous ne pouvons pas encore connaître les retombées de cette crise sanitaire sur le rapport social et la vie culturelle en France. Nous pouvons tout de même, suite à cette étude de cas, affirmer que la lecture à voix haute est la preuve d'une évolution de la perception de l'espace social et du partage entre les usagers et les professionnels. Dans un contexte de restrictions de déplacement et d'activités comme celui-ci, le développement d'animations à destination des personnes dans leurs foyers est inévitable : nous avons notamment constaté dans le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers la mise en place de différents projets dans le cadre d'un plan contre l'isolement. Nul doute que la lecture à haute voix est une animation indissociable des bibliothèques et des rapports sociaux dans cet espace. Il sera donc question dans les prochaines années de continuer à proposer cette lecture sur différents supports, en suivant toujours le but principal des bibliothèques qui est de donner accès à la culture à toute personne qui le souhaite.

Dans cette optique, il sera important de généraliser ces nouvelles formes de lectures proposées par la bibliothèque à tous les publics. Il faut effectivement rappeler la prédominance du public jeunesse dans ce type d'animation, que nous avons étudié dans la première partie mais aussi dans l'étude de cas : la lecture à voix haute doit être un accès au texte pour tous les publics. Il faut aussi que la profession accepte le succès de la lecture à voix haute auprès d'adultes : Bernard Friot a témoigné, dans notre entretien, d'une peur chez des bibliothécaires, qui redoutent que les usagers ne soient pas intéressés. Alors que la plupart des Français se sont ouverts à la communication et à l'information par Internet pour continuer à alimenter leurs rapports sociaux, le numérique deviendra sûrement un outil primordial pour élargir cet accès à la culture : la lecture à voix haute est, comme nous l'avons observé depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, une animation possible sous des formes numériques pour une bibliothèque. Il ne faut tout de même pas perdre de vue la valorisation du fonds documentaire et de la bibliothèque à travers ces médiations.

Grâce à une étude de la littérature professionnelle et d'une application directe de la lecture à voix haute dans des bibliothèques, nous pouvons conclure que la lecture à voix haute a déjà un certain passif et qu'elle est aujourd'hui bien installée dans les programmes d'animation des bibliothèques françaises. Le sentiment qui ressort de ce travail de recherche est la joie ressentie par les participants de cette lecture à voix haute. Elle connaît déjà de nombreuses déclinaisons dans ces espaces et ne cesse d'inspirer les professionnels et les bénévoles. Les lecteurs peuvent être les bibliothécaires, les comédiens, les acteurs, les auteurs, les conteurs, les bénévoles et même les usagers. En bibliothèque, chacun peut lire à voix haute et chacun peut écouter une histoire.

Annexes

1. Questionnaire partagé en ligne aux professionnels des bibliothèques

Dans quelle bibliothèque travaillez-vous (précisez son statut : municipale, intercommunale...)?

Quel est votre statut au sein de cette bibliothèque ?

- Bibliothécaire
- Bénévole
- Stagiaire
- Autre

Votre bibliothèque propose-t-elle de la lecture à voix haute ?

- Oui
- Non

Faites-vous vous-même de la lecture à voix haute ?

- Oui
- Non

Si oui, auprès de quel(s) public(s) ?

- Tout-petits
- Enfants (jusqu'à 12 ans)
- Collégiens
- Lycéens
- Adultes
- Prisonniers
- Public hospitalier
- Personnes âgées
- Je ne fais pas de lecture à voix haute
- Autre

Quel type de lecture à voix haute faites-vous ou votre bibliothèque propose-t-elle ?

- Lecture à voix haute collective
- Lecture à voix haute individuelle
- Lecture à voix haute par téléphone

Quelle est la fréquence de lectures à voix haute dans votre bibliothèque ?

La structuration de la lecture à voix haute

Quels sont les temps spécifiques à la lecture à voix haute dans votre bibliothèque (ex : accueils de classes...) ?

Arrive-t-il que la lecture à voix haute soit incluse dans une autre animation ?

Combien de temps durent vos lectures à voix haute ? Veuillez préciser si cela varie selon les différents publics auprès desquels vous intervenez.

Se basant sur votre réponse précédente, pouvez-vous estimer le temps investi dans la préparation de l'animation (toujours en fonction du public si nécessaire) ?

Toujours en se basant sur ces temps de lecture à voix haute, quel est en moyenne le nombre de personnes qui viennent assister à l'animation ?

Comment préparez-vous une lecture à voix haute ?

Avez-vous un espace dédié à la lecture à voix haute dans votre bibliothèque ?

- Oui
- Non

Comment vous positionnez-vous durant vos lectures à voix haute ?

- Debout
- Semi-assise (sur le coin d'une table)
- Assise sur une chaise
- Assise au sol

- Autre

Quels documents avez-vous déjà utilisé pour une lecture à voix haute ?

- Albums
- Documentaires
- Romans
- Livres musicaux
- Kamishibai
- Pop-ups
- Autre

Vous donnez-vous des limites dans le choix des documents pour la lecture à voix haute ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

Utilisez-vous des supports d'animation durant vos lectures à voix haute (accessoires, instruments, tapis de lecture etc.) ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

Effectuez-vous des évaluations de vos lectures à voix haute (pour connaître son succès, les choses à travailler, les demandes des publics) ?

- Oui
- Non

Formations à la lecture à voix haute

Avez-vous fait des études sur le métier de bibliothécaire ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

Si oui, avez-vous eu des cours sur la lecture à voix haute ? En avez-vous entendu parler dans ce cadre ?

- Oui
- Non

Avez-vous suivi des formations de lecture à voix haute ?

Oui

Non

Si oui, par quel organisme ou quel professionnel ont-elles été faites ?

Que vous ont-elles apportées ?

Les différents acteurs de la lecture à voix haute en bibliothèque

Qui propose des lectures à voix haute dans votre bibliothèque ?

- Bibliothécaires
- Bénévoles
- Conteurs
- Comédiens
- Auteurs
- Autre

Pour ce qui est des lecteurs professionnels et des auteurs, utilisez-vous des subventions de l'État pour payer leurs interventions ?

Oui

Non

À quelle fréquence (à l'année) les lecteurs professionnels interviennent dans votre bibliothèque ?

À combien estimez-vous le pourcentage d'auteurs qui font de la lecture à voix haute durant leurs interventions en bibliothèque ?

Les apports de la lecture à voix haute

En tant que lecteur à voix haute, quels sont pour vous les intérêts de cette animation ? Que vous apporte-t-elle ?

Quels seraient pour vous les bénéfices pour les publics ?

Avez-vous eu des retours de certains publics sur la lecture à voix haute ? Si oui, sont-ils majoritairement positifs ou négatifs ? Quelles remarques reviennent fréquemment ?

Pour vous, la lecture à voix haute permet-elle de transmettre l'envie de poursuivre une œuvre, en ne lisant qu'un extrait ?

Oui

Non

Le public adolescent n'est pas celui vers lequel on se tourne naturellement pour une lecture à voix haute. Avez-vous déjà fait ou entendu des lectures à voix haute destinées à ce public ?

- J'ai déjà lu à voix haute pour des adolescents
- J'ai déjà entendu une lecture à voix haute destinée aux adolescents
- Ni l'un ni l'autre
- La bibliothèque où je travaille en propose mais je n'y ai jamais assisté

Quel est votre point de vue sur la lecture à voix haute destinée aux adolescents ?

Avez-vous une préférence pour un public pour la lecture à voix haute ?

- Tout-petits
- Enfants (jusqu'à 12 ans)
- Collégiens
- Lycéens
- Adultes
- Prisonniers
- Public hospitalier
- Personnes âgées
- Autre

Les limites d'une lecture à voix haute

Pour vous, tous les textes peuvent-ils être lus à voix haute ?

Si non, pourquoi ?

Avez-vous, en tant que lecteur, rencontré des difficultés avec un document ? Si oui, lesquels ? Avez-vous réussi à les surmonter ?

Avez-vous, de même, rencontré des difficultés avec des publics ? Si oui, lesquels ? Avez-vous réussi à les surmonter ?

La lecture à voix haute face aux restrictions de la crise sanitaire

Votre bibliothèque a-t-elle mis en place des vidéos de lectures à voix haute sur Internet depuis le début de la crise sanitaire ?

- Oui
- Non

Si oui, où ?

- Site de votre bibliothèque
- Facebook
- Twitter
- Instagram
- YouTube
- Autre

Quels étaient les types de document lus ?

Album

Roman

Documentaire

Livre musical

Kamishibai

Pop-ups

Autre

Si votre bibliothèque a publié des lectures à voix haute sur Internet, était-ce des documents venant de la bibliothèque ou des foyers des professionnels durant le confinement ?

- Documents de la bibliothèque
- Documents des professionnels
- Les deux

Si votre bibliothèque a publié des lectures à voix haute sur Internet, ont-elles rencontré leurs publics ? Cela a-t-il fonctionné ?

- Oui
- Non

Avez-vous regardé des vidéos de lectures à voix haute durant le confinement ?

- Oui
- Non

Pour finir...

N'hésitez pas à ajouter une information qui vous paraît importante ou une expérience de lecture à voix haute qui vous tient à cœur.

2. Retranscription d'entretien avec Bernard Friot le 11 mars 2021

Je vous propose de présenter votre parcours et comment vous êtes arrivés à vous intéresser à la lecture à voix haute.

J'ai découvert la lecture à voix haute d'abord en tant qu'enseignant. J'ai commencé à pratiquer assez tôt la lecture à voix haute. Après mon premier passage en Allemagne, début des années 80, j'ai enseigné 2 ans dans un lycée français en Allemagne mais j'avais pour objectif d'apprendre l'allemand et donc de m'intégrer le plus possible à la culture allemande. Là, j'ai découvert la vie culturelle allemande dans une petite ville et j'ai découvert en particulier cette approche de la littérature qu'est la lecture à haute voix, qui n'est pas du tout réservée aux enfants. Et ensuite, je me suis beaucoup intéressé aux questions de promotion de la lecture. J'ai vite découvert que la lecture à haute voix était un mode, d'abord, de transmission des textes, une autre façon d'approcher les textes, et que ça marchait toujours. Même le vendredi après-midi qui était toujours la demi-journée la plus difficile, avec la classe la plus agitée, ça les rendait attentif.

L'écriture a commencé à peu près au même moment, à cette époque-là. Comme j'ai commencé à écrire des textes courts pour des enfants que je connaissais, qui avaient un peu de difficulté à la lecture, je les testais parfois à haute voix. Donc, après, ça s'est vraiment lié à mon écriture, c'est-à-dire le besoin de sentir que le texte passait à haute voix, pour moi c'était une façon de vérifier qu'il fonctionnait. Donc, dans mon écriture, il y a cette dimension : il faut que ça sonne. Je travaille beaucoup à l'oreille. Si j'entends les textes dans ma tête, je ne les lis pas forcément à haute voix, à la manière de Flaubert et de son fameux gueuloir. C'est plus devant un public parce que les réactions du public, on les perçoit. Ce ne sont pas les commentaires, ce sont les réactions du public qui sont un indicateur très intéressant. Dans les textes que je lisais à haute voix, je me rendais compte qu'il y avait des textes qui passaient à la lecture oralisée et d'autres moins. Tout n'était pas équivalent et donc cette approche m'intéressait davantage.

Avez-vous mené d'autres projets littéraires que vos « Histoires pressées » dirigés vers la lecture à voix haute ?

Oui, beaucoup. D'abord la poésie, des histoires encore plus courtes qui s'appellent « Histoires minutes », qui s'adressent à des légèrement plus jeunes que les « Histoires pressées », et encore en fait... D'autres formes de récits. J'ai écrit aussi deux textes pour la collection qui s'appelle « D'une seule voix », collection de chez Actes Sud Junior, justement qui a pour ambition de publier des textes qui se transmettent aussi à l'oral. Ça m'intéressait d'autant plus que la collection a été coanimée par

Jeanne Benameur qui est une amie. C'est elle qui m'avait sollicité pour cette collection. Mais je dirais que tous mes textes, je les écoute et d'ailleurs énormément de mes textes sont joués au théâtre par des professionnels ou par des amateurs, donc ça fait partie de mon écriture.

Pour centrer sur le sujet de cet entretien : vous est-il déjà arrivé de lire à voix haute durant vos interventions en bibliothèque ?

Oui. Là aussi, c'est quelque chose que je propose souvent. Parfois, il faut que j'insiste : il y a des réticences encore...

Ah oui ?

Oui, il y a des réticences en bibliothèque, d'abord parce que j'ai découvert en Allemagne que les rencontres d'auteurs s'appellent « lecture d'auteur » et sont donc centrés sur la lecture. C'est le temps principal : on commence par la lecture. Quand un auteur a publié un livre, son éditeur lui organise une tournée de lectures dans les bibliothèques, les centres de lectures et les librairies et ça commence toujours par un temps de lecture. *[Problème de connexion Internet]* C'est le contact avec le texte qui est le plus important.

D'une part, il y a toujours des temps de lecture dans les rencontres que je fais avec les enfants, très souvent je commence par ça, parce que c'est une façon de créer le contact, de vivre ensemble quelque chose. Donc souvent c'est un texte inédit. Ça me permet aussi de les tester, de les essayer, mais c'est vraiment l'idée de, voilà, on a ça en commun, cette référence en commun, ce texte qu'on a lu ensemble. J'insiste bien là-dessus : c'est un texte qu'on a lu ensemble parce qu'on est tous actifs. Moi, j'oralise le texte, les auditeurs lisent avec les oreilles. J'emploie beaucoup cette expression. Ils partagent des émotions, il y a quelque chose de très très différent de la lecture solitaire, puisque la réaction des uns renforce les réactions des autres. Même l'attention des uns facilite l'attention des autres, donc c'est un moment privilégié.

Je propose aux organisateurs de salons et aux bibliothécaires aussi des temps propres de lectures, de rencontres de lectures, en particulier pour ouvrir à l'entourage, ouvrir aux parents et ouvrir aux autres lecteurs. Par exemple, si je suis invité dans une bibliothèque qui organise les rencontres, les classes viennent les unes après les autres et puis après, il ne reste rien, c'est-à-dire que d'une part, la rencontre n'a aucun impact sur les usagers (puisque'on les appelle comme ça, sur les lecteurs des bibliothèques), ils ne savent même pas qu'elle a lieu, elle se fait de manière privée en général quand la bibliothèque est fermée. Je trouve ça vraiment dommage. Et donc moi je propose que le soir il y ait, après les rencontres scolaires, un temps de lecture ouvert à tous. Je dis bien que c'est le même tarif, que je ne demande pas un sou de plus pour ça etc. Mais je dirais que, soyons gentils, 2 fois sur 3, il faut vraiment forcer la bibliothécaire. C'est presque toujours : « oui mais comment on va faire, personne ne va venir » etc. En général, ça se passe très bien. Les gamins reviennent dans un autre cadre, ils sont contents

de revenir hors cadre scolaire avec les grands frères, les parents. Souvent, il y a foule !

Et pareil, dans les salons du livre, parce que la formule du salon du livre à la française où l'auteur est coincé derrière sa table pendant toute une journée à signer, c'est aberrant. Ça n'existe qu'en France. J'ai vu des auteurs étrangers tourner de l'œil quand ils ont découvert ce qu'on leur demandait. Ils trouvaient ça absurde. Les rares fois où j'accepte de participer à un salon du livre, je dis : « ok, mais je propose un atelier et des lectures tout public », et ça marche toujours !

Je comprends que tous les auteurs ne veulent pas le faire, j'ai connu des auteurs qui refusent de lire. Quand j'étais quatre ans en Allemagne de 1996 à 2000 responsable du bureau du livre jeunesse, j'organisais aussi des tournées de lectures d'auteurs français pour la jeunesse, surtout dans les établissements scolaires mais aussi dans des bibliothèques. Les Allemands attendaient toujours un moment de lecture. Je prévenais les auteurs et j'en ai rencontré quelques-uns qui refusaient de lire, donc je lisais à leur place.

En bibliothèque, vous lisez donc majoritairement aux enfants. Il vous arrive de lire aux parents... Les adolescents aussi ?

Oui, oui, quand je fais des lectures, je privilégie le tout-public. Il y a des bibliothèques qui vous accueillent avec beaucoup d'enthousiasme, et c'est formidable. J'ai pleins de souvenirs de bibliothèques avec énormément de gens...

Par exemple, dans une toute petite bibliothèque d'un tout petit village bastide, je me souviens, j'avais une gamine sur mon pied, assise sur mon pied tellement il y avait de monde. Ça allait, dans le public, de 3 à 80 ans. Ce sont les meilleurs moments. Je pense que c'est aussi une bonne formule en France pour aider les adultes à entrer dans la lecture à haute voix. Il y a déjà un public d'adulte qui est prêt pour ça, ceux qui achètent des livres audios, ceux qui écoutent France Culture et qui sont fan de Fabrice Lucchini. C'est aussi quelque chose dont on pourrait parler, c'est la manière de lire à haute voix qui est très diverse d'un pays à l'autre.

Donc voilà, il y a tout d'un coup un public mélangé qui découvre que, écouter un texte, c'est partager avec d'autres, c'est lire ensemble, c'est avoir des émotions ensemble. C'est vraiment une bonne formule que je conseille aux bibliothèques, parce qu'elles touchent là un large public, elles réunissent enfants et adultes dans une même activité à très peu de frais. Il y a bien sûr l'Heure du conte dans les bibliothèques, cette vieille formule, une des rares activités de promotion de la lecture installée en France de manière régulière mais qui sont souvent réservées à une classe d'âge. Je ne comprends pas pourquoi les bibliothèques ne les pratiquent pas comme temps de lectures ouverts à tous.

Vous arrive-t-il durant ces lectures à voix haute en bibliothèque de lire autre chose que vos propres ouvrages ?

Oui oui, bien sûr.

D'accord, et comment vous les choisissez ?

Ce sont des textes que j'aime, des textes que j'ai envie de partager. J'ai toujours un livre de James Roday avec moi, j'ai des nouvelles de Saki, j'ai des poésies, des trucs que je viens de lire et que j'ai envie de partager. Cela dépend du temps que j'ai. Des textes classiques, ou bien le premier chapitre d'un livre qui m'a emballé et que je présente, qu'il soit pour enfant ou pour adulte. Peu importe parce que je pense aussi qu'il est très important d'ouvrir les choix des enfants et les connaissances des enfants, de ne pas les limiter à des textes : « t'as 9 ans, tu dois lire des textes pour les 9 ans ». Quand je sens que le passage que je lis est compréhensible par tous, je lis même si c'est un livre pour adulte. Vous n'allez peut-être pas le lire tout de suite, mais vous savez qu'il existe, vous avez ri, il y a toujours une raison pour lire et plein de raisons différentes.

Ces lectures sont-elles fréquentes ?

Dans les rencontres que je fais, j'ai toujours des livres qui ne sont pas de moi. Toujours. Je pense qu'un des objectifs de la rencontre c'est d'ouvrir le champ des lectures pour des élèves. Déjà, je me bats pour que la rencontre ne se fasse pas autour d'un seul livre. En plus, je traduis des livres donc c'est une façon d'élargir le choix. Souvent, je lis aussi des livres que j'ai traduit parce que je les aime bien, je les connais bien. J'ai toujours dans ma besace en particulier des poèmes, des anthologies de poèmes et des textes courts.

Et comment les présentez-vous durant ces interventions ?

C'est souvent en réponse à des questions. On me pose une question sur comment on invente des histoires et je vais donner un exemple précis, je vais lire l'histoire. Parfois, c'est pour créer une dynamique quand la rencontre est très figée, avec des questions qui sont préparées, numérotées. C'est terrifiant parce qu'il n'y a pas d'échanges. C'est réel, les enfants n'écoutent même pas les réponses d'ailleurs, donc on crée une dynamique comme ça et puis ça s'échauffe. Souvent, ou bien je demande leur avis, j'apporte un texte neuf et puis je leur demande leur avis. Parce que ça fait partie du sens de la rencontre : c'est un échange. J'écris pour eux, je ne peux pas écrire sans ce public, je suis très loin d'eux, par l'âge, par les préoccupations, donc il faut que je vérifie que ce que j'écris les touche. Et puis c'est souvent une façon de les faire réagir.

D'accord. Vous est-il déjà arrivé de lire à des tout-petits ?

Oui. Ça m'arrive de temps en temps, pas très souvent, de lire en maternelle. Là, la lecture est essentielle, en particulier la poésie. Je fais beaucoup de lecture de poésie parce que je sais qu'on le fait pas très souvent. Il y a plein de façons de lire la poésie. Un de mes chevaux de bataille en ce moment est la lecture créative de poésie. J'ai même créé une exposition autour de ça et ça fait pas mal de temps que je faisais des expériences et petit à petit j'ai rassemblé ça. Il y a plein de façons

d'impliquer les lecteurs dans la lecture à haute voix de la poésie. Je lis un poème en alternant, je lis un vers et tout le monde répète, on joue sur l'écoute en respectant les différences de rythme, de hauteur, de volume etc. Avec les petits, c'est incroyable. Ils captent absolument tout parce qu'ils ont encore un rapport purement oral avec la langue. Ils ont une capacité à reproduire vraiment les moindres nuances et puis, après, il y a beaucoup d'autres manières, de façons de lire ensemble. Je suis le meneur de jeu mais je ne lis pas tout seul, je les fais intervenir.

Je suis curieuse de petites anecdotes, est-ce que vous avez des expériences de lectures à voix haute en bibliothèque qui vous ont particulièrement marqué, positivement ou négativement ?

Négativement, non. De toute façon, en général, j'oublie spontanément. Autant la lecture à haute voix, au contraire, j'ai eu cette difficulté à convaincre les bibliothèques. C'est rarissime qu'une bibliothèque me demande une lecture à haute voix.

J'aurais pensé à l'inverse...

Et non. On demande des rencontres traditionnelles mais des lectures à haute voix pas du tout. On demande à des comédiens.

C'est-à-dire qu'en France, c'est la grande différence encore une fois avec l'Allemagne. En Allemagne, les auteurs lisent leurs textes. Il y a aussi des comédiens qui lisent des textes, en particulier pour des auteurs qui sont morts, c'est organisé dans les bibliothèques, dans les théâtres. J'ai assisté en Allemagne à des lectures. Oui, je me souviens d'une lecture à Freiburg dans le théâtre, il contient 1000 personnes. Donc c'était plein et les gens payent pour ça. C'est absolument pas spectaculaire, c'est pas du tout du Lucchini. C'était le comédien qui lisait, il était assis derrière une table qui était recouverte de tissus, il y avait une liseuse, une lampe qui éclairait son texte donc on voyait à peine son visage, et il lit d'une manière non spectaculaire, relativement neutre, techniquement parfaitement. Ils ont une formation pour ça, pour la lecture à haute voix. Ils ne cherchent pas à interpréter le texte, il n'y a pas de musique. En France, on a encore beaucoup de mal à faire confiance au texte, il y a très souvent une petite mise en scène.

Ça m'est arrivé de faire des lectures avec un musicien sur la poésie et sur autre chose. Ça, j'adore mais je ne pense pas que ce soit nécessaire mais c'est une forme possible pour les récits. Pour la poésie, c'est vraiment génial. Donc avec un musicien de jazz qui improvise. Bien sûr, il y avait des repères, on a répété avant des choses. C'est très agréable. C'est une forme parmi d'autres. Mais j'aime bien la lecture nue aussi.

Alors, des bonnes expériences... Je vous ai déjà dit pour cette toute petite bibliothèque de village... Alors, si, une expérience particulièrement intéressante dans une bibliothèque rurale animée par des bénévoles mais dépendants du réseau de la BDP de la Haute-Saône. J'avais été contacté par une bibliothécaire qui connaissait quelqu'un qui me connaissait. J'ai proposé une rencontre avec des

enfants centrée autour de la lecture à haute voix. J'ai rencontré les enfants de CM1-CM2, c'est des petites écoles avec des bases doubles, qui ont lu de manière très libre plein de livres que j'ai écrit ou que j'ai traduit ou que je conseillais. Ils avaient demandé à la BDP, la BDP avait vraiment joué le jeu. Ils avaient un très grand choix de livres, même des livres que j'avais complètement oublié. Ils devaient choisir des passages ou des textes qu'ils voulaient lire à haute voix ou qu'ils voulaient que je lise à haute voix. La rencontre a été vraiment un moment d'atelier de lecture à haute voix. Ensuite, les autres classes, les plus petits ainsi que les adultes du village qui voulaient étaient invités. Donc on s'est retrouvé à 80-90 personnes avec les enfants des autres classes et je dirais une trentaine d'adultes, pourtant en fin de matinée. Ces adultes avaient été mobilisés par les bibliothécaires bénévoles.

C'était doublement intéressant parce que c'est une approche pour les enfants du sens de la lecture à haute voix, non comme un exercice scolaire mais vraiment comme un exercice de communication aussi et très différent de l'action des p'tits champions de la lecture que j'abhorre. Les p'tits champions de la lecture est une chose abominable qui ne devrait pas exister, c'est-à-dire un championnat de lecture à haute voix. C'est indécent de mettre de la compétition dans cette activité. Honte au SNE, Syndicat national des éditeurs, secteur jeunesse d'organiser ça et honte à l'Education nationale de soutenir cette abomination. Je le dis comme je le pense. C'est un risque aussi de donner une image négative de la lecture à haute voix. Là, les enfants ont travaillé, d'abord ils ont choisi les textes et c'était formidable de voir qu'ils avaient toute liberté de choisir un texte et chaque fois qu'un enfant choisissait un texte à lire à haute voix, il y avait quelque chose. Je sentais qu'il y avait un message, que le choix n'était jamais dû au hasard, qu'ils transmettaient quelque chose. Après, il y avait ce travail, y compris le travail vocal, le souffle, l'interprétation, et le partage ensuite. Ils l'ont vécu comme ça. C'était vraiment un bel exemple.

Après, je pourrais vous en raconter d'autres, parce que j'ai toujours un plaisir fou à lire à haute voix le samedi après-midi dans une bibliothèque. Il y a toujours plein de monde, tout le monde est content et on en veut encore. C'est pas que je fasse le clown, ça passe bien. J'ai du plaisir, je me suis libéré, j'ai pas de stress là-dessus. Je me prépare parce que c'est pas... C'est pas des lectures spectacles, c'est des lectures dialogues, c'est-à-dire que j'attends la lecture pour raconter une anecdote, pour répondre à une question de façon à ce que l'échange se fasse, il y a toujours un gamin qui a un commentaire à faire.

Le but est de ne pas en faire un spectacle, je suis pas un comédien. Je me suis vraiment posé la question : quel est le sens pour un auteur de lire ses textes ? Et ça, je l'ai vraiment découvert en Allemagne où j'ai assisté aussi bien à des lectures de comédiens professionnels que par des auteurs. Un auteur peut techniquement être moins bon qu'un acteur mais sa manière de lire donne des indications sur le texte. C'est sa voix à lui, c'est son rythme. Il faut quand même un peu de pratique. L'expérience aide.

Moi, quand j'assiste à une rencontre d'auteur pour adulte, je demande toujours à l'auteur de lire un extrait de son texte, et il y en a qui sont étonnés. C'est rare qu'ils refusent, le plus souvent, c'est intéressant, ça donne encore une fois, même s'il y a des hachures, des erreurs de prononciation, c'est intéressant. C'est son rythme à lui, c'est le rythme sur lequel il a écrit, c'est son souffle, c'est sa respiration. Et puis, c'est quand même horrible d'entendre parler d'un livre pendant 1h30 et de ne pas en entendre une seule ligne, c'est absurde.

Pour revenir sur ce que vous avez dit tout à l'heure, vous est-il déjà arrivé de faire des lectures à voix haute avec des supports d'animation ?

Non. Je peux faire un peu d'animation dans la mesure où je vais impliquer les lecteurs, mais non, je n'aime pas. Je l'ai vu, je sais que ça existe beaucoup en Angleterre. Il y a un numéro spécial de la revue *Le français aujourd'hui* sur les rencontres d'auteurs et c'est là que j'avais rencontré Clémentine Beauvais. C'est là qu'elle m'a raconté comment ça se passe en Angleterre. C'est des shows incroyables. Aux Etats-Unis, au Canada, c'est pareil, les auteurs se créent des personnages, ils se déguisent etc. En Italie aussi, il y a beaucoup ça : il y a des gens qui en font presque une profession de lire à haute voix, dans les bibliothèques, dans les librairies. Je trouve le style théâtral italien un peu extérieur. Dans les modes de lectures, je suis un peu gêné quand je suis en Italie et qu'un italien lit mes textes. Je trouve qu'il en fait toujours trop. Il y en a vraiment, ils viennent avec des costumes et je trouve que ça distrait du texte.

On n'a pas besoin de ça et ça prépare pas à l'écoute des livres audios. Je trouve que c'est important. Pour moi, c'est un des buts de la lecture à haute voix donc les bibliothèques développent petit à petit leurs fonds de livres audios mais c'est une lecture qu'il faut préparer, il faut initier en particulier les enfants et les adultes. Si les lectures en direct sont des mini-spectacles, on va être perdu à l'écoute d'un texte nu. Je fais toujours remarquer qu'il n'y a pas de radios publiques pour enfants. On pourrait transmettre énormément de choses à travers l'écoute. On n'a pas besoin du support de l'image en particulier.

Je milite pour la lecture aux petits sans support de l'image. Quand le texte s'y prête, il y a des albums qu'on ne peut pas lire sans le support de l'image, mais il y en a, les textes illustrés, qui le supportent parfaitement. Dans ce cas-là, je ne lis que le texte. Pareil pour la poésie. C'est pas que je sois contre la lecture de l'album, mais je pense que ce sont des formes différentes et que c'est important d'initier les enfants très jeunes à l'écoute pure. Il n'y a aucun problème : il y a que les adultes qui pensent qu'il faut toujours les occuper.

Dans quelle position vous mettez-vous pour lire à voix haute ?

Ça dépend des lieux. J'aime bien lire avec un pupitre pour des raisons pratiques. C'est mieux pour la

voix. Après, on peut lire assis aussi si on est bien posé, si le siège est assez haut. C'est une question d'assise. Tout dépend comment le public est disposé : si vous avez beaucoup d'enfants assis par terre, il vaut mieux être assis sinon vous êtes trop haut et il n'y a pas de contact visuel. Ça joue quand même énormément, le contact visuel est très important, par l'information qui passe, par le physique même si je ne fais pas de gestes. J'ai essayé de lire derrière une table, je n'aime pas trop parce que ça éloigne du public ou alors il faut que la table soit relativement étroite. Ça n'a de sens que si vous êtes dans une grande salle, style théâtre sur une scène. C'est quand même assez rare que ça arrive et ce n'est pas le cas dans les bibliothèques.

Qu'est-ce qui vous paraît essentiel pour mettre en place une lecture à voix haute ?

D'abord, l'acoustique. C'est la première chose parce que, si j'ai des souvenirs négatifs, c'est des conditions acoustiques difficiles. Autant en Italie, dans les écoles... C'était un peu difficile : soit le micro qui ne marche pas, soit l'acoustique qui a une résonance pas possible...

L'élément principal est la participation du public. C'est la communication qui se fait entre le lecteur et le public. Donc une sympathie qui se crée à travers les textes, à travers les personnes... C'est pas vraiment quantifiable. Après, j'ai vu des conteurs qui savent créer cette complicité extrêmement rapidement, parce que j'ai eu l'occasion, quand j'étais en Allemagne, de travailler avec des conteurs professionnels. C'est un art très différent, parce qu'on conte sans le support du livre, ça n'a rien à voir, c'est différent de la lecture avec le texte. Mais l'élément commun est la capacité à créer un contact avec le public. C'est essentiel. Encore une fois qui doit être facilité par la disposition de la salle, la nécessité de voir le public, d'avoir le public sous les yeux. Pour leur faciliter la création de la communauté, si vous avez du public qui voit pas, c'est plus difficile pour lui de rentrer dans le jeu commun. Mais même dans de mauvaises conditions, ça peut très bien se passer.

Comment préparez-vous une lecture à voix haute ?

Je prépare d'abord le choix des textes, mais je le fais justement comme mes amis conteurs. Ils ont un répertoire, un choix, parfois une thématique. Ils font un pré-choix mais le choix définitif se fait sur le moment-même. C'est vraiment un moment de communication qui se fait avec le public soit parce qu'il y a des commentaires soit parce qu'il y a des réactions, on va modifier le choix ou définir le choix au dernier moment : ce texte-là que j'avais prévu, je le lis pas ou je vais le lire à un autre moment et je vais lire éventuellement un texte que je n'avais pas prévu de lire. Comme on n'est pas dans une performance, dans un spectacle, si on cherche pendant 30 secondes la bonne page, ça n'a aucune importance. Moi, j'essaie de créer l'atmosphère d'une grande famille, comme une petite communauté. On vit ça ensemble, ça se fait ensemble donc il y a un peu d'improvisation.

Répétez-vous votre lecture à voix haute en amont ?

Quand je travaille avec un musicien, on répète vraiment, on est obligé parce qu'il faut utiliser le micro, il a sa guitare électrique. Il faut qu'il y ait une balance. Il y a une moins grande part d'improvisation. Il y en a, mais il y a des repères qui sont fixes.

Quand c'est une lecture que je fais seul, alors, je ne répète que les textes vraiment nouveaux. Il y en a qui font partie de mon répertoire, je les connais presque par cœur. Il y en a que je connais plutôt bien. Je sais ce que je fais. La poésie, je répète pas trop. Mais, ce que j'aime bien, c'est vraiment, par exemple, répondre à une personne, à une intervention : j'ai un texte pour toi ! Attends, je vais le chercher ! Il arrive aussi que le public demande des textes : « vous voudriez pas lire celui-là ? » J'ai l'impression d'être un juke-box. C'est une forme de participation, donc c'est les enfants en général qui le demandent, parfois des adultes aussi. Pour moi, c'est bien parce que ça me fait lire des textes que je ne lirais pas spontanément. Il y a des textes pour lesquels j'ai une réticence à les lire, je ne sais pas pourquoi, soit parce que ça aborde un thème qui est un peu sensible, soit parce que ce n'est pas mon texte préféré... À partir du moment où quelqu'un me le demande, ça me fait grand plaisir, ça me fait découvrir les textes et c'est une forme d'échange.

En particulier dans les classes, si je commence à lire, je pourrais ne faire que ça : « tu pourrais en lire une autre ? » aussi bien avec les petits qu'avec les grands. J'ai eu plusieurs rencontres avec des lycéens et après les enseignants ont demandé un retour aux lycéens. Toujours, le numéro 1 est le temps de lecture. On pourrait aborder la littérature beaucoup plus par la lecture à haute voix avec les adolescents. Ce serait vraiment bien de les ouvrir à des textes extrêmement divers.

Avez-vous été amené en bibliothèque à faire des lectures à plusieurs voix ? Avec des auteurs mais aussi avec des bibliothécaires ou le public ?

C'est arrivé. Il y a des bibliothécaires qui veulent qu'on lise avec des comédiens et puis même avec d'autres auteurs. C'est parfois un peu délicat, il vaut mieux que ce soit préparé parce que, très vite, on peut rentrer dans une forme non voulue de concurrence. Il y a des gens qui passent mieux que d'autres. C'est gênant parce que ça se sent.

J'ai organisé des lectures 2 ou 3 fois avec deux auteurs, un Français et un étranger. On invite très peu d'auteurs étrangers en France pour les enfants. C'est quelque chose que j'essaye de combattre. Je me souviens justement d'avoir organisé une rencontre entre François Place et un auteur allemand. Il y avait un peu de temps de lecture. En Italie, ça m'ait arrivé plusieurs fois de faire des lectures avec d'autres auteurs, surtout autour de la poésie, en particulier une auteure avec qui j'ai fait beaucoup de rencontres. On ne peut pas l'improviser.

Pour une bibliothécaire, elle ne peut pas demander à deux auteurs qui ne se connaissent pas de le faire : il faut vraiment prendre des gants. S'il y en a un qui est plus expansif que l'autre, ça peut être embêtant.

J'ai vu sur Internet que vous aviez lu pour des livres audio.

C'était pas vraiment des livres audios, ça n'a pas été publié en tant que tel. J'ai lu pour Bayam le site pendant le confinement. J'adorais ça, j'ai fait ça dans un studio d'enregistrement à côté. La première fois qu'on me l'a demandé, d'enregistrer, ça a donné lieu à un CD en Allemagne, pour une revue de profs de français qui était consacrée à mon travail. On m'avait demandé d'enregistrer des extraits de textes de manière tout à fait professionnel dans un studio. J'adore, c'est super ! Après, je trouve ça insupportable de m'écouter, mais le faire ouais !

Est-ce que vous écoutez vous-même des livres audios ?

Ça m'arrive, oui. Surtout en langue étrangère. Je suis un grand écouteur de radio, donc j'écoute sur la radio italienne ou la radio allemande. J'écoute des lectures oui, parce que c'est très régulier sur les chaînes italiennes notamment. C'est pour améliorer ma langue. Je suis abonné à des chaînes de lectures.

L'écoute de textes en langue étrangère est hyper importante. Il ne faut pas oublier ça, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Si vous invitez un auteur anglosaxon, allemand, il va trouver tout à fait naturel de lire un extrait. Après, il y a une part du public qui comprend, une part du public qui entend la musicalité, peu importe. Après, on donne la version française. C'est passionnant. Quand je suis à l'étranger, même dans les pays dont je parle la langue, je lis toujours des extraits en français.

Pour reprendre un peu de recul sur la lecture à voix haute en bibliothèque, je voudrais avoir votre avis sur les apports de la lecture pour le lecteur. Que ressentez-vous quand vous lisez ?

C'est une approche différente : on perçoit des aspects du texte différemment. On est contraint de suivre un rythme de lecture qui n'est pas forcément le sien. On peut interrompre. L'imaginaire fonctionne différemment parce que le cerveau est occupé différemment, il va être concentré sur l'interprétation, la compréhension, l'émotion. En plus, la voix elle-même, le ton de la voix, le timbre de la voix, les modulations de la voix, donnent des informations qui ne sont pas dans le texte, qui sont de l'ordre de l'interprétation, comme au théâtre. Ces personnages peuvent être joués par des acteurs différents et leurs voix changent. Je suis très sensible aux voix, l'articulation, la manière de parler des gens, les accents, qui lui donnent un caractère particulier. C'est un premier aspect quand j'écoute seul.

Quand j'écoute en direct au milieu d'un public, c'est le sentiment qu'on partage une expérience, des émotions, avec le public. On le ressent très fort quand on lit soi-même devant le public et quand on écoute aussi. En Allemagne et en Italie, j'ai eu les mêmes expériences. Je me souviens d'avoir assister à une lecture de texte littéraire du 16ème ou 17ème siècle en dialecte vénitien, je ne comprenais pas tout.

C'est une approche du texte différente et très complémentaire de la lecture individuelle. C'est vivre un moment de lecture différent. Souvent, ça donne envie de relire le texte soi-même, de lire un texte du même auteur soi-même.

J'ai vécu de très beaux moments en Allemagne : je me souviens d'une manifestation avec des auteurs sélectionnés tous les ans par une communauté d'experts, qui présentent leurs nouveautés. Ça commence par une demi-heure de lecture dans un parc, à l'allemande, les gens sont attablés avec de la bière. Si on a envie, on peut après aller à une rencontre sous les arbres avec un dialogue. Le soir, il y a un invité d'honneur qui lit et qui dialogue. C'est fantastique parce que vous découvrez plein d'auteurs, plein de livres différents, dans une atmosphère un peu de kermesse, très champêtre, très libre, l'après-midi dans le parc et puis le soir dans le théâtre.

Nous arrivons à la fin de cet entretien : avez-vous envie d'ajouter quelque chose ?

Oui. Aux Etats-Unis, 10% des livres vendus sont des audios livres, 5% en Allemagne, 12% en Suède. En France, on est loin du 1% encore, donc ça veut dire qu'il y a vraiment des marges énormes.

Il faut interroger cette réticence aussi de l'approche du texte par les oreilles, par l'écoute. Il faut absolument que ce soit reconnu comme une approche littéraire complémentaire de la lecture solitaire visuelle, complémentaire de l'analyse, parce que ce n'est pas une lecture directe, c'est une lecture médiée, il y a un médiateur, celui qui lit, qui informe et qui transforme le texte et l'interprète.

D'autre part, c'est la dimension collective de la lecture, et ça, c'est vrai que, chez les bibliothécaires, j'ai rencontré des réticences. Certains bibliothécaires ont du mal à accepter cette vision de la lecture comme un acte collectif. Il y a la représentation très forte de la lecture comme acte intime. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre, on peut faire les deux expériences, on peut aimer la lecture comme acte intime, j'aime bien aussi lire tout seul dans mon coin et la lecture comme moyen de s'isoler, mais aussi la lecture comme moyen de partager quelque chose. Je suis convaincu qu'on ne lit jamais seul, c'est-à-dire qu'on a une pratique de lecture personnelle parce qu'on est dans une communauté de lecteurs, on a un cercle de lecteurs autour de soi, on nourrit ses lectures, on échange etc. Même si on a ce moment intime et solitaire de lecture, il est précédé et suivi de moments de communication. C'est ça qui stimule, la rencontre avec le libraire ou le bibliothécaire en qui on a confiance, avec qui on discute. Tout ça stimule la pratique, comme toute pratique culturelle, elle ne peut pas être totalement solitaire. Surtout chez les enfants et les jeunes. Quand ça s'est installé, peut-être.

Oui, c'est les parents qui choisissent les livres qu'ils donnent à leurs enfants.

Oui, après voilà, il faut d'autres contacts, d'autres réseaux. À l'adolescence, les parents, ça ne fonctionne plus pour les lectures. Il faut créer d'autres réseaux. Encore une fois, mon expérience d'enseignant, j'ai enseigné dans le secondaire à des collégiens, des lycéens et même des futurs enseignants et j'ai toujours pratiqué la lecture à haute voix, à la fois en tant qu'acte gratuit, sans

questionnaire, mais comme un acte pédagogique. On parle de la lecture offerte en classe et je n'aime pas beaucoup cette expression dans la mesure où ça laisse entendre que c'est un moment hors apprentissage. Non. C'est un moment d'entraînement à la lecture uniquement par le fait que le jeune lecteur immobilise sa capacité à écouter, réinterpréter, comprendre le texte. C'est joli comme expression, d'accord, mais c'est un moment de vie en commun, un moment de partage et un moment d'apprentissage tout à la fois. Si après, vous posez des questions, ça n'a strictement aucune efficacité. Je découvrais par exemple avec des élèves de 6^{ème} que c'était parfois le roman que je lisais en feuilleton qui était le premier roman qu'ils lisaient en entier. Ça déclenchait souvent l'envie, le rythme de lecture est plus lent. J'avais lu *Krabat*, un classique allemand des années 60, roman qu'on dirait aujourd'hui fantasy. C'était un de mes tubes avec des élèves de 6ème ou 5ème, un roman déjà assez épais. Il fallait quand même un certain temps pour le lire, un quart d'heure – vingt minutes par semaine. Bien sûr, j'apportais toujours une dizaine d'exemplaires pour ceux qui voulaient aller plus vite. Une fois, je m'étais rendue compte que tout le monde avait lu le livre alors qu'on en était aux trois-quarts. J'ai proposé d'arrêter la lecture : « Ah non non, c'est pas pareil quand vous lisez ! ». Tout le monde avait lu le livre entier sans que je ne fasse rien du tout, mais tout le monde voulait qu'on fasse la traversée ensemble.

En commençant en lecture à voix haute du coup, ça a piqué leur curiosité !

Complètement ! En même temps, ils ont voulu cette double lecture. Par exemple, j'ai compris aussi qu'il y a des enfants qui, devant certains livres, ont des réticences, pas seulement devant la difficulté de la lecture, mais aussi parce qu'une lecture représente une expérience émotionnelle dont ils se sentent pas capables, c'est trop fort pour eux tout seul. Il y a des livres qui les remuent trop sans qu'ils sachent pourquoi. Si c'est lu tous ensemble, on est rassuré. C'est une dimension dont j'ai perçu plusieurs fois sans pouvoir l'analyser mais je suis sûr que c'est important. C'est un des freins de la lecture aussi, se confronter à des émotions qu'on ne maîtrise pas.

3. Réponse de Philippe Mathé à mes questions envoyée par mail

Présentation du professionnel

Pourriez-vous me présenter votre parcours professionnel ? Avez-vous suivi des formations à la lecture à voix haute ?

Passionné de théâtre et de littérature depuis la sixième, j'ai suivi des ateliers et stages de théâtre et participé à des spectacles de compagnies angevines de 1978 à 1983, en parallèle de mes études universitaires de psychologie clinique où je travaillais avec des enfants sourds... La Langue, le langage, la parole, l'expression, les sons, la voix, les caractères et leurs récits sont les points communs entre ces disciplines, de même que l'interprétation et le soin, qui m'ont fait choisir de devenir comédien professionnel dès 1985. Cette charnière artistique/humanisme est toujours ce qui fait de moi un « passeur de textes », un « LivrActeur » sur scène ou au plus près des auditeurs.

De nombreuses collaborations avec des équipes et mises en scène de Théâtre jusqu'en 2000 m'ont conforté dans l'idée de créer ma compagnie en 1985 pour créer des spectacles de Littérature Vivante (Théâtre de la Mémoire devenu BiblioThéâtre en 1996) et d'y proposer des Lectures publiques, ce qui n'existait pas alors.

Je n'ai jamais suivi de formation spécifique sur la lecture à Voix haute ; mais je la pratique quotidiennement depuis mon enfance, où j'ai également été formé à la musique, au dessin et aux « humanités ». Sans oublier le spirituel. J'ai élaboré ma technique narrative de lecteur à voix haute en pratiquant, en lisant sur le sujet, en expérimentant toujours, chaque jour.

Qu'est-ce qui vous a attiré vers la pratique de la lecture à voix haute ?

C'est la base de mon travail de comédien : tout est « à révéler » dans le texte écrit (littéraire autant que dialogué). J'aime pouvoir le faire résonner sans les artifices techniques et narcissiques du théâtre, pour que les gens entendent, voient, se captivent et éprouvent par la simple présence du corps, de la voix d'un inter-prète ce qu'un auteur absent (mort ou vivant) a re-présenté dans son livre, pour raconter ligne à ligne, « son monde » et ses questions. Je suis homme d'images d'abord intérieures.

Mais j'ai éprouvé le plaisir de lire à voix haute au pensionnat, pendant que mes copains ou les profs mangeaient en silence ; et les captiver au point que je réussisse parfois à leur faire suspendre leurs fourchettes... s'est naturellement développé jusqu'à aujourd'hui. Des oreilles, des bouches, des yeux « à l'écoute » (de l'histoire lue et des échos en eux-mêmes), tout autant que les réactions et vibrations émises dans les silences m'ont poussé à perfectionner ma technique de « haut-parleur d'histoires », à

« toucher » et à faire bien du Bien.

Je crois aussi que la Lecture (surtout à voix haute, surtout aujourd'hui) est « un acte subversif », comme dit Daniel Pennac. Je la pratique donc avec « un entêtement amoureux » parce que je crois que tout est -déjà- dit dans les livres d'hier et d'aujourd'hui, et que le temps et mon souffle pris pour les « réveiller/révéler » est vital à la survie de l'individu et des sociétés. Les livres comme les arbres savent.

Cadre de la lecture à voix haute à Angers (en temps normal)

Quelle est la fréquence de vos interventions sur le réseau des bibliothèques de la ville d'Angers ?

Avant mars 2020, c'était une à deux fois par mois depuis 2008, avec les Heures-d'Œuvres. J'étais également intervenu les années précédentes sur des lectures ponctuelles, thématiques ou d'auteurs. J'y ai créé en 1999 « L'ivre de lecture », d'après JM Gourio, qui reste un spectacle emblématique de ma compagnie.

Intervenez-vous sur des temps spécifiques proposés par la bibliothèque ? Si oui, lesquels ?

J'ai eu l'occasion il y a quelques années de proposer des sessions de formation sur la Lecture à voix haute au personnel de la BM Toussaint ; ces formations se poursuivent toujours dans les Bibliothèques départementales des Pays de la Loire ou avec des groupes d'adultes constitués (exemple à la Maison Gracq de St Florent le Vieil).

Faites-vous de la lecture à voix haute auprès de tous les publics ou de publics spécifiques ?

Auprès de tous les publics à partir de 10/12 ans et adolescents ; mais j'ai une préférence pour le public des adultes.

Comment structurez-vous votre intervention (temps investi, temps d'intervention, installation matérielle, outils d'animation, nombre de personnes) ? Faites-vous aussi des lectures individuelles ou uniquement collectives ?

Le temps de recherche de textes, de sélection, de préparation/répétition est majoritaire : cela peut aller de quelques jours à quelques mois (comme au théâtre) pour des temps de prestation d'une heure ou deux.

Comment choisissez-vous les livres pour vos lectures à voix haute ? Vous donnez-vous des limites, vous interdisez-vous certains types d'ouvrages ou non ?

Dans ma bibliothèque ou celle de la compagnie, dans ma mémoire, dans les bibliothèques

municipales, en librairies. Je ne m'interdis rien, ayant depuis plus de trente ans un « répertoire » que j'actualise en permanence ; simplement je tiens toujours compte du contexte, de la demande, du public auquel je m'adresse et du temps dont je dispose. Un montage de différents textes sur un thème par exemple nécessite aussi de « composer » la succession de textes, leurs contenus, rythmes, etc... Le but est toujours de « donner envie de (re)lire » et de « dé-couvrir » (au sens de soulever la couverture d'un ouvrage) au plus grand nombre.

Autour de la lecture à voix haute

Vous arrive-t-il de mettre en place des partenariats avec d'autres professionnels que les bibliothécaires ou avec des bénévoles ?

Pour les RomanSpectacles et les BiblioConcerts bien sûr : ils nécessitent des espaces techniques (centre culturels, théâtres, Scènes nationales, Festivals...) ; Pour les FeuillettonLectures je travaille régulièrement avec des librairies, des Festivals aussi et manifestations littéraires, des Foyers de personnes âgées, des Collèges et Lycées, et chez les Particuliers ; et ponctuellement Maison d'Arrêt, Université, Entreprises...

Lectures à voix haute en temps de Covid

Continuez-vous à mettre en place des temps de lecture à voix haute depuis le début de la pandémie mondiale ? Si oui, qu'avez-vous mis en place pour permettre ces interventions ?

Non, sinon des enregistrements qui me sont demandés. Je subis les multiples annulations et le (très) peu de reports sur 2021/22...

Quand je le peux, je privilégie les possibilités d'être devant les spectateurs, même peu nombreux et en journée.

Apports de la lecture à voix haute

À votre avis, quels peuvent-être les apports de la lecture à voix haute, que ce soit pour le public ou pour le lecteur ?

La réponse nécessiterait que je finisse le (gros) livre que j'ai commencé sur ce sujet, La lecture à voix-vive, en lien avec ma proposition de BiblioThérapie...

Pour faire court : oser se prendre du temps de silence, mais à plusieurs ; laisser les mots entendus faire « film » et « émotions » même aux yeux fermés et ressentir l'histoire courte ou longue faire « «

écho intérieur » en chacun(e) ; percevoir des situations et des personnages (souvent inattendus) qui font réfléchir, posent questions ou identifications potentielles, rien qu'avec la force évocatrice de la voix et de l'énergie du lecteur... et puis faire parler, donc créer du lien, de l'échange et des émotions. Donc, grâce aux livres lus, offrir du réconfort et de la curiosité, prendre soin de « faire mémoire » pour les temps présents et futurs.

J'ai adapté pour la scène le livre de Ray Bradbury « Fahrenheit 451 », et la dernière scène me trouve dans le groupe de ceux qui transmettent, ré-apprennent, et font forum de résistance.

Que ressentez-vous durant vos lectures à voix haute ?

De la joie si le texte est beau, transmis avec concentration, technique et engagement, mais aussi légèreté et exactitude, et que les auditeurs le reçoivent bien et s'en nourrissent. De la fatigue pleine ensuite, et la vérification que je suis sur terre pour faire ce travail.

Finalement Pennac dit tout ce que je fais et résume mes réponses :

« L'homme qui lit de vive-voix s'expose absolument. S'il lit vraiment, s'il y met son savoir en maîtrisant son plaisir, si sa lecture est acte de sympathie pour l'auditoire, comme pour le texte et son auteur, s'il parvient à nous faire comprendre la nécessité d'écrire en réveillant nos plus obscurs besoins de comprendre, alors les livres s'ouvrent grand, et la foule de ceux qui se croyaient exclus de la lecture s'y engouffrent derrière lui » (Comme un roman - Gallimard)

4. Programme de séance « métiers disparus et oubliés » de la bibliothécaire de la bibliothèque des Justices

Les métiers disparus et oubliés

1- *Dictionnaire des métiers d'autrefois*

- Lecture de l'introduction p.7 à 10
- Lectures d'exemples : allumeur de réverbères p.17 / marchande d'arlequins p. 23/ arracheur de dents P.27/Cardeur de matelas p.61/ Chauffe-cire P .87/ Charlatan P.77 /colporteur p.98/ faiseur de mouches p.142/ harengère p.167/ moussier p. 197/ raccommodeur de parapluies p .236

2- *Les messieurs de Grandval*, Christian Signol

- Passage sur la forge p.13 à 22

3- Les personnes publiques : *Les métiers disparus*

- Ecrivain public
- Crieur public
- Dermoiselle du téléphone
- Pianiste, accessoiriste et projectionniste de cinéma-

4- *Les petits métiers de la France d'autrefois*

- Lecture de la postface : les corporations p.151

5- *Les Compagnons* : « la main réalise ce que conçoit l'esprit »

- L'historique p. 6 et 7

6- *La cousette de Commagnac*, Guillemette de la Borie

- La couturière p.12 à 15- 213 à 215 – 225 à 228

7- *Les outils de nos ancêtres* :

- Lecture de l'introduction p.8 à 9 +10 sur l'histoire de l'outil
- Visualiser les outils : tailleur de pierre p.22- de la repasseuse p.142 et du colporteur p.158

5. Programme des heures du conte de janvier à juin 2021 au réseau des bibliothèques de la ville d'Angers

CONTACTS

<ul style="list-style-type: none"> ▶ BIBLIOTHÈQUE ANNIE-FRATellini 2 mail Clément-Pasquereau 49100 Angers 02 41 81 89 93 ▶ BIBLIOTHÈQUE BELLE-BEILLE 5 rue Eugénie-Mansion 49100 Angers 02 41 73 36 09 ▶ BIBLIOTHÈQUE DES JUSTICES 42 place des Justices 49100 Angers 02 41 66 97 23 ▶ BIBLIOTHÈQUE DU LAC-DE-MAINE Place Guy-Riobé 49000 Angers 02 41 48 05 43 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ BIBLIOTHÈQUE MONPLAISIR 3 rue de l'Écriture 49100 Angers 02 41 60 10 60 ▶ BIBLIOTHÈQUE NELSON-MANDELA 5 rue Isidore-Odrico 49100 Angers 02 41 19 98 10 ▶ BIBLIOTHÈQUE DE LA ROSERAIE 1 bis, rue Henri-Bergson 48000 Angers 02 41 68 90 50 ▶ MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT 49 rue Toussaint 49100 Angers 02 41 24 25 50
---	---

© Emmanuelle - Direction de la Communication et du Partenariat - Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / Programme municipal / Janvier 2021

bibliotheques.angers.fr

HORAIRES DES ACCUEILS

<ul style="list-style-type: none"> ▶ BIBLIOTHÈQUE ANNIE-FRATellini <i>Les petites oreilles (à partir de 1 an)</i> Les samedis · 9 janvier · 13 mars · 10 avril · 22 mai · 12 juin · à 10h30 <i>Le rendez-vous des grands (à partir de 4 ans)</i> Les mercredis · 17 février · 21 avril · 16 juin · à 15h30 ▶ BIBLIOTHÈQUE MONPLAISIR <i>Heure du conte (à partir de 1 an)</i> Les mercredis · 6 janvier · 3 février · 10 mars · 7 avril · 12 mai · 2 juin · à 10h30 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ BIBLIOTHÈQUE NELSON-MANDELA <i>Heure du conte (à partir de 1 an)</i> Les mercredis · 6 janvier · 3 février · 3 mars · 7 avril · 5 mai · 2 juin · 7 juillet · à 10h30 Les samedis · 9 janvier · 6 février · 6 mars · 3 avril · 15 mai · 5 juin · 3 juillet · à 11h ▶ BIBLIOTHÈQUE DU LAC-DE-MAINE <i>(à partir de 1 an)</i> Les mercredis · 6 janvier · 3 février · 10 mars · 7 avril · 12 mai · 2 juin · à 10h30 <i>(à partir de 3 ans)</i> Les samedis · 23 janvier · 20 mars · 29 mai · à 11h
--	--

- ▶ **MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT JEUNESSE**
Histoires pour les petits (à partir de 1 an)
1^{er} samedi du mois
à 11h
Les mercredis suivants
à 10h15

Les petites oreilles (à partir de 1 an)
Le 3^{ème} mercredi est en musique :
Les mercredis
· 20 janvier · 17 février ·
· 17 mars · 21 avril ·
· 19 mai · 16 juin · à 10h15
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE BELLE-BEILLE**
Heure du conte (à partir de 1 an)
Les samedis
· 13 février · 10 avril · 12 juin · à 10h45

Heure du conte (à partir de 4 ans)
Les samedis
· 9 janvier · 13 mars · 22 mai · à 10h45

- ▶ **BIBLIOTHÈQUE DE LA ROSERAIE**
(à partir de 1 an)
Les mercredis
· 6 janvier · 10 février · 10 mars
· 7 avril · 19 mai · 9 juin · à 10h30
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE DES JUSTICES**
Le rendez-vous des turbulettes (de 6 mois à 3 ans)
Les samedis
· 30 janvier · 27 mars · à 11h00

(à partir de 3 ans)
Les mercredis
· 13 janvier · 10 février ·
· 17 mars · 14 avril · à 15h30

Les samedis
· 9 janvier · 6 février ·
· 13 mars · 10 avril · à 10h30

· Merci de prendre contact auprès des bibliothèques pour vous assurer du maintien des dates et pouvoir réserver.

RÉSUMÉ

L'animation en bibliothèque a connu une grande expansion depuis les années 1970. La lecture à voix haute est une des formes de cette pratique : elle se retrouve principalement dans les séances d'animation telles l'Heure du conte, les accueils de classes et de crèches ainsi que lors d'événements littéraires. Aujourd'hui, elle touche de nombreux publics et concerne plusieurs professionnels. Ce mémoire de recherche se concentre sur l'étude de la pratique de la lecture oralisée au sein des bibliothèques à travers son histoire, ses acteurs, ses objectifs et sa structure. Son application concrète sera quant à elle développée à travers l'étude du réseau des bibliothèques de la ville d'Angers.

Mots-clés : animation, action culturelle, publics, lecture à voix haute

ABSTRACT

Library animation has grown considerably since the 1970s. Reading aloud is one of the forms of this practice : it is found mainly in the times of entertainment such as the story hour, the receptions of classes and nurseries as well as at literary events. Nowadays, it affects many publics and involves many occupationals. This research paper focuses on the study of oral reading practice in library through history, its actors, its objectives and structure. Its concrete application will be developed through the study of the library network of Angers's city.

Keywords : animation, cultural action, publics, reading aloud

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23



ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Mathilde Beurel
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **02 / 06 / 2021**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et
joint à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

